

ATELIER RÉGIONAL D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE DU RÉSEAU MEDPAN

13-15 Novembre 2018 - Palma de Majorque, Espagne

Actes

Défis méditerranéens des Aires Marines Protégées et de la pêche artisanale & Conférence FishMPABlue2



Organisé par:



With the support of:



Publication : MedPAN

La reproduction de cette publication à des fins éducatives ou non commerciales est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteurs à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteurs.

Citation : 2018. *Défis méditerranéens des Aires Marines Protégées et de la pêche artisanale & Conférence FishMPA-Blue2* MedPAN Collection.

Copyright : © 2019 - MedPAN

Coordination : P. Vignes, M. Mabari, E. Grimaud, MedPAN

Relecture et mise en page : E. Grimaud, MedPAN

Crédits photos : M. Mabari / MedPAN (sauf mention contraire)

Disponible auprès de : www.medpan.org

Table des matières

Les organisateurs	4
Contexte sur la pêche artisanale et les AMP en Méditerranée	6
Synthèse des recommandations	10
1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP	12
2. Engagement et participation des parties prenantes au processus décisionnel en matière de gestion des pêches	15
3. Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche	20
4. Durabilité économique de la pêche artisanale	26
5. La valeur ajoutée des réseaux d'AMP	30
Séances plénières d'introduction	32
Sessions de discussion	36
Évaluation des dimensions écologiques et socio-économiques de la gestion de la pêche artisanale dans les AMP méditerranéennes	36
Pêche de loisir: une activité encore durable?	38
Espèces envahissantes dans les AMP : impacts économiques et écologiques sur le secteur de la pêche artisanale	41
Aires Marines Protégées et aquaculture : répondre aux points d'interrogation.....	42
L'approche FishMPABlue2 pour la cogestion de la pêche artisanale dans les AMP	43
La cogestion de la pêche artisanale dans les AMP : contraintes, synergies et opportunités	45
Gestion communautaire de la pêche artisanale dans les AMP	46
Cadres juridiques pour la gestion des activités de pêche dans les AMP.....	49
Proposition d'un modèle de gouvernance pour la gestion de la pêche artisanale dans les AMP	51
Cadre juridique pour la gestion des activités de pêche dans les sites Natura 2000	53
Stratégies de lutte contre le braconnage dans les Aires Marines Protégées	56
Vers 2% de zones de non-prélèvement en Méditerranée: agir à différents niveaux	58
Enjeux et solutions pour l'éco-labellisation des pêcheries artisanales méditerranéennes	60
Les principes d'un pescatourisme durable.....	63
AMP et récifs artificiels, des outils de gestion complémentaires ?.....	65
Réseaux nationaux : une valeur ajoutée pour la gestion de la pêche artisanale dans et autour des AMP: Réseau espagnol de réserves marines et autres AMP en Méditerranée.....	67
Réseaux régionaux de gestionnaires d'AMP. Une valeur ajoutée pour la gestion de la pêche artisanale... ..	69
Financement durable des AMP	71
Session de clôture	74
Visite de terrain au Parc national de Cabrera	76
Annexe 1 - Liste des participants	78
Annexe 2 : Programme de la semaine	85
Annexe 3 - Processus d'élaboration du programme	87
Annexe 4 - Questionnaire de satisfaction	88

Les organisateurs



MedPAN est le réseau de gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée. Il regroupe actuellement plus de 100 institutions et ONGs de 19 pays méditerranéens qui ont la gestion directe d'Aires Marines Protégées (AMP) ou sont impliquées dans le développement des AMP en Méditerranée. Ces acteurs gèrent plus de 100 Aires Marines Protégées dans 19 pays méditerranéens. La mission du réseau MedPAN consiste à promouvoir, de manière partenariale, la pérennisation et le fonctionnement d'un réseau méditerranéen d'AMP écologiquement représentatif, connecté et géré efficacement contribuant à réduire le rythme actuel de l'appauvrissement de la biodiversité marine. www.medpan.org



Le *Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación* est chargé de proposer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de ressources agricoles, animales et halieutiques, de développement rural et d'industrie alimentaire. www.mapa.gob.es/es/



Le Ministerio para la Transición Ecológica est chargé de proposer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'énergie et d'environnement pour la transition vers un développement durable et un modèle productif et social plus écologique. Le ministère coordonne le projet intégré LIFE INTEMARES par l'intermédiaire de la Fondation pour la Biodiversité. www.miteco.gob.es - www.fundacion-biodiversidad.es



ORGANISMO
AUTÓNOMO
PARQUES
NACIONALES

Organismo Autónomo Parques Nacionales <https://www.miteco.gob.es/es/parques-nacionales-oapn/>

INTEMARES



LIFE IP INTEMARES « Gestion intégrée, innovante et participative du réseau Natura 2000 dans le milieu marin espagnol » est le plus grand projet de conservation marine en Europe. Il s'agit de la première initiative au niveau national combinant différents fonds européens pour la gestion de l'ensemble d'un réseau d'aires protégées, y compris le Fonds européen pour la mer et la pêche et le Fonds social européen. Son principal objectif est de réaliser un réseau consolidé de zones marines Natura 2000, géré de manière efficace et intégrée, avec la participation active des secteurs concernés et la recherche comme outil de base pour la prise de décision. Le projet promeut des approches innovantes par rapport au réseau Natura 2000 marin, afin de devenir des zones de référence pour un nouveau modèle de production dans le cadre d'une économie plus durable et à faible émission de carbone, impliquant les secteurs socio-économiques et les utilisateurs de la mer dans la gestion de ces sites. <http://www.intemares.es/>

Projet FishMPABlue2



Project co-financed by the European
Regional Development Fund

Le Projet FishMPABlue2 vise à tester un ensemble de mesures de gouvernance identifiées comme des facteurs clé pour une gestion réussie de la pêche artisanale à l'intérieur et autour des AMP («boîte à outils de gouvernance») et à évaluer son impact écologique, économique et social. Cette « boîte à outils de gouvernance » est actuellement testée dans 11 sites pilotes. La conférence régionale d'échange d'expérience FishMPABlue2 "Pêche artisanale durable" est intégrée à l'atelier MedPAN, avec une présentation générale durant la session conjointe en plénière et des présentations ciblées pendant les différentes sessions de travail en petits groupes. <https://fishmpablue-2.interreg-med.eu/>

Projet MAVA

Les objectifs des plans d'action MAVA pour la pêche de leur programme méditerranéen seront également intégrés dans le programme de l'atelier MedPAN. Dans le cadre de ces plans d'action, la Fondation, en collaboration avec des partenaires sur le terrain et des leaders d'opinion sur l'économie durable et la science de la conservation, cherche à rendre la pêche plus durable en limitant les impacts sur les espèces et les habitats prioritaires et en réduisant la pression de pêche sur les espèces de poissons de haut niveau trophique. <http://mava-foundation.org/fr/programmes-2/>

Objectifs internationaux

Les discussions et les résultats de l'atelier d'échange d'expériences auront lieu en gardant à l'esprit les engagements des pays méditerranéens à atteindre les objectifs de la Convention sur la diversité biologique d'ici 2020, et plus particulièrement l'objectif 11 sur la couverture et la gestion des AMP et l'objectif 6 sur le prélèvement durable des poissons et invertébrés ainsi que l'objectif 14 des Nations Unies pour le développement durable de conserver et utiliser les ressources marines et océanographiques de manière durable au service du développement durable.



© Cabrera National Park

Contexte sur la pêche artisanale et les AMP en Méditerranée

La pêche artisanale est l'un des piliers de la culture méditerranéenne. Aujourd'hui elle représente 83% des embarcations de pêche en Méditerranée et en mer noire et 57% de l'emploi direct dans le secteur de la pêche (150 000 pêcheurs et une activité économique connexe importante) mais ne génèrent que 14% des captures pour 20% de leur valeur (source: FAO-CGPM)

Les pêcheurs artisanaux sont directement dépendants de la santé des écosystèmes marins et de l'abondance des espèces qu'ils ciblent. Leurs stratégies de pêche, côtières et dans un rayon limité par rapport aux ports d'attache pour la plupart, visent à alterner zones et engins de pêche sélectifs afin de cibler des espèces variées en fonction des saisons. Ainsi, lorsqu'elle est pratiquée avec adaptabilité en termes d'engins et d'espèces ciblées, maîtrise (avant que les stocks ne montrent de signes d'épuisement) et dans le respect des règles établies, la pêche artisanale peut être beaucoup moins impactante sur la ressource et les habitats que les autres types de pêche. Mais aujourd'hui le maintien de cette activité est entravé par l'effondrement de la ressource qui est constatée à tous les niveaux. En

effet, la Commission Générale des Pêches en Méditerranée rapporte qu'environ 85% des stocks de la Méditerranée et de la mer Noire évalués sont pêchés à des niveaux biologiquement insoutenables.

Les AMP sont un type de mesure de gestion spatiale de plus en plus utilisé comme un des outils de gestion des pêcheries artisanales. En effet leur objectif principal est la protection de la biodiversité et des écosystèmes, et leurs résultats sur la régénération de la ressource peuvent directement bénéficier aux pêcheurs. Du fait de son échelle et de ses pratiques, la pêche artisanale peut être compatible avec une utilisation durable des ressources côtières et ainsi, pêcheurs et gestionnaires d'AMP se sont rapprochés.

Un certain nombre de réunions et de projets axés sur la pêche artisanale a eu lieu au cours des dernières années. De nombreuses recommandations en ont découlé, notamment en ce qui concerne la compatibilité éventuelle de la pêche artisanale avec les objectifs de conservation marine et la manière de parvenir à une meilleure gestion de l'environnement marin et à la régénération de la ressource.

Ce processus a culminé en septembre 2018 avec la conférence de haut niveau FAO-CFCM sur la pêche artisanale durable en Méditerranée et en mer Noire et la signature de la déclaration ministérielle du Plan d'action régional pour la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire. Un ensemble de recommandations élaborées au cours d'un échange à Jijel, en Algérie, au début de cette année entre pêcheurs et gestionnaires d'AMP méditerranéennes a été transmis à la FAO-CGPM pour contribuer à l'élaboration du document.

Parmi les préoccupations les plus importantes exprimées par les pêcheurs et les gestionnaires d'AMP figurent : la mise en place d'une approche participative impliquant le secteur de la pêche artisanale dans la gestion, la mise en place de zones de non-prélèvement efficaces qui permettent la régénération de la ressource avec des résultats tangibles pour les pêcheurs, le suivi et la gestion adaptative impliquant les pêcheurs et leurs savoirs traditionnels, une surveillance améliorée, la lutte contre la pêche illégale, la valorisation des produits de la pêche artisanale, le soutien aux activités alternatives...



L'ordre du jour de l'atelier MedPAN et le format des sessions s'articulent autour des objectifs suivants :

- **Donner un aperçu régional des stratégies, politiques, projets et programmes liés à la pêche artisanale et aux AMP de Méditerranée et échanger des points de vue et des idées sur la manière dont le réseau MedPAN peut influencer les politiques (européennes, méditerranéennes et internationales) de façon efficace;**
- **Aider les AMP et les communautés locales de pêche artisanale à identifier les bonnes pratiques et les solutions aux problèmes qu'elles rencontrent pour une gouvernance et une gestion efficaces de la pêche artisanale ;**
- **Plus spécifiquement, une conférence régionale du projet FishMPABlue2 se concentrera sur les résultats de la mise en œuvre de mesures de gestion puisées de la « Boîte à outils sur la gouvernance de la pêche artisanale durable » dans les 11 sites pilotes du projet.**



Un atelier d'échange d'expérience pour les gestionnaires d'AMP en Méditerranée

L'atelier régional d'échange d'expérience du Réseau MedPAN 2018 s'est concentré sur les « Défis méditerranéens des Aires Marines Protégées et de la pêche artisanale ». L'atelier s'est tenu du 13 au 15 novembre 2018 dans les îles Baléares à Palma de Majorque, en Espagne, en association avec plusieurs partenaires et sites pilotes dans le cadre du grand programme méditerranéen de la fondation MAVA et du projet Interreg Med FishMPA-Blue2.

Cet événement de trois jours s'inscrit dans le cadre de la conférence du projet Interreg Med FishMPA-Blue2. Les deux réunions se sont également tenues dans le cadre du deuxième séminaire Natura 2000 marin qui s'est tenu simultanément dans le même lieu à Palma de Majorque. Une séance d'ouverture conjointe a été organisée dans le but de favoriser les synergies entre les différents formats d'échanges.

L'objectif global de l'atelier MedPAN était de permettre aux gestionnaires d'AMP, aux pêcheurs et aux parties prenantes concernées de mettre en commun et de partager des informations, des compétences et des expériences et de faire le point sur les défis actuels des AMP et de la pêche artisanale en Méditerranée. L'atelier a donc donné l'occasion aux gestionnaires des AMP, aux chefs de projet et

aux intervenants de se rencontrer, de découvrir des initiatives, de s'inspirer et d'élaborer des approches à long terme pour mettre en œuvre des solutions ensemble.

Plus précisément, les objectifs de l'atelier de cette année étaient les suivants :

- Aider les AMP et les communautés locales de pêcheurs à identifier les meilleures pratiques et les solutions pour une gouvernance et une gestion efficaces des pêches artisanales ;
- Partager des points de vue et des idées sur la manière dont le réseau MedPAN peut influencer efficacement les politiques (européennes, méditerranéennes, internationales) ;
- Partager les résultats liés à la mise en œuvre des mesures prises à partir de la « boîte à outils de gouvernance » FishMPA-Blue2 au sein des 11 sites pilotes du projet.

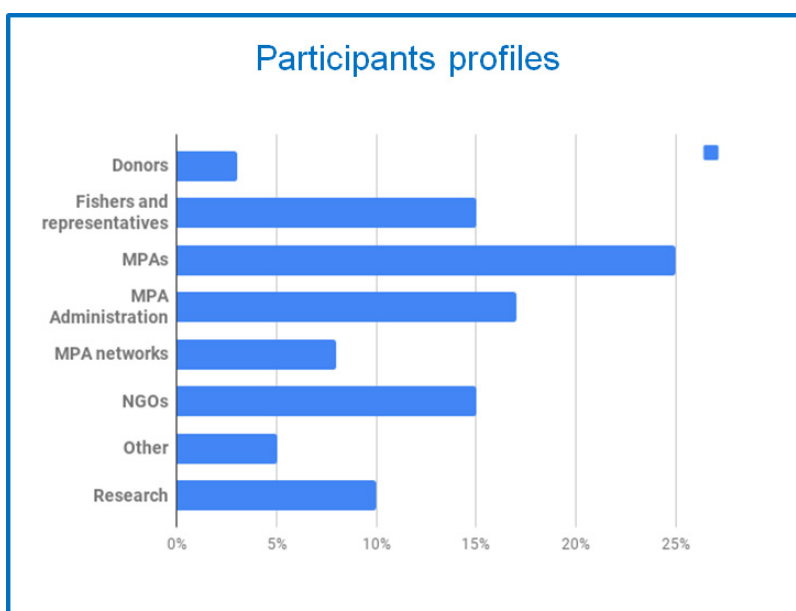
L'atelier a rassemblé près de 180 acteurs marins de 22 pays méditerranéens et au-delà, principalement des gestionnaires d'AMP, des pêcheurs et leurs représentants ainsi que des ONG (voir liste des participants en annexe).



Dix-huit sessions de discussion, introduites chacune par 2 ou 3 études de cas réparties sur 2 jours d'ateliers (48 études de cas présentées), ont permis aux participants de discuter de questions communes de gouvernance et de gestion des pêches artisanales : cadres juridiques, réglementation et contrôle, lutte contre le braconnage et la revente illégale de la pêche de loisir, cogestion et approches communautaires, durabilité économique, étiquetage écologique, tourisme, pécaturisme, récifs artificiels, espèces envahissantes

et aquaculture. Des thèmes transversaux ont également été abordés au cours de cet atelier, tels que le financement durable des AMP et la valeur ajoutée des réseaux nationaux et régionaux pour la gestion des activités de pêche dans les AMP.

👉 Vous pouvez jeter un oeil aux profils des participants ci-dessous et à la liste des participants en [«Annexe 1 - Liste des participants», page 78](#)

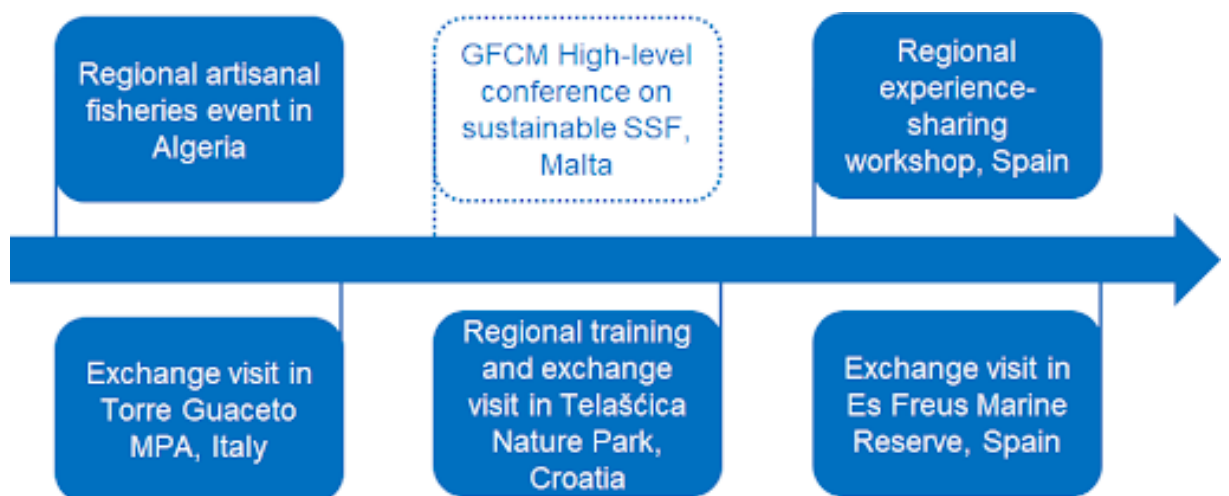




Synthèse des recommandations



L'atelier régional d'échange d'expérience du réseau MedPAN s'inscrit dans la continuité de plusieurs autres activités mises en place en 2018 par MedPAN et ses partenaires sur la pêche artisanale et les AMP, et d'un certain nombre de réunions et projets sur la pêche artisanale qui ont eu lieu ces dernières années.



Les conclusions et recommandations de l'atelier régional d'échange d'expérience MedPAN qui sont résumées dans cette section intègrent celles des autres activités d'échange d'expérience du réseau en 2018, ainsi que certains résultats et contributions de l'enquête sur les activités de pêche dans les AMP menée par MedPAN en 2018 (80 réponses de 17 pays).

Ces conclusions et recommandations s'articulent autour des cinq grands axes thématiques des sessions de discussions :

1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

2. Engagement et participation des parties prenantes au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

3. Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

4. Durabilité économique de la pêche artisanale

5. La valeur ajoutée des réseaux des AMP

 Vous trouverez des ressources utiles pour la gestion des pêches dans les AMP sur le site Web de MedPAN à l'adresse suivante : <http://medpan.org/fr/les-aires-marines-protégées/themes/les-amp-pour-la-peche-artisanale/>



1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

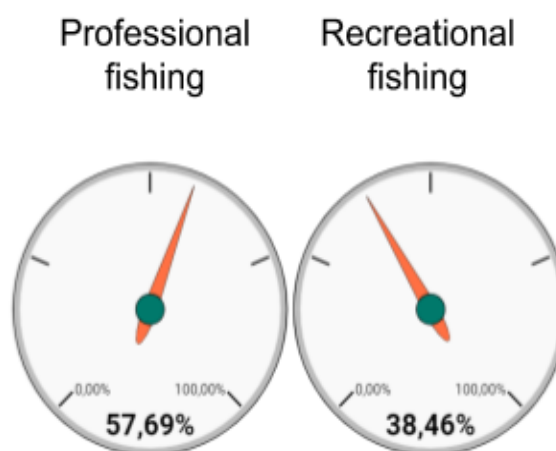
Il est essentiel d'établir une base écologique et socio-économique de référence lors de la création d'une AMP et de procéder à une évaluation continue pour mesurer les résultats concrets (spillover en particulier) et adapter la gestion et la réglementation afin d'assurer la conservation de la biodiversité et de maintenir une activité de pêche durable. Cela nécessite une approche systémique tenant compte des activités de pêche à l'intérieur et à l'extérieur de l'AMP.

GARANTIR LA COLLECTE D'INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES ET DE DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES SUR LA PÊCHE ARTISANALE ET DE LOISIR

Les réponses fournies par les gestionnaires des AMP au questionnaire diffusé par MedPAN en 2018 (80 réponses du questionnaire provenant de 17 pays), montrent qu'une majorité d'AMP (58%) mettent en œuvre des études ou des protocoles de suivi dédiés aux activités de pêche professionnelle, alors que les activités de pêche de loisir sont documentées pour seulement 38% d'entre elles. Cette lacune dans les connaissances devrait être comblée, car de nombreux gestionnaires (appuyés par les résultats de certaines études) estiment que les prises de la pêche de loisir sont parfois équivalentes en quantité aux prises des pêches artisanales. Il est donc également important de surveiller l'activité de pêche de loisir afin de cibler les mesures et la réglementation appropriées.

Study or monitoring protocol implemented in Mediterranean MPAs

source: MedPAN study 2018



La désignation de zones de pêche de loisir peut faciliter l'étude de son impact direct indépendamment de la pêche professionnelle et permettre ainsi d'adapter la réglementation de la pêche de loisir en conséquence.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS ET L'EFFORT DE PÊCHE

Dans l'ensemble, il semble que très peu d'AMP disposent de données sur l'effort de pêche (CPUE à mesurer dans des zones de statut de protection différent) et que des données complètes et solides sur la cartographie des habitats sont souvent manquantes. Ces données sont toutefois nécessaires pour identifier des stratégies efficaces de gestion par zone (bénéfiques des zones de non-prélèvement en particulier) et ainsi modifier la réglementation et l'adapter si nécessaire (par exemple, modifier le périmètre d'une zone de non-prélèvement, interdire certains engins sur les habitats qui peuvent être endommagés.)

ENGAGER LES PÊCHEURS DANS LES ACTIVITÉS DE SUIVI SCIENTIFIQUE ET VALORISER LEURS CONNAISSANCES TRADITIONNELLES.

L'une des recommandations récurrentes issues de l'échange organisé cette année concerne l'implication des pêcheurs dans les activités de suivi scientifique, qui est cruciale pour bénéficier de leur connaissance empirique du cycle de vie des espèces. Les conditions de leur engagement sont d'établir la confiance entre les gestionnaires de l'AMP et les pêcheurs, de se fonder sur des accords claires, de fournir régulièrement une rétroaction sur les résultats de suivi à la communauté de pêche et de compenser leur contribution aux activités de suivi. Les pêcheurs doivent également être formés à la collecte de données, tout comme les scientifiques et les gestionnaires pour intégrer les connaissances écologiques traditionnelles.

ACCROÎTRE LES CONNAISSANCES ET LE SUIVI DES ESPÈCES INVASIVES.

Davantage de données sont nécessaires pour accroître les connaissances sur les espèces invasives et évaluer leurs impacts écologiques et leurs répercussions sur le secteur de la pêche, ainsi que pour prendre des mesures en conséquence. En particulier, un suivi est nécessaire pour :

- » acquérir des connaissances sur le cycle de vie de ces espèces (reproduction, aires d'alimentation, etc.)
- » évaluer l'impact des espèces non-indigènes sur les communautés de pêcheurs dans les AMP
- » enregistrer les changements dans les populations d'espèces indigènes

Sur la base de ces données, les AMP seront en mesure de sensibiliser les communautés locales aux espèces invasives présentes et à celles à venir, ainsi que de promouvoir le rôle des AMP et leur bon état de conservation pour atténuer l'expansion des espèces invasives.



M. Mabari / MedPAN

Opportunités au niveau du réseau

- › **Diffuser des protocoles et des méthodologies de suivi présentant un bon rapport coût-efficacité, notamment la méthodologie FishMPABlue2.** Le Guide méthodologique MedPAN pour le suivi des pêches dans les AMP méditerranéennes, en cours de finalisation, sera diffusé en 2019.
- › **Contribuer à combler les lacunes dans les connaissances sur la cartographie des habitats dans les AMP méditerranéennes :** dans le cadre du projet financé par la Fondation MAVa sur la pêche en Méditerranée, MedPAN collecte actuellement toutes les données disponibles sur les cartographies d'habitat avec leurs métadonnées sur la qualité, l'échelle, la couverture etc. Les données collectées pourraient être incluses dans la base de données MedPAN à l'avenir. Cet apport de connaissances contribuera à la mise en place de mesures de conservation plus efficaces et plus appropriées à l'échelle de l'AMP. Il facilitera également la coopération entre des gestionnaires d'AMP confrontés à des défis similaires. MedPAN soutient par ailleurs des petits projets de cartographie d'habitat dans plusieurs AMP.
- › **Contribuer à combler les lacunes dans les connaissances sur les données de base écologiques et socio-économiques (y compris les données sur la pêche de loisir).** En 2019, dans le cadre du projet financé par la Fondation MAVa sur la pêche en Méditerranée, MedPAN mènera des campagnes de collecte de données dans 4 AMP méditerranéennes où ces informations ne sont pas encore ou partiellement disponibles.
- › **Contribuer à combler les lacunes dans les connaissances pour la caractérisation des pêches dans les AMP méditerranéennes :** toujours dans le cadre du projet MAVa, MedPAN collectera des données sur la pêche professionnelle et de loisir (y compris les connaissances traditionnelles).
- › **Élaborer et mettre en œuvre des modules de formation spécifiques sur la cartographie d'habitat et le suivi de l'effort de pêche dans le cadre du programme régulier de formation MedPAN.** L'une des composantes de ces formations devrait être de renforcer la capacité des scientifiques et des gestionnaires à intégrer les connaissances écologiques traditionnelles des pêcheurs, ainsi qu'à former les pêcheurs à la collecte de données.
- › **Sensibiliser et former les pêcheurs et les autorités de la pêche aux réponses aux défis environnementaux** (en particulier le changement climatique et les espèces invasives).
- › **Identifier et partager des outils pour faciliter le suivi des activités de pêche de loisir dans les AMP** (par exemple, diffuser une solution telle que l'application mobile actuellement développée dans les réserves marines espagnoles).
- › **Organiser un atelier d'échange d'expérience** sur le suivi et la gestion de la pêche de loisir dans les AMP (ou un atelier régional de formation).
- › **Promouvoir un système d'évaluation de l'efficacité des AMP au niveau européen ou régional (supranational)** qui atteste de l'efficacité des AMP dans chaque pays et encourage les changements nécessaires dans leur gestion pour qu'elles soient fonctionnelles.
- › Promouvoir les initiatives et outils existants tels que la [Stratégie de l'UICN pour les espèces exotiques invasives marines dans les aires marines protégées](#) et la [plate-forme MedMIS](#) pour mieux traiter et suivre les espèces exotiques invasives dans les AMP.

2. Engagement et participation des parties prenantes au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Pour être efficaces, les AMP devraient avoir un système de gouvernance qui implique les pêcheurs et les autres parties prenantes dans leur comité de gestion pour une participation active à la prise de décision conjointe (structure de cogestion) et à la co-conception des mesures de gestion. En effet, les mesures réglementaires élaborées selon une approche participative impliquant le secteur de la pêche artisanale permettront de trouver le meilleur compromis quant au choix des zones à protéger et aux mesures de gestion à adopter. Les pêcheurs devraient donc avoir un rôle actif, une responsabilité et un pouvoir dans la création et la gestion des AMP, et leurs connaissances devraient être prises en compte dans l'établissement du zonage, des mesures de gestion et du contrôle. Pour réussir, la participation des pêcheurs à la cogestion devrait être fondée sur les huit principes d'Elinor Ostrom sur la façon dont les biens communs peuvent être gérés de façon durable et équitable dans une collectivité.

Les 8 règles d'Elinor Ostrom pour gérer les biens communs

Les biens communs sont les choses que [nous possédons tous](#), qui ne sont ni la propriété privée, ni gérées par le gouvernement en notre nom. Certains sont à grande échelle et quelque peu abstraits, comme la langue anglaise. D'autres sont locaux et plus tangibles, comme les droits de pêche, et elles nécessitent une gestion plus prudente. Notre modèle politique actuel est sceptique à l'égard des biens communs : si personne n'assume la responsabilité de quelque chose, il y aura inévitablement des abus. Il doit donc être soit entre les mains du secteur privé, soit géré par des institutions publiques.

Il existe cependant de bons exemples de biens communs - des réseaux d'irrigation ou des pâturages qui ont été gérés par et pour les gens ordinaires pendant des générations, et qui fonctionnent toujours. Il y a aussi des exemples de pâturages dégradés et de zones de pêche surexploitées, de biens communs en mauvais état où une ressource a été mal gérée et détruite. [Elinor Ostrom](#) a étudié les deux types et a dressé une liste de principes pour la gestion des biens communs. Ils apparaissent dans le [livre de Derek Wall sur son travail](#), et ils valent la peine d'être partagés.

1. Les biens communs doivent avoir des limites clairement définies.

Qui a accès à quoi ? À moins qu'il n'y ait des avantages bien spécifiés, cela devient un bien gratuit pour tous, et ce n'est pas ainsi que les biens communs fonctionnent.

2. Les règles devraient être adaptées aux circonstances locales. Il n'existe pas d'approche unique pour la gestion des ressources communes. Les règles devraient être dictées par la population locale et les besoins écologiques locaux.



3. **Une prise de décision participative est vitale.** Il y a toutes sortes de façons d'y arriver, mais les gens seront plus enclins à suivre les règles s'ils ont un coup de main pour les rédiger. Faire participer le plus grand nombre de personnes possible à la prise de décisions.
4. **Une gouvernance effective et redevable à la communauté.** Une fois les règles établies, les communautés ont besoin d'un moyen de vérifier que les gens les respectent. Les biens communs ne fonctionnent pas sur la bonne volonté, mais sur l'obligation de rendre des comptes.
5. **Un système gradué de sanction pour ceux qui abusent des biens communs.** Ostrom a fait remarquer que les biens communs qui fonctionnaient le mieux n'interdisaient pas seulement les gens qui enfreignaient les règles. Cela avait tendance à créer du ressentiment. Au lieu de cela, ils avaient des systèmes d'avertissements et d'amendes, ainsi que des conséquences informelles sur la réputation au sein de la communauté.
6. **La résolution des conflits devrait être facilement peut coûteuse.** Lorsque des problèmes surgissent, leur résolution doit être informelle, peu coûteuse et simple. Cela signifie que n'importe qui peut soumettre ses problèmes à la médiation et que personne n'est exclu. Les problèmes sont résolus plutôt que d'être ignorés parce que personne ne veut payer les frais juridiques.
7. **Les biens communs ont le droit de s'organiser.** Vos règles appliquées aux biens communs ne compteront pour rien si une autorité locale supérieure ne les reconnaît pas comme légitimes.
8. **Les biens communs fonctionnent mieux lorsqu'elles sont imbriquées dans de plus grands réseaux.** Certaines choses peuvent être gérées localement, mais d'autres peuvent nécessiter une coopération régionale plus large - par exemple, un réseau d'irrigation peut dépendre d'un fleuve dont d'autres puisent également en amont.

La « tragédie des biens communs » est réelle, mais elle n'est pas inévitable. Il est possible de créer et d'exploiter des biens communs prospères, une troisième voie en plus de la propriété privée et du contrôle gouvernemental. À une époque où nous dépendons tous des biens communs mondiaux comme l'atmosphère ou les océans, nous devrions accorder plus d'attention à la gestion des biens communs.



Source: Jeremy Williams - <https://makewealthhistory.org>



Principales parties prenantes à impliquer pour atteindre les objectifs de l'AMP liés à la gestion des activités de pêche

Pêcheurs et organisations de pêche	95%
Garde côtière et autres autorités policières	88%
Ministères et agences nationales	86%
Organisations scientifiques	86%
Municipalités et autres administrations locales	81%
Autorités de régulation	47%
ONG	44%
Autres groupes d'utilisateurs	42%
Procureur et autres autorités judiciaires	35%

source: étude MedPAN 2018

INSTAURER UN CLIMAT DE CONFIANCE

L'une des recommandations récurrentes issues de l'échange organisé cette année concerne l'implication des pêcheurs dans les activités de suivi scientifique, qui est cruciale pour bénéficier de leur connaissance empirique du cycle de vie des espèces. Les conditions de l'engagement des pêcheurs sont d'établir la confiance entre les gestionnaires de l'AMP et les pêcheurs, de se fonder sur des accords clairs, de fournir régulièrement une rétroaction sur les résultats des suivis à la communauté de pêche et de compenser leur contribution aux activités de suivi. Les pêcheurs doivent également être formés à la collecte de données, ainsi que les scientifiques et les gestionnaires pour intégrer les connaissances écologiques traditionnelles.

CONSTRUIRE DES RELATIONS SUR DES ACCORDS CLAIRS

Il est également important de fonder ces relations sur des accords clairs : ceux-ci peuvent être informels au début (au début de l'engagement), mais ils doivent ensuite être formalisés et les rôles des deux parties doivent être clairement énoncés. On peut commencer à communiquer avec les pêcheurs «clés» (les plus réceptifs), qui aideront à convaincre les autres pêcheurs de la collectivité que travailler avec les gestionnaires de l'AMP peut mener à une situation où tout le monde est gagnant. Travailler ensemble pour résoudre les problèmes soulevés par la communauté de pêche aidera à renforcer la confiance mutuelle et les relations au sein des membres de cette communauté et ainsi qu'avec les autorités.

PROMOUVOIR LA CRÉATION D'ASSOCIATIONS ET DE COOPÉRATIVES DE PÊCHEURS

La promotion de la création d'associations et de coopératives de pêcheurs (p. ex. cofradias espagnoles) facilitera la discussion sur des questions et des solutions communes et améliorera la gestion des ressources marines ainsi que les interactions avec l'AMP. Les AMP peuvent ainsi stimuler l'organisation sociale des pêcheurs. Cela peut être un premier pas vers la cogestion.

ASSURER LA RECONNAISSANCE ET LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE GESTION ET DE PRISE DE DÉCISION

Les approches communautaires devraient également tenir compte de la forte contribution des femmes dans les pêches artisanales (tenant compte de leur participation en amont et en aval de l'activité de pêche, les femmes représentent 50% de l'effectif du secteur de la pêche artisanale). Il est donc essentiel de veiller à ce que les femmes soient davantage reconnues par la promotion d'un leadership et d'un cadre juridique favorisant leur intégration, et qu'elles soient associées au processus de gestion et de prise de décision.

OFFRIR DES AVANTAGES CONCRETS AUX PÊCHEURS POUR LEUR DISPONIBILITÉ ET LEUR PARTICIPATION

Dès le début du processus, il est également crucial de tenir compte de l'enjeu économique des pêcheurs et de leur offrir des avantages concrets pour leur disponibilité et leur participation (p. ex. nouveaux filets, machines à glace, etc.). Le développement du pescatourisme apparaît aussi comme un bon outil pour établir des relations plus étroites avec les pêcheurs locaux, commencer la cogestion et favoriser leur adhésion à la réglementation de l'AMP.

ÉVALUER L'IMPLICATION RÉELLE DES PÊCHEURS DANS LA COGESTION

Afin d'évaluer la participation réelle des pêcheurs artisanaux à la cogestion, une consultation transparente entre les pêcheurs est nécessaire dans le but, d'une part, de vérifier leur participation réelle et leur rôle actif dans la gestion des AMP et, d'autre part, de suivre et d'accroître leur niveau de sensibilisation et leur rôle potentiel.

OFFRIR DES FORMATIONS AUX PÊCHEURS

Le manque de soutien et de temps empêche les pêcheurs de bénéficier de formation, car ils n'ont aucun moyen d'y accéder.

ASSURER UN NIVEAU ACCEPTABLE DE CONTRÔLE DU TERRITOIRE

Enfin, et ce n'est pas le moins important, une condition préalable de base pour engager les pêcheurs dans la gestion de l'AMP est que l'AMP puisse assurer un niveau acceptable de contrôle du territoire. Les pêcheurs attendent de l'AMP, qu'elle contribue efficacement à l'application de la loi et à la rationalisation du territoire de pêche. L'AMP doit donc disposer d'une stratégie spécifique et d'outils concrets pour soutenir la pêche artisanale locale, par rapport à d'autres usages et acteurs «compétitifs» (pêche industrielle et récréative, tourisme, etc.) et aux pratiques de pêche illégale (chalutage en zone côtière, braconnage, vente illégale des captures...).

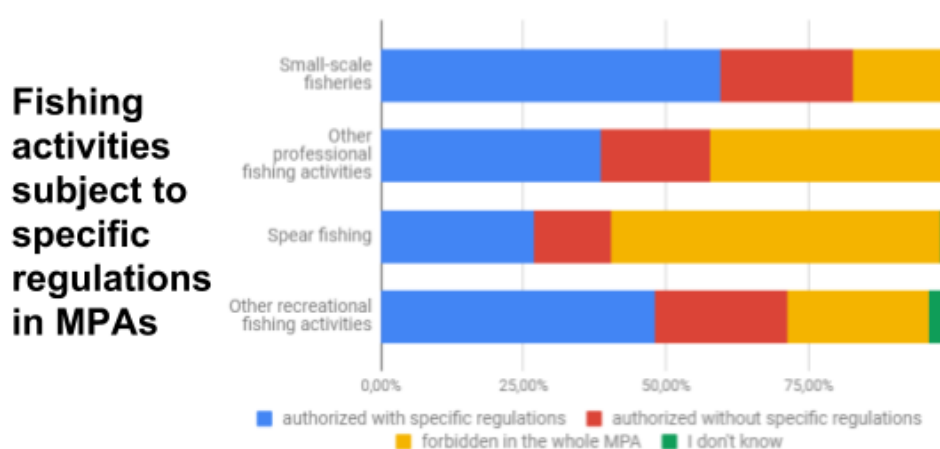
Opportunités au niveau du réseau

- › **Défendre au niveau national la nécessité pour les administrations d'adopter un modèle de cogestion pour la pêche artisanale dans les AMP.** Dans le cadre de la nouvelle stratégie MedPAN, le soutien au niveau national pourrait se faire par le biais d'outils de plaidoyer et de communication ad hoc, développés par MedPAN, et utilisés par les gestionnaires d'AMP. Les réseaux sous-régionaux et nationaux de gestionnaires d'AMP ont également un rôle important à jouer.
- › **Mettre en œuvre des campagnes d'information au niveau national pour promouvoir les AMP en tant qu'outil efficace pour la gestion de la pêche artisanale.** Dans le cadre de la nouvelle stratégie MedPAN, le soutien au niveau national pourrait se faire par le biais d'outils de plaidoyer et de communication ad hoc, développés par MedPAN, et utilisés par les gestionnaires des AMP. Les réseaux sous-régionaux et nationaux de gestionnaires d'AMP ont également un rôle important à jouer.
- › **Promouvoir le modèle de gouvernance FishMPABlue2 et l'approche « boîte à outils » :** dans un premier temps, en 2019, MedPAN et ses partenaires identifieront au moins 5 AMP supplémentaires (outre les sites pilotes du projet) pour s'engager dans l'approche FishMPABlue2.
- › **Organiser des visites de terrain avec les pêcheurs, les administrations des pêches et les gestionnaires d'AMP pour permettre des échanges entre pairs fondés sur l'observation de cas concrets de réussite.** Les visites d'échange devraient cibler des expériences de cogestion *bottom-up* dans des communautés de pêche locales structurées en coopératives ou associations, où les réglementations de pêche et les zones de non-prélèvement donnent des résultats tangibles en matière de conservation et au bénéfice des pêcheurs. Dans le cadre de la nouvelle stratégie MedPAN, et dans celui du projet COGITO (WWF, MedPAN, Conservatoire du Littoral et association PIM) des visites d'échange et des formations multi-acteurs seront organisées.
- › **Élaborer et mettre en œuvre des modules de formation spécifiques pour les gestionnaires et les pêcheurs sur la cogestion de la pêche artisanale dans les AMP.** Dans le cadre du projet MAVA sur la pêche, MedPAN développera en 2019 des modules spécifiques dans le cadre de son programme de formation permanent.
- › **Renforcer les collaborations entre MedPAN et FARNET (le réseau européen des zones de pêche)** afin de mieux faire connaître le rôle possible des GALPA pour faciliter les interactions entre les AMP et les parties prenantes et l'implication des pêcheurs artisanaux dans la gouvernance des AMP (de leur création à leur gestion)
- › **Renforcer les collaborations entre MedPAN et les plateformes de pêcheurs artisanaux** (LIFE - Low Impact Fishers of Europe, Plateforme maghrébine de la pêche artisanale) pour faciliter les interactions entre les AMP et les pêcheurs artisanaux et leur implication dans la gouvernance des AMP (de leur création à leur gestion).

3. Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

La réglementation et le contrôle des activités de pêche sont au premier rang des priorités de la gestion des pêches dans les AMP.

Les résultats de l'étude menée par MedPAN en 2018 (80 réponses de 17 pays) le prouvent : 75% des AMP ont répondu qu'il s'agissait d'une priorité élevée et 20% d'une priorité moyenne. Cette préoccupation a également été régulièrement soulevée au cours des échanges entre gestionnaires d'AMP et pêcheurs artisanaux, qui soulignent les uns comme les autres, l'absence de contrôle et de mises en oeuvre efficaces des réglementations et, dans une certaine mesure aussi, l'inadéquation des cadres juridiques.



source: MedPAN study 2018

SURMONTER LES CONFLITS DE COMPÉTENCES ENTRE LES ADMINISTRATIONS EN FAISANT DES PÊCHEURS LES PORTE-PAROLE DE L'AMP

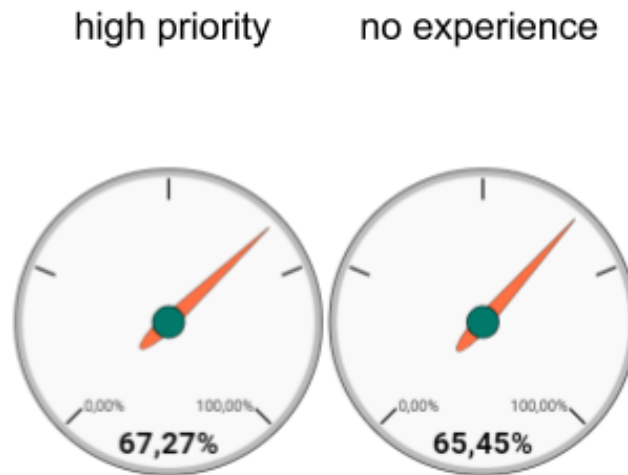
De nombreuses AMP n'ont pas de réglementation spécifique en matière de pêche, tandis que les réglementations en dehors de l'AMP sont prises par des autorités qui n'ont pas de compétences à l'intérieur. Il y a souvent un conflit de compétences entre le ministère de l'Agriculture/Pêche et le ministère de l'Environnement. De tels conflits peuvent être surmontés en donnant aux pêcheurs les moyens d'être la voix de l'AMP auprès des institutions concernées. Cela suppose que les pêcheurs participent à la cogestion de l'AMP.

LUTTER CONTRE LE BRACONNAGE ET LA REVENTE ILLÉGALE DES PRISES DE LA PÊCHE DE LOISIR

En tête de liste, le problème de la revente illégale des prises de la pêche de loisir est mentionné à plusieurs reprises tant par les gestionnaires que par les pêcheurs. Sur la base des résultats de l'étude susmentionnée, l'amélioration de la surveillance et du contrôle de la vente illégale des prises de la pêche de loisir est considérée comme une priorité élevée par 67 % des AMP et comme une priorité moyenne par 25 %. Par ailleurs, 65% des AMP indiquent qu'elles n'ont aucune expérience dans ce domaine et sont donc impuissantes face à ce problème.

Improve the surveillance and control of illegal sale of recreational fishing catches

source: MedPAN study 2018



Il est important de rappeler ici qu'en plus des dommages écologiques, la revente illégale des prises de la pêche de loisir met en péril l'économie déjà fragile de la pêche artisanale. Comme nous l'avons déjà dit, une condition préalable fondamentale à la participation des pêcheurs à la gestion de l'AMP est que l'AMP puisse assurer un niveau acceptable de contrôle du territoire.

En effet, la création d'une zone de non-prélèvement est perçue par les pêcheurs comme un sacrifice d'une partie de leur territoire de pêche. Si la zone de non-prélèvement n'est pas correctement contrôlée, l'effet réserve attendu sera entravé par les activités de pêche illégale. Les pêcheurs ne verront donc pas les bénéfices escomptés en retour du sacrifice qu'ils ont fait, et l'AMP sera discréditée. Pire encore, si des activités de pêche illégales persistent dans la zone de non-prélèvement ou malgré les dispositions réglementaires, ceux qui se conforment à la règle aujourd'hui finiront par la violer demain.

Il est donc essentiel de doter les AMP de stratégies et d'outils, ainsi que des compétences juridiques et des moyens nécessaires pour endiguer ce problème omniprésent en Méditerranée. Bien entendu, le braconnage n'est pas toujours motivé par des intérêts économiques et toutes les activités de pêche illégale doivent être combattues.

	Niveau de priorité			Expérience	
	pas une priorité ou faible	moyenne	haute	pas d'expérience	certaines actions déjà mises en œuvre
Clarifier les structures de gouvernance (c.-à-d. les rôles et responsabilités des différentes autorités et organisations).	27,27%	27,27%	45,45%	32,73%	67,27%
Fixer des limites et des quotas pour les permis de pêche (tous les types) afin de réduire l'effort de pêche à l'intérieur de l'AMP.	27,27%	21,82%	50,91%	41,82%	58,18%

	Niveau de priorité			Expérience	
Établir des droits territoriaux pour sauvegarder l'effort de pêche des pêcheurs locaux et limiter l'entrée de nouveaux pêcheurs.	25,45%	36,36%	38,18%	60,00%	40,00%
Augmenter le temps et le périmètre de surveillance dans l'AMP	7,27%	29,09%	63,64%	20,00%	80,00%
Impliquer les pêcheurs locaux dans les activités de surveillance	16,36%	29,09%	54,55%	54,55%	45,45%
Améliorer la surveillance et le contrôle du chalutage illécite dans la bande côtière	25,45%	25,45%	49,09%	43,64%	56,36%
Améliorer la surveillance et le contrôle de la vente illégale des prises de la pêche de loisir.	7,27%	25,45%	67,27%	65,45%	34,55%
Lutter efficacement contre le braconnage et les pratiques destructrices affectant les écosystèmes marins (par exemple, la dynamite).	14,55%	21,82%	63,64%	47,27%	52,73
Élaborer des réglementations spécifiques pour soutenir les activités génératrices de revenus intersectorielles (par exemple, le pécaturisme).	12,73%	38,18%	49,09%	60,00%	40,00%
Favoriser la coordination des législations nationales et régionales en matière de conservation, de pêche et de tourisme	10,31%	29,09%	60,00%	49,09%	50,91%

source: MedPAN study 2018

DOTER LES GARDES DE COMPÉTENCES POLICIÈRES ET RENFORCER LA COORDINATION ENTRE LES AUTORITÉS, LES ADMINISTRATIONS ET LES ACTEURS LOCAUX.

Les AMP soulignent presque unanimement l'importance cruciale d'habiliter les gardes des AMP avec des compétences policières pour leur permettre d'imposer des amendes aux contrevenants. Cette compétence juridique est considérée comme essentielle pour ne pas dépendre uniquement d'autorités extérieures et pour permettre une réponse rapide et efficace aux infractions détectées lors des patrouilles.

Mais dans tous les cas, une coordination efficace tirant le meilleur parti de la complémentarité des compétences policières des gardes des AMP et des autres autorités est la clé d'une mise en oeuvre réussie de la réglementation, en particulier pour traiter les infractions les plus graves.

La coordination de toutes les administrations compétentes (environnement, pêche), des autorités policières et judiciaires et des parties prenantes (y compris les clubs de plongée, les pêcheurs

pour autant que l'anonymat de leurs informations soit assuré...) devrait permettre de couvrir toute la chaîne des infractions (de la capture du poisson à sa vente) et considérer tous les acteurs (complices) impliqués dans les activités illégales et qui en bénéficient (restaurants, poissonniers...).

Le procureur est l'un des acteurs clés de cette coordination. Cependant, les infractions environnementales ne sont pas toujours la priorité des procureurs, soit parce qu'ils doivent traiter des affaires pénales graves (meurtre, trafic de stupéfiants et d'armes...), soit parce qu'ils ne connaissent pas la législation environnementale et sont donc peu enclins à s'engager dans ce domaine. Les AMP devraient donc s'efforcer de sensibiliser les procureurs aux infractions environnementales afin de les impliquer activement dans la mise en place d'une stratégie pénale visant à garantir une réponse efficace, proportionnée et rapide aux activités de pêche illégale et aux infractions environnementales (selon la gravité de l'infraction).

En particulier, la stratégie pénale devrait prévoir des sanctions et des amendes suffisamment dissuasives. Il faut garder à l'esprit que les braconniers pensent comme les hommes d'affaires et ne seront pas découragés de poursuivre leur activité si le revenu attendu reste supérieur au risque. Dans le cas des infractions les plus graves, le défi pour les AMP sera de caractériser et de calculer le coût des dommages écologiques.

Il est également fortement recommandé de communiquer et de donner de la visibilité aux opérations policières et judiciaires les plus emblématiques dans les médias, afin de décourager les contrevenants.

OPTIMISER LE TRAVAIL DES ÉQUIPES DE TERRAIN GRÂCE À L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE SURVEILLANCE

L'un des principaux défis pour améliorer la mise en oeuvre de la réglementation et le contrôle des activités de pêche est d'assurer une surveillance efficace. Il est bien sûr essentiel d'effectuer des patrouilles régulières de jour comme de nuit. Cependant, les coûts matériels et humains des patrouilles en mer sont très élevés et une stratégie de surveillance ne peut se fonder uniquement sur cette approche. Il est donc crucial de coordonner une stratégie de surveillance en mer et sur terre, et en particulier de concentrer les efforts sur le contrôle des poissonniers, écailleurs et des restaurants.

Même si la présence de gardes sur le terrain est essentielle, l'utilisation de technologies telles que la vidéosurveillance, les drones, les radars peut permettre de maintenir une surveillance 24 heures sur 24 sur de grandes surfaces. L'utilisation de ces technologies soulève un certain nombre de contraintes techniques et juridiques, mais devrait être examinée de près et systématiquement par les AMP et les autres autorités (en particulier dans le cas des grandes AMP).

ADAPTER LA RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE DE LOISIR

Au-delà de la question de la revente illégale, la forte croissance de la pêche de loisir et l'évolution de ses pratiques nécessitent une adaptation des cadres réglementaires.

Comme nous l'avons déjà mentionné, de nombreux gestionnaires (appuyés par les résultats de certaines études) estiment que les prises de la pêche de loisir sont parfois équivalentes en quantité aux prises des pêches artisanales. Bien qu'il soit recommandé de mener des études et de suivre régulièrement les activités de pêche de loisir, l'absence de données ou d'un plan de gestion «optimal» de l'AMP ne devrait pas servir de prétexte pour retarder les mesures visant à contrer les menaces imminentes.

Le nombre croissant de pêcheurs de loisir et l'évolution rapide des engins et des techniques (en particulier les techniques de détection) exigent dans de nombreuses AMP (et au-delà) une adaptation rapide des règlements (permis, quotas, zonage et application des réglementations).

VERS 2 % DE ZONES DE NON-PRÉLÈVEMENT EFFECTIVEMENT GÉRÉES

Les zones de non-prélèvement sont reconnues comme un outil de gestion efficace pour la régénération des stocks de poissons. En Méditerranée, quelques exemples réussis ont apporté la preuve de l'exportation de biomasse à partir d'anciennes AMP et réserves de pêche dotées de zones de non-prélèvement.

Les participants au Forum 2016 des aires marines protégées en Méditerranée (Tanger 2016) ont mis à jour la feuille de route des AMP de la Méditerranée en recommandant d'accroître la couverture et la mise en œuvre des zones de non-accès, de non-prélèvement et de non pêche, dans les AMP existantes ou futures, à partir de la couverture actuelle de 0,04% de la mer Méditerranée pour atteindre au moins 2% d'ici 2020, notamment dans les principales zones fonctionnelles. (cf: [Mediterranean MPA Roadmap 2016](#), [Tangier declaration](#)).

Les participants aux échanges MedPAN de cette année ont souligné la nécessité de désigner des zones de non-prélèvement permanentes, qui peuvent être complétées par d'autres mesures telles que des fermetures saisonnières ou temporaires dans les zones adjacentes au sein d'une zone tampon.

Les zones de non-prélèvement devraient cibler les écosystèmes (plutôt que les espèces) et correspondre à la partie de la surface de l'AMP nécessaire pour permettre une régénération suivie d'un effet réserve significatif. Des recherches scientifiques récentes ont indiqué qu'une superficie minimale de 4 km² devrait être désignée afin d'assurer l'efficacité des zones de non-prélèvement. ([voir le document de référence ici](#)).

Une autre condition nécessaire au succès d'une zone de non-prélèvement est qu'elle soit correctement et efficacement contrôlée et que les réglementations y soient appliquées. Cette recommandation peut sembler évidente, mais elle mérite d'être mise en avant, car les objectifs quantifiés de couverture ont souvent tendance à éclipser les enjeux de gestion. Au cours de l'atelier MedPAN, la question a été posée de savoir combien des 0,04 % de zones de non-prélèvement existantes sont efficacement gérées? La moitié d'entre elles peut-être ? Dans l'affirmative, cela signifierait que l'objectif d'étendre la couverture à 2 % augmenterait la couverture actuelle d'un facteur 100.

L'utilisation de technologies de surveillance d'un bon rapport coût-efficacité sera donc essentielle pour atteindre l'objectif d'étendre à 2% de la mer Méditerranée, la couverture des zones strictement protégées, efficacement gérées et dont les réglementations sont appliquées.



Opportunités au niveau du réseau

- › **Plaider au niveau national pour habilitier les gardes des AMP d'une compétence policière et pour une meilleure coordination entre les organes et instruments juridiques.** Cette approche pourrait s'appuyer sur un retour d'information documenté et une synthèse des bonnes pratiques des pays qui ont accordé ces prérogatives aux AMP et qui ont réussi à surmonter les obstacles juridiques et les incohérences entre administrations.
- › **Contribuer à sensibiliser les procureurs** afin qu'ils s'engagent à traiter les infractions environnementales dans les AMP en développant les échanges entre le réseau MedPAN et le réseau européen des procureurs de l'environnement.
- › **Contribuer à sensibiliser davantage la Garde côtière et autres services de police** pour les inciter à s'attaquer aux pratiques de pêche illégales dans les AMP (et au-delà).
- › **Sensibiliser au niveau national à la nécessité d'une meilleure réglementation de la pêche de loisir (permis, quotas, engins, zonage et réglementations).** Le plaidoyer pourrait se baser sur un inventaire des techniques et engins anciens et nouveaux utilisés dans la pêche de loisir (en particulier les technologies de détection) qui devraient être interdits ou mieux réglementés dans les AMP (et éventuellement aussi en dehors).
- › **Identifier une stratégie pour raisonner les lobbies de la pêche de loisir**, afin de mettre fin à la «pêche libre» dans les pays où la pêche de loisir n'est pas soumise à licence et quotas (ex. France).
- › **Plaider au niveau national en faveur de l'augmentation de la couverture des zones de non-prélèvement et veiller à ce qu'elles soient correctement contrôlées et gérées.** Ce plaidoyer doit être préliminairement basé sur une cartographie des zones strictement protégées (pas de pêche, pas de prise, interdiction d'accès) pour faire le point sur la couverture actuelle pour chaque pays. Elle doit être étayée par des recommandations documentées basées sur les retours d'expérience réussies de zones de non-prélèvement au sein d'AMP, ainsi que sur des arguments tangibles compilés à partir de la littérature scientifique (étude spécifique sur l'effet réserve, les zones à désigner, la taille minimale, la connectivité...). L'approche devrait être divisée en outils de plaidoyer et de communication à définir en fonction des différents cibles à considérer (administrations, pêcheurs professionnels et récréatifs, autres utilisateurs). En 2019, MedPAN développera des outils de communication ad'hoc sur les bénéfices des zones de non-prélèvement. Les questions de surveillance et de mise en oeuvre de la réglementation devraient être mises en évidence de manière très explicite, avec un ensemble de recommandations, incluant des recommandations sur les solutions technologiques applicables.
- › **Contribuer à renforcer les connaissances et la compréhension des gestionnaires d'AMP et des pêcheurs sur les objectifs de conservation Natura 2000, ainsi que leur connaissance des politiques de la pêche et des instruments financiers de l'UE.** Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, MedPAN favorisera une communication interne directe de gestionnaires à gestionnaires pour une meilleure compréhension des contextes et enjeux qu'ils partagent (ex: Natura 2000).
- › **Mettre à la disposition des gestionnaires d'AMP un catalogue des technologies de suivi et de surveillance existantes.**
- › Donner une visibilité aux projets de coopération régionale qui peuvent aider à mieux comprendre les problèmes communs et à partager des solutions.

4. Durabilité économique de la pêche artisanale

La pêche artisanale joue un rôle important dans la préservation du patrimoine culturel et des ressources marines grâce à des techniques de pêche sélectives, ancestrales et passives, adaptées aux habitats marins. La pêche artisanale crée une valeur ajoutée en termes de développement local, de durabilité sociale et environnementale grâce à sa capacité à créer des circuits de distribution courts et fournit aux consommateurs des produits de qualité avec plus de confiance et de facilité. En Méditerranée, la pêche artisanale est confrontée à des défis liés aux moyens d'action limités, à la rentabilité, à la compétitivité et aux difficultés d'accès au marché face aux produits industriels et aquacoles.

Sur la base des résultats de l'étude menée par MedPAN en 2018 (80 réponses de 17 pays), la durabilité économique de la pêche artisanale est le domaine de gestion dans laquelle les AMP sont les moins expérimentées (42% disent n'avoir aucune expérience).

PROMOUVOIR DES MÉCANISMES DE CERTIFICATION POUR LA PÊCHE ARTISANALE

Plus spécifiquement, la valorisation des produits issus de la pêche artisanale durable à travers des mécanismes de certification/labelisation est considérée comme hautement prioritaire par 57% des AMP, tandis que 73,5% disent ne pas avoir d'expérience dans ce domaine.

**Support
certification/
labelisation of
sustainable
fisheries**

source: MedPAN study 2018



Comme condition préalable à un projet de certification, les pêcheurs doivent être conscients de l'importance de leurs méthodes et pratiques de pêche, ainsi que de l'importance de les maintenir et de les transmettre aux générations futures : connaître l'histoire de la pêche, son évolution, les matériaux naturels qui peuvent être utilisés, l'impact sur le stock de poissons... Ils pourront alors évaluer leur approche.

Comme la communauté des pêcheurs doit être l'initiative du projet, le protagoniste de la certification, une bonne organisation est nécessaire. Les AMP devraient donc favoriser la création de coopératives de pêcheurs, de groupements ou organisations de producteurs, de micro-entreprises ou d'autres structures afin de mieux organiser leurs activités, faciliter la labellisation des méthodes et produits de la pêche, mais aussi mutualiser les coûts, ajouter de la valeur et assurer une vente directe ou en circuit court.

Le processus de certification nécessite un travail d'accompagnement marketing, financier, technique et managérial dès le début du projet. Pour ce faire, les pêcheurs devraient travailler avec des ONG pour identifier les fonds et les acteurs du marché local qui pourraient également s'investir au démarrage du projet et contribuer à son avancement et à son soutien.

Le travail sur la durabilité des pratiques et de certification environnementales peut grandement bénéficier de l'aide de techniciens (par exemple, des biologistes travaillant avec des associations de pêcheurs) et de la collaboration avec des ONG environnementales locales.

Opportunités au niveau du réseau

- › **Sensibiliser les AMP au rôle de soutien qu'elles peuvent jouer pour aider les communautés locales de pêche à renforcer leurs capacités en termes d'amélioration de durabilité, de distribution, de qualité, de transformation et de valorisation des produits de la pêche, et s'impliquer dans un processus de certification et de labellisation des produits durables.** Cela pourrait être étayé par la publication d'un recueil d'études de cas présentant différents systèmes de certification et d'incitations fondées sur le marché testés avec succès par des communautés locales de pêcheurs.
- › **Promouvoir les synergies entre les réseaux MedPAN et Slow Food/Slow Fish** en tant qu'approche structurante pour améliorer, soutenir et valoriser les collaborations entre les AMP, la pêche artisanale et les communautés locales au bénéfice de la conservation de la biodiversité et de la durabilité des pêches artisanales. L'adaptabilité, l'accessibilité économique à la pêche artisanale, l'approche communautaire et la philosophie non propriétaire du système de certification Slow Food sont cohérentes avec l'approche du réseau MedPAN et la diversité des contextes rencontrés en Méditerranée. Cette collaboration de réseau à réseau semble donc être une opportunité importante pour les AMP et les communautés locales de pêcheurs.
- › **Mettre en place des visites d'échanges techniques pour rencontrer les communautés de pêcheurs organisées en coopérative et ayant une expérience réussie des systèmes de certification,** encouragerait d'autres pêcheurs à se structurer localement et à reproduire de telles initiatives (par exemple, Cofradias à Ibiza à l'initiative du label PEIX SI !)
- › **Développer la coopération entre MedPAN et FARNET (le réseau européen des zones de pêche) pour encourager les relations entre les AMP et les GALPA** pour mettre en place des groupes de travail pratique (par exemple, une plateforme de savoir) et des initiatives *bottum-up* pour favoriser le développement socio-économique des communautés locales autour des AMP. En effet, la cartographie des AMP de l'UE et des sites marins Natura 2000 se superpose à celle des GALPA, ce qui suggère des possibilités de collaboration locale. Dans un premier temps, MedPAN et FARNET pourraient sensibiliser via leurs sites web et newsletters les gestionnaires des AMP et des GALPA aux synergies locales possibles (sur la base d'exemples). MedPAN pourrait aussi fournir aux AMP le contact du GALPA, voisin et FARNET informerait réciproquement les GALPA des contacts des AMP voisines, afin qu'ils puissent se contacter s'ils le souhaitent.
- › **Contribuer à l'éducation et à la sensibilisation des consommateurs pour améliorer l'image des pêcheurs artisanaux et de leurs produits** (en matière de santé, d'environnement, d'aspects culturels et socio-économiques des communautés côtières, etc.)
- › **Contribuer à accroître la visibilité du Pescatourisme au niveau local et international.**
- › **Contribuer au renforcement des capacités des pêcheurs souhaitant développer une activité de pescatourisme (notamment en matière de marketing et de communication), à travers des visites d'échange et des formations.**

PROMOUVOIR LA CONSOMMATION D'ESPÈCES INVASIVES ET DE FAIBLE VALEUR

La promotion des espèces non indigènes sur les marchés locaux, ainsi que la promotion des prises accessoires qui ne sont généralement pas commercialisées, peuvent permettre de réduire la pression sur les principales espèces cibles et fournir une source supplémentaire de revenus aux pêcheurs. Cela peut se faire par le développement d'actions impliquant les pêcheurs pour promouvoir les pratiques culinaires (livres de recettes, journée de la mer à l'assiette...) et par la coopération entre les pêcheurs et les restaurants.

Opportunités au niveau du réseau

- › Documenter une collection d'études de cas présentant les bonnes pratiques et les recettes.

LE PESCATOURISME COMME ACTIVITÉ ALTERNATIVE GÉNÉRATRICE DE REVENUS ET MOYEN DE RÉDUIRE L'EFFORT DE PÊCHE

Le WWF propose de définir le pescatourisme comme suit : «Le Pescatourisme consiste en une activité économique gérée par des pêcheurs professionnels avec des touristes à bord, comme diversification des activités de pêche. Cette activité alternative, génératrice de revenu devrait réduire l'effort de pêche, parvenir à une gestion durable des ressources halieutiques et promouvoir le patrimoine culturel de la pêche».

Le pescatourisme est basé sur les trois principes suivants : 1) contribution à la biodiversité/rétablissement de la pêche, 2) promotion du patrimoine culturel de la pêche artisanale, et 3) garantie de revenus à long terme par la diversification des activités.

En tant qu'activité alternative génératrice de revenus et moyen de réduire l'effort de pêche, le pescatourisme peut être un bon outil pour établir des relations plus étroites entre les AMP et les pêcheurs locaux, commencer la cogestion et sensibiliser aux objectifs de l'AMP. Les AMP devraient donc soutenir le développement du pescatourisme au sein des communautés de pêche artisanale en les sensibilisant aux bénéfices potentiels de l'activité et en promouvant le rôle des pêcheurs comme mémoire historique et ambassadeur du patrimoine culturel.

L'objectif n'est toutefois pas de remplacer l'activité de pêche par le pescatourisme. Le Pescatourisme doit être considéré comme l'une des nombreuses solutions pour soutenir la durabilité du secteur de la pêche artisanale. De plus, il est crucial de clarifier la différence entre le Pescatourisme et taxi-boat afin d'éviter de perdre la profession de pêcheur au profit du secteur touristique.

Le pescatourisme ne convient généralement pas à tous les pêcheurs de la collectivité. En effet, l'activité nécessite des compétences en communication et en marketing. Les pêcheurs devront donc renforcer leurs capacités dans ces domaines, afin d'être en mesure d'élaborer un business plan solide pour réaliser des revenus économiques à long terme et établir des liens solides avec le secteur du tourisme durable. L'activité sera plus facilement promue auprès des nouvelles générations de pêcheurs. De plus, il est important de s'assurer que cette nouvelle activité, qui peut générer des revenus intéressants, n'entraîne pas de conflits au sein de la communauté.

Activité nouvelle, le pescatourisme est souvent soumis à de fortes contraintes réglementaires et administratives. Dans plusieurs contextes nationaux, les procédures administratives doivent être clarifiées.

Opportunités au niveau du réseau

- › **Promouvoir les principes du WWF sur le Pescatourisme au sein du réseau Med-PAN.**
- › **Préconiser au niveau national, la nécessité de clarifier les procédures administratives pour faciliter le développement de l'activité pisciculturistique.**

RÉCIFS ARTIFICIELS

Les Aires Marines Protégées (AMP) et les récifs artificiels (RA) sont de plus en plus considérés comme des mesures de gestion intéressantes, dans la mesure où ils contribuent à la conservation des écosystèmes, à la durabilité de la pêche et parce qu'ils peuvent être utiles dans le zonage côtier afin de réduire les conflits entre utilisateurs. Ces deux outils peuvent être complémentaires sous certaines conditions.

Les récifs artificiels ne remplacent pas les écosystèmes naturels

Les récifs artificiels peuvent produire de la biomasse avec des rendements plus élevés que les meilleurs habitats naturels, mais ils ne sont pas des «fontaines à poissons». Les RA ne sont pas des systèmes fermés mais interagissent avec les habitats naturels. Les poissons ne restent pas continuellement sur les RA, mais se déplacent dans toute la zone. Pour assurer la connectivité, les RA doivent être proches des écosystèmes naturels et la courantologie doit être prise en compte.

Alors que l'on dépense beaucoup d'argent pour des projets de restauration écologique, il est important de rappeler que les RA ne remplacent pas les écosystèmes naturels mais en dépendent. L'utilisation des ressources financières doit donc viser la meilleure adéquation possible entre conservation et développement.

Pour réussir, les RA doivent faire l'objet d'une planification et d'un plan de gestion précis

Les récifs artificiels ne sont pas un outil magique et doivent répondre à un besoin spécifique. Pour être efficace, ils nécessitent une planification précise, avec un objectif clair, une zone d'immersion bien ciblée, une étude d'impact sur l'environnement au cas par cas tout au long du processus, et un suivi après le déploiement.

Dans la plupart des cas, les impacts négatifs potentiels des récifs artificiels peuvent être atténués par une planification soignée et une sélection appropriée des sites, une conception et des matériaux de construction appropriés basés à la fois sur l'objectif du récif et sur les conditions océanographiques et écologiques du site.

Les récifs artificiels devraient être immergés dans des aires marines protégées ou gérées afin de garantir que la régénération des ressources halieutiques ne soit pas entravée par la concentration de l'effort de pêche sur le récif.

LES RECIFS ARTIFICIELS (RA) DOIVENT ÊTRE INTÉGRÉS À LA STRATÉGIE ET À LA GESTION GLOBALES DES ACTIVITÉS DE PÊCHE DE L'AMP.

Les RA sont un outil multifonctionnel. Outre la régénération de la ressource halieutique, les RA peuvent contribuer efficacement au découpage des zones de pêche en empêchant le chalutage illicite dans la bande côtière (3 nm).

Ils peuvent également être des sites de plongée attrayants, constitué du matériel éducatif intéressant pour la sensibilisation, et peuvent être un substrat approprié pour l'installation d'encrages écologiques (y compris pour les grands yachts).

Cependant, il est à nouveau essentiel de clarifier l'objectif des récifs artificiels avant leur déploiement et de les intégrer comme outil avec d'autres mesures complémentaires dans le plan de gestion de l'AMP.

Opportunités au niveau du réseau

- › **Faire le point sur les directives existantes et les ressources connexes sur les récifs artificiels (guide de la FAO, Cedralmar, convention de Londres), et si nécessaire les mettre à jour sous la forme d'un guide pratique pour les AMP.**



5. La valeur ajoutée des réseaux d'AMP

Trois sessions de discussion ont porté sur les bénéfices des approches en réseau pour la gestion des AMP. Une session sur les réseaux nationaux se basait sur l'exemple des réseaux espagnols d'AMP, une autre présentait plusieurs études de cas de réseaux régionaux et sous régionaux à travers le monde. Une troisième session de discussion qui abordait les difficultés de financement auxquelles sont confrontées les AMP en Méditerranée et au-delà, a souligné la nécessité d'une coordination aux niveaux local, national et régional pour assurer un financement fiable à long terme des AMP.

Opportunités au niveau du réseau

- Le réseau devrait assurer une base de référence commune pour l'élaboration des plans de gestion, y compris les principes de zonage, la surveillance, la réglementation, etc.
- Le réseau devrait assurer la participation de toutes les parties prenantes au processus d'élaboration des plans de gestion, au développement des différentes activités dans l'AMP et à la résolution des conflits entre les différents utilisateurs.
- Les réseaux régionaux et le networking au niveau transatlantique permettent aux gestionnaires des AMP de travailler au-delà des frontières sur les questions de conservation écologique et des écosystèmes. Il est important de convaincre les décideurs de s'engager à travailler sur les enjeux écologiques transfrontaliers et de les sensibiliser au rôle que peuvent jouer les réseaux sur ces questions.
- En unissant leurs forces, les réseaux régionaux d'AMP peuvent porter d'une seule voix les messages du local à l'international. Lorsque les messages redescendent aux gouvernements locaux, ceux-ci soutiendront plus facilement les d'AMP. Recevoir le message par deux entrées différentes (niveau local et niveau supérieur) donne plus de crédibilité aux besoins soulevés par les gestionnaires. Il est important d'identifier des messages clés et de les diffuser à travers les réseaux (au niveau national, sous-régional, régional, transatlantique) et auprès des gestionnaires localement, afin que ces messages puissent toucher les politiques à tous les niveaux (du local au international).
- Les synergies entre les réseaux d'AMP régionaux, sous-régionaux, nationaux sont mutuellement bénéfiques et seront explorées dans un avenir proche pour continuer à améliorer leur efficacité (partage des données et des informations, messages de communication, partage des bonnes pratiques, collecte de fonds...).
- Il est essentiel de trouver le juste équilibre entre l'approche par projet (et de promouvoir les approches collaboratives en facilitant l'accès des AMP à des projets tels que les projets européens) et des sources de financement pérennes pour que les AMP puissent assurer leurs coûts de fonctionnement.
- Les mécanismes de financement durable (tels que l'association pour le financement durable des AMP) doivent être soutenus à tous les niveaux ; un exemple de tels mécanismes peut être trouvé en Amérique latine (RedLAC). Il est possible d'établir un fonds de dotation, dans lequel différents pays ou institutions provisionnent des financements importants qui génèrent des intérêts qui peuvent contribuer aux coûts de fonctionnement d'AMP.
- Les AMP doivent trouver de nouveaux modes de financement, non seulement par le biais d'une approche par projet, notamment en explorant les mécanismes possibles et en mobilisant les gens pour attirer des fonds du gouvernement national mais aussi les touristes et le secteur privé (voir aussi le potentiel lié à la responsabilité sociale des entreprises privées).
- Promouvoir et soutenir l'évaluation des besoins de financement des AMP, la planification des activités (en particulier en utilisant l'outil MedPLAN développé en 2014) et la collecte de fonds. MedPAN pourrait mettre en place un groupe de travail sur le financement des AMP afin de fournir un soutien continu aux AMP sur la question cruciale du financement. La collaboration entre les réseaux régionaux d'AMP pourrait également contribuer à augmenter l'échelle de financement des AMP.



Séances plénières d'introduction

Les Aires marines protégées et la pêche artisanale en Méditerranée

Speaker: Jean-Michel Culioli (Natural Reserve of the Strait of Bonifacio, Corsica, France) - Jean-Michel.Culioli@oec.fr

Dans le cadre de la séance d'ouverture conjointe avec le deuxième séminaire marin Natura 2000, Jean-Michel Culioli a présenté le thème de l'atelier grâce à sa longue expérience en tant que gestionnaire d'AMP et responsable scientifique dans la Réserve naturelle du détroit de Bonifacio. Cette introduction a mis en évidence la collaboration essentielle entre les AMP et la pêche artisanale.

La présentation a fourni une caractérisation de la pêche en Méditerranée, rappelant que 85% des stocks sont surexploités à des niveaux biologiquement insoutenables.

La pêche artisanale représente traditionnellement une part importante du secteur de la pêche en Méditerranée et en mer Noire et son rôle considérable dans la région est reconnu depuis longtemps : 14% des captures pour 20% de la valeur économique des captures totales, 77 000 navires, plus de 200 000 pêcheurs ou emplois associés (source : FAO-GFCM).

La présentation a également rappelé la définition de la pêche artisanale de la FAO, se référant à la structure de l'entreprise de pêche (capital limité, savoir-faire, propriété des bateaux, etc.), aux activités de pêche dans la zone côtière (limites géographiques et techniques avec des bateaux de moins de 12 mètres, sorties limitées à 12 à 24 heures, absence de chalutage), et surtout la nature de l'activité qui se caractérise par une pêche multi spécifique (exploitation de variation bimensuelle et inter annuelle d'abondance des espèces ciblées). «La production artisanale cible principalement les marchés de proximité et les produits frais et variés vendus directement aux consommateurs» (Sacchi, 2011).

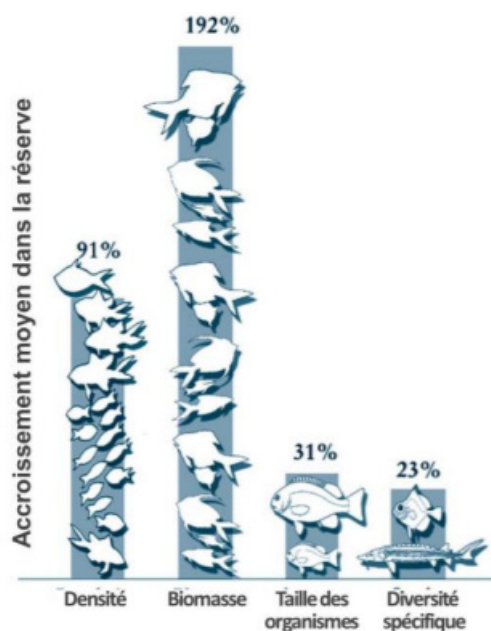
En contrepartie de cette caractérisation de la pêche artisanale, Jean-Michel Culioli a également présenté une vue d'ensemble de la situation des AMP méditerranéennes, qui couvrent à ce jour



M. Mabari / MedPAN

7,14% de la surface de la mer Méditerranée, alors que les zones pleinement et fortement protégées (zones d'accès interdit, de non-prélèvement ou de non-pêche) ne couvrent que 0,04% (source : MAPAMED 2016).

Les données de surveillance de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio démontrent l'avantage d'avoir des AMP où la réglementation est bien appliquée sur les stocks de poissons, montrant une progression en termes de biomasse et de densité en particulier (voir graphique ci-dessous), ainsi qu'un effet de réserve. Ces résultats sont le fruit d'un demi-siècle de collaboration entre la réserve et les pêcheurs, y compris l'acquisition partagée de données, l'éducation, les essais...



Jean-Michel Culioli a conclu sa présentation en soulignant l'importance du partage des expériences au sein du réseau MedPAN pour une gestion efficace des activités de pêche dans les AMP. Ces points de conclusions et recommandations sont résumés dans la liste ci-dessous.

Le partage d'expériences au sein de MedPAN comme clé essentielle

- Continuer à construire des AMP en contact direct avec les pêcheurs artisanaux.
- Engagement de tous (pêcheurs, gestionnaires, etc.) à augmenter le pourcentage de zones de non-prélèvement dotées de ressources de gestion et de suivi et à atteindre l'objectif de Tanger de 2%.
- Imaginer des processus de gestion évolutifs gestionnaire-pêcheurs pour les aires partiellement protégées
- Engager la pêche artisanale en faveur d'une pêche responsable dans les AMP (équipement, espèces cibles, etc.).
- Poursuivre l'application des règlements des AMP
- Évaluation de l'état de conservation de la biodiversité et des ressources (à l'intérieur, à l'extérieur, avant, après, in-situ et ex-situ dans la pêche).
- Évaluation scientifique continue de l'effort et de la production de toutes les activités de pêche dans les AMP
- Mettre l'accent sur l'évaluation des aires partiellement protégées (APP)
- La gestion partagée de la ressource est essentielle et la priorité doit être donnée à la pêche artisanale par rapport aux:
 - » pêcheurs industriels dans les décisions politiques relatives à l'attribution des aides et des quotas.
 - » pêcheurs de loisir (introduction rapide de quotas pour le tourisme de pêche dans les AMP où la pêche de loisir est autorisée).
- Les gestionnaires (y compris les AMP) doivent prendre leurs responsabilités et promouvoir le principe de précaution pour protéger la ressource halieutique au niveau méditerranéen.



Introduction aux séances de l'atelier

Speaker: Pierre Vignes (MedPAN Secretariat, France) - pierre.vignes@medpan.org

Pierre Vignes (Secrétariat MedPAN, France) a donné un aperçu thématique du programme de l'atelier. Après avoir rappelé les objectifs et les résultats escomptés de l'atelier, il a présenté les séances en petits groupes par rapport aux principales rubriques thématiques. Il a également partagé certains des principaux résultats de l'enquête menée avant l'atelier, reflétant la perception de quelque 80 gestionnaires d'AMP de 16 pays du bassin sur la gestion des activités de pêche dans les AMP. Cette introduction a également donné un bref aperçu des autres activités de partage d'expérience menées par MedPAN en 2018 sur la gestion de la pêche artisanale dans les AMP dans le cadre des Plans d'action pêche de la Fondation MAVA et du projet Interreg Med FishMPABlue2.

Principaux résultats du projet FishMPABlue2

Speaker: Luca Santarossa (Federparchi, Italy) - luca.santarossa@parks.it

Luca Santarossa a présenté le projet Interreg Med FishMPABlue2 et ses principales réalisations. Il a rappelé l'objectif général qui est d'accroître les capacités des AMP méditerranéennes à gérer durablement les pêches artisanales, ainsi que les objectifs du projet :

- Mettre à l'essai la «boîte à outils de gouvernance pour la pêche artisanale» dans différentes typologies D'AMP, afin d'en avoir une version mise à jour.
- Diffuser la boîte à outils testée parmi le plus grand nombre possible d'AMP Méditerranéennes.
- Améliorer l'intégration des principes et des recommandations dans les politiques nationales et internationales afin de faciliter l'engagement informel/formel des intervenants dans la gestion des pêches artisanales dans les AMP.

Luca Santarossa a rappelé le partenariat et les sites pilotes du projet FishMPABlue2 et a donné un aperçu des activités entreprises dans le cadre du projet. L'objectif principal de la présentation était de présenter la «boîte à outils de gouvernance pour la pêche artisanale» sous ses 5 composantes pour une gouvernance réussie de la pêche artisanale dans les AMP (application de la loi, pêcheurs engagés dans les activités des AMP et dans le Conseil des AMP, incitation pour une pêche durable, plan de gestion) et les mesures de gestion clés en main identifiées dans la trousse à outils.

Forum sur le leadership collaboratif

Speaker: Kate Hogg (WWF Mediterranean Marine Initiatives, Italy) - khogg@wwfmedpo.org

Kate Hogg a présenté le Forum de Leadership conçu par WWF MMI pour identifier et développer les capacités des jeunes travaillant dans les AMP autour de la Méditerranée. Le but de cette initiative est de créer un réseau solide de leaders compétents et engagés qui peuvent apporter des changements positifs pour la conservation du milieu marin. Cinq jeunes leaders du Forum se sont portés volontaires cette année pour l'atelier de partage d'expérience MedPAN auquel ils ont apporté une contribution essentielle pour la prise de notes, la communication sur les réseaux sociaux et la logistique.



Sessions de discussion

Évaluation des dimensions écologiques et socio-économiques de la gestion de la pêche artisanale dans les AMP méditerranéennes

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Coordinateur: Antonio Di Franco, University of Nice, France - difry@libero.it

Reporter: Luca Santarossa / Prise de note: Aymen ABIDI

La pêche artisanale est une activité complexe qui englobe les dimensions écologiques et socio-économiques de la gestion des ressources naturelles. Plus précisément, la gestion de la pêche artisanale peut affecter l'environnement par l'extraction des ressources halieutiques et donc avoir un impact potentiel sur les écosystèmes marins. Elle a également une dimension humaine par la modification des revenus des pêcheurs et un large éventail de variables sociales. En raison de cette nature multidimensionnelle, il est urgent de recueillir des données pertinentes sur les multiples aspects de la gestion de la pêche artisanale afin d'élaborer et d'adapter des plans et des stratégies de gestion solides. Dans cette session, nous avons montré l'approche globale adoptée dans le projet FishMPABlue2 pour évaluer la dimension multiple de la gestion de la pêche artisanale dans 11 AMP de la Méditerranée, et nous nous sommes concentrés sur 3 études de cas spécifiques

LA PÊCHE ARTISANALE DANS LE PARC PAYSAGER DE STRUNJAN

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Luka Kastelic, parc paysager de Strunjan, Slovenia- luka.kastelic@gov.si

Le parc paysager de Strunjan est situé en Slovénie et représente la plus grande Aire Marine Protégée du golfe de Trieste. Il est très important d'impliquer les pêcheurs locaux dans la gestion de l'aire protégée avec une coopération en termes de communication et d'assistance dans le suivi de la biodiversité, la prévention des activités illégales et la surveillance de la mer et de la côte en général. Nous avons participé en tant que projet pilote au projet FishMPABlue2. Avec les pêcheurs, nous avons suivi les prises au débarquement, réalisé des questionnaires, placé des caméras de surveillance vidéo dans la réserve naturelle et créé une vidéo sur le monde sous-marin et les pêches



M. Mabari / MedPAN

afin de sensibiliser à la protection de la nature. Nous avons également établi une coopération avec des pêcheurs qui nous informent d'activités ou de découvertes inhabituelles dans le parc, l'accent étant mis sur la mer et la côte. La coopération avec les pêcheurs par le biais de projets nous aide à réaliser les activités prévues aujourd'hui et à l'avenir.



[Télécharger la présentation](#)

RÉSERVE MARINE D'ES FREUS : UN PROCESSUS PARTICIPATIF COMME OUTIL POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE L'AIRE PROTÉGÉE

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Francisco Gonzalo Sobrado Llompart, Es Freus Marine Reserve / Gen-GOB Eivissa, Spain - fransobrado33@hotmail.com

La réserve marine d'Es Freus est située entre Ibiza et Formentera dans les îles Baléares, en Espagne. Elle a été créée en 1999 et est gérée par le Gouvernement des Baléares ; elle compte 15.000 ha, principalement constitués de prairies de *Posidonia oceanica*. Dans le cadre du projet FishMPABlue2, 163 opérations de navires ont été analysées, 22 questionnaires ont été réalisés et, comme mesure de gouvernance, les parties prenantes aux ateliers participatifs ont décidé d'installer un système de caméras vidéo dans la " No Take Zone " pour améliorer la surveillance. En guise de conclusion principale, ce projet a accru la coopération et la communication entre les pêcheurs, l'administration, les ONG et les autres utilisateurs de la réserve.



[Télécharger la présentation](#)

LEÇONS TIRÉES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FISHMPABLUE2 DANS UNE AMP SURPEUPLÉE ET MULTI-USAGE : LES ENSEIGNEMENTS DU PARC MARIN NATIONAL DE ZAKYNTHOS

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Charalampos Dimitriadis, Zakynthos National Marine Park, Greece - xdimitriadis@marine.aegean.gr

La mise en œuvre de la boîte d'outils de gouvernance FishMPABlue2, l'évaluation socio-économique et les suivis écologiques dans l'AMP du parc national marin de Zakynthos se sont révélées être une tâche difficile et didactique. Nous avons présenté ici les leçons tirées de la mise en œuvre des mesures de gouvernance et de gestion liées aux pêches dans une AMP surpeuplée et multi-usages où la protection et la conservation des poissons ne sont pas l'objectif de gestion prioritaire.



[Télécharger la présentation](#)

Conclusions et recommandations de la session

- La collecte de données fiables sur différents aspects de la gestion des pêches artisanales (écologiques et socio-économiques) est essentielle pour planifier des stratégies de gestion efficaces.
- Pour assurer le suivi socio-économique, la participation des pêcheurs est cruciale. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir un climat de confiance entre les gestionnaires et les pêcheurs.
- La confiance est difficile à bâtir, mais elle peut être brisée très facilement. Par conséquent, la continuité et la cohérence dans les relations entre les gestionnaires et les pêcheurs sont cruciales. Il est également important de fonder ces relations sur des accords clairs : ceux-ci peuvent être informels au début (au début de l'engagement), mais ils doivent ensuite être formalisés et les rôles des deux parties doivent être clairement énoncés.
- On peut commencer à communiquer avec les pêcheurs « clés » (les plus ouverts), qui convaincront ensuite les autres pêcheurs de la collectivité que travailler avec les gestionnaires de l'AMP peut mener à une situation gagnant-gagnant. Les gestionnaires devraient fournir des avantages concrets aux pêcheurs pour leur disponibilité et leur participation (p. ex. nouveaux filets, machines à glace, etc.)

Pêche de loisir: une activité encore durable?

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Coordinateur: Patrick BONHOMME, Parc national des Calanques, France - patrick.bonhomme@calanques-parcnational.fr

Reporter: Susan Gallon - Chloë Webster / Prise de note: Marta Sostres

La pêche de loisir est une activité en plein essor en Méditerranée, puisqu'on estime qu'elle représente plus de 10% de la production totale de pêche. Encore peu documenté, l'impact de la pêche de loisir sur les ressources marines fait l'objet de plus en plus d'études qui utilisent des techniques d'échantillonnage différentes de celles utilisées pour la pêche professionnelles. Au-delà du besoin de disposer de données de suivis, les gestionnaires d'AMP sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur l'efficacité potentielle des technologies et des moyens aujourd'hui disponibles (engins, localisation, internet, repérage par drone) et à témoigner de l'urgence à mettre en place des mesures de gestion adaptés sur l'activité de pêche de loisir. La mise en place de nouvelles réglementations en concertation avec les acteurs, notamment l'établissement de quotas, constitue un enjeu fort pour les AMP (et au-delà) pour lutter contre la revente illégale de prises de pêche de loisir observée un peu partout en Méditerranée. Cette session qui a été introduite par plusieurs études de cas d'AMP, a eu pour objectif de discuter des pistes d'amélioration possibles pour le suivi et la gestion de l'activité de pêche de loisir.

DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES PRATIQUES ET DES RENDEMENTS DE LA PÊCHE DE LOISIR DANS LE PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION, ET IMPLICATIONS EN GESTION

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Coraline Jabouin, Parc naturel marin du Golfe du Lion, France - coraline.jabouin@afbiodiversite.fr

Un des objectifs majeurs dans la gestion des ressources marines consiste à identifier les facteurs déterminants l'amplitude des efforts de pêche, et les conséquences sur les stocks d'espèces ciblées. Cependant, le caractère fortement hétérogène de cette activité vient compliquer la tâche, particulièrement pour la pêche de loisir dont la pratique est potentiellement influencée par de nombreux facteurs extérieurs. Diverses études ont été effectuées depuis une quinzaine d'années afin de caractériser les activités de pêche de loisir dans le Parc naturel marin du golfe du Lion. Cette présentation a décrit des résultats issus de l'analyse des données de certains suivis en matière (1) de variabilité des taux de fréquentation des usagers à l'échelle d'un cycle annuel complet en lien avec divers facteurs environnementaux, et (2) d'évolution à l'échelle décennale des rendements de la pêche de loisir. Les implications de ces résultats pour la gestion des ressources de la pêche ont été également discutées.

Auteurs: Kayal M., Cigala M., Cambra E., Soulat N., Mercader M., Lebras A., Ivanoff P., Sébés L., Lassus-Debat A., Hartmann V., Bradtke M., Lenfant P, Jabouin C., Dubreuil J., Joguet M., Le Mellionec S., Bricchet M., Binche J.L., Payrot J., Pelletier D., Saragoni G., Crechriou R., Clairicia, M., Verdoit-Jaraya M.



[Télécharger la présentation](#)



PRÉSENTATION DU GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE SUIVI DE LA PÊCHE DANS LES AMP MÉDITERRANÉENNES

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Reda Neveu, MedPAN Secretariat, France - reda.neveu@medpan.org

Cette session fût l'occasion de présenter le Guide méthodologique MedPAN pour le suivi des pêcheries dans les AMP méditerranéennes actuellement développé par le GIS Posidonie. À titre d'exemple, quelques fiches d'information sur le protocole du guide portant sur le suivi de la pêche de loisir ont été distribuées aux participants.



[Télécharger la présentation](#)

LA GESTION DE LA PÊCHE DE LOISIR DANS LES RÉSERVES MARINES DES BALÉARES. DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION POUR MOBILE

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Antonio Maria Grau Jofre, Es Freus Marine Reserve, Spain - agrau@dgpesca.caib.es

Les îles Baléares ont 9 réserves marines, qui couvrent 58 600 hectares et où la pêche de loisir à la ligne et à l'hameçon est autorisée, avec des limitations. La pêche de loisir est une activité répandue dans l'archipel, où 42 000 permis sont en vigueur (12 000 bateaux). Dans certaines réserves, les pêcheurs à la ligne ont besoin d'un permis spécial pour pêcher et, progressivement, le gouvernement des Baléares applique l'obligation de déclarer les prises. Pour faciliter cette déclaration, il a développé une application mobile qui est déjà utilisée dans la réserve marine de Llevant de Mallorca.

PÊCHE DE LOISIR DANS LE PARC NATIONAL DE BRIJUNI

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Sandro Dujmovic, Brijuni National Park, Croatia - s.dujmovic@np-brijuni.hr

Brijuni est le plus petit parc national de Croatie. Il se compose de 14 îles d'une superficie totale de 33,95 km², et près de 80% de la surface est couverte par la mer. Conformément à la loi sur la pêche en République de Croatie, les parcs nationaux peuvent déterminer eux-mêmes si la pêche dans une zone protégée est autorisée et de quelle manière. Depuis 1983, seule la pêche de loisir est autorisée à Brijuni, avec des règles strictes et dans une seule zone. Les recherches montrent que nous avons 8 fois plus de poissons dans la zone protégée qu'à l'extérieur. Mais est-ce vraiment un succès ?



[Télécharger la présentation](#)



Conclusions et recommandations de la session

- Nécessité d'une réglementation : licences, quotas, engins, zonage (aménagement du territoire) et mise en application pour la pêche de loisir - En parallèle, nécessité de renforcer la sensibilisation de la police en matière de surveillance et d'application.
- Identifier et partager des outils pour faciliter le suivi des activités de pêche de loisir dans les AMP (partage de l'application mobile développée dans la Réserve marine d'Es Freus quand elle sera prête).
- Assurer la surveillance des nouvelles techniques et des nouveaux engins utilisés par la pêche de loisir et prendre les mesures réglementaires appropriées (nécessité d'une évaluation des nouvelles technologies et techniques).
- Besoin d'un atelier MedPAN dédié à la pêche de loisir, d'un catalogue de réglementations et d'un protocole de données pour partager les données de capture entre les AMP.
- L'éducation et la sensibilisation sont nécessaires pour expliquer pourquoi des restrictions et des mesures réglementaires sont prises sur la pêche de loisir.
- Identifier une stratégie pour raisonner les lobbies de la pêche de loisir - Nous devons mettre fin à la « pêche libre » car la pêche de loisir pèse autant que la pêche professionnelle.
- Besoin d'une zone spatiale désignée pour la pêche de loisir afin que nous puissions étudier son impact direct indépendamment de la pêche professionnelle.
- Need to identify old and new technics/gear that should be banned from MPAs (and around?)

Espèces envahissantes dans les AMP : impacts économiques et écologiques sur le secteur de la pêche artisanale

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Coordinatrice: Maria del Mar Otero (IUCN) - mariadelmar.otero@iucn.org

Reporter: Magali Mabari / Prise de note: Lola Canizares

Cette séance donnera d'abord un aperçu des impacts des espèces envahissantes dans les AMP et de leurs répercussions sur le secteur de la pêche. Il présentera les propositions préliminaires du premier atelier sur les espèces envahissantes dans les AMP qui a eu lieu plus tôt cette année et, avec deux études de cas de la Méditerranée orientale, nous discuterons de la façon de tirer parti des collaborations internes et externes pour prendre des mesures lorsque des espèces envahissantes sont observées. La session soulignera également le degré de similitude sur cette question entre les AMP et discutera des propositions d'action qui pourraient être mises en œuvre.



[Télécharger la présentation](#)

GESTION DU POISSON-GLOBE LAGOCEPHALUS SCCLERATUS À CHYPRE ET MESURES PRISES AUTOUR DE L'AMP DU CAP GRECO

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Melina Markou, Department of Fisheries and Marine Research, Ministry of Agriculture, Rural Development and Environment of Cyprus and Antonis Petrou, AP Marine, Cyprus and Artisanal Fishermen Representative - apmarine@valicom.com.cy

L'un des défis qu'il reste à relever pour assurer une bonne gouvernance des pêches dans l'AMP du cap Greco et ses environs est la question des espèces exotiques envahissantes. Ces espèces, en particulier certaines comme le *Lagocephalus sceleratus*, prospèrent sur cette côte. Le ministère des Pêches et de la Recherche marine a effectué des relevés initiaux pour comprendre les prises écologiques et halieutiques de cette espèce dans la région et les résultats ont fourni des recommandations pour régler le problème. Les résultats qui seront présentés au cours de cette session mettront en lumière l'expérience acquise, les enseignements tirés et les contraintes rencontrées pour résoudre ce problème (par exemple, l'utilisation de mécanismes de compensation), ainsi que les mesures supplémentaires qui pourraient être examinées en vue de leur mise en œuvre future.



[Télécharger la présentation](#)

ETUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE SUR L'IMPACT DES ESPÈCES ENVAHISSANTES DANS LES AMP LIBANAISES

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Maria del Mar Otero, Ziad Samaha, IUCN - ziad.samaha@iucn.org

Cette présentation mettra en évidence le travail développé par l'IUCN pour évaluer les implications socio-économiques de l'arrivée et de l'expansion des populations d'espèces envahissantes sur la pêche artisanale dans les AMP libanaises. Ce travail mené par une série d'entrevues semi-structurées a permis d'estimer les changements dans les prises et les impacts socio-économiques sur les différents métiers de la pêche (palangriers, filets maillants, harpons/casiers et trémails) le long de la côte, a révélé la valeur commerciale de certaines espèces, l'impact sur les coûts et les perceptions des différents acteurs. Le travail fournit également d'importants éléments de base pour définir une stratégie future visant à atténuer l'impact des espèces envahissantes dans l'une des zones les plus touchées par les invasions d'espèces de poissons non indigènes.

Conclusions et recommandations de la session

- Davantage de données sont nécessaires sur:
 - » les espèces envahissantes pour développer les connaissances sur la reproduction, les aires d'alimentation....
 - » l'impact de la SNI sur les communautés de pêcheurs dans les ZPM
 - » l'évolution des populations d'espèces indigènes
- Promouvoir la valeur des EEE sur les marchés locaux afin d'accroître la valeur de ces espèces.
- Promouvoir le rôle des AMP et leur bon état de conservation pour limiter l'invasion des espèces non indigènes.
- Prêtez attention aux avis scientifiques.
- Sensibiliser les populations locales aux espèces présentes, à ce qui se fait et à ce qui s'en vient....

Aires Marines Protégées et aquaculture : répondre aux points d'interrogation

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Coordinatrice: Catherine Piante (WWF France) - cpiante@wwf.fr

Prise de note: Reda Neveu

De nombreuses Aires Marines Protégées méditerranéennes ont été établies au cours des dernières années dans des zones où se trouvaient déjà des fermes aquacoles. Cet atelier a exploré les interactions entre l'aquaculture et les AMP. Dans quelles conditions l'aquaculture et les AMP sont-elles incompatibles ? Compatibles ? Comment un gestionnaire d'AMP peut-il s'adresser à une ferme aquacole ? Comment les politiques d'aménagement de l'espace maritime devraient-elles aborder ces interactions ?



[Télécharger la présentation](#)

AMP DE MÉDITERRANÉE ET AQUACULTURE: ÉLÉMENTS D'APPROCHE RÉGIONALE

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Catherine Piante, WWF France - cpiante@wwf.fr

Dans cette présentation, les résultats préliminaires de l'enquête menée actuellement dans le cadre du projet PHAROS4MPAs sur les AMP et l'aquaculture en Méditerranée ont été présentés.

PRÉSENCE DE SYSTÈMES DE PRODUCTION AVEC CAGES MARINES PRÈS DE L'AMP DE KARABURUN-SAZANI

Axe 1. Connaissance et suivi des activités de pêche dans et autour des AMP

Speaker: Rigers Bakiu, Albanian Center for Environmental Protection and Sustainable Development, Albania - bakiurigers@gmail.com

Le secteur de l'aquaculture marine est représenté par des cages marines situées le long de la côte ionienne albanaise. Ces fermes aquacoles produisent environ 2 000 tonnes de dorades dorées et de bars européens. La baie de Vlorë accueille les plus grandes entreprises en termes de production, d'investissement et de valeur économique, où la plupart des dorades dorées et des bars européens produits sont exportés vers les pays de l'UE, comme l'Italie et la Pologne. La péninsule de Karaburun et l'île de Sazani constituent la première Aire Marine Protégée en Albanie,

depuis 2010 par décision du Conseil des ministres. Les cages marines de Vlora Bay sont situées dans la partie est de la péninsule de Karaburun, à proximité de la zone de développement durable de l'AMP de Karaburun-Sazani. Une vue d'ensemble de la production et de la valeur de ces élevages ont été présentée, ainsi que des considérations éventuelles liées aux menaces provenant de ces cages marines et de la biomasse des poissons qui y vivent.



[Télécharger la présentation](#)



Conclusions et recommandations de la session

- Recueillir davantage de connaissances de base sur les interactions entre les AMP méditerranéennes et l'aquaculture marine : le nombre et les types d'AMP / sites de la nature marine 2000 est essentiel et il serait intéressant d'entamer une discussion à ce sujet avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM).
- Définir la position du réseau MedPAN par rapport à l'aquaculture marine est une tâche importante, car l'aquaculture marine et en particulier la production de poissons carnivores se développe rapidement en Méditerranée.
- De nombreux participants ont insisté sur le fait que l'aquaculture carnivore n'est pas compatible avec les AMP.

L'approche FishMPABlue2 pour la cogestion de la pêche artisanale dans les AMP

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Coordinateur: Luca Santarossa, Federparchi, Italy - luca.santarossa@parks.it

Reporter: Antonio Di Franco / Prise de note: Aymen ABIDI

La cogestion de la pêche artisanale dans une AMP implique la participation des pêcheurs au processus décisionnel de l'organisme gestionnaire de l'AMP. Pour atteindre cet objectif, de nombreuses actions préparatoires peuvent être mises en œuvre : celles incluses dans la « Boite à outils de gouvernance de la pêche artisanale FishMPABlue2 » ont été testées dans 11 AMP pilotes et les résultats ont été discutés au cours de cette session, qui a aussi présenté des études de cas.



[Télécharger la présentation](#)

DÉVELOPPER LA COOPÉRATION AVEC LES PÊCHEURS ARTISANAUX POUR RÉDUIRE L'EFFORT DE PÊCHE - L'EXPÉRIENCE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE TORRE GUACETO

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Speaker: Francesco de Franco, Torre Guaceto MPA, Italy - francescodefranco@gmail.com

Dans le cadre du projet FishMPABlue2, l'AMP de Torre Guaceto a capitalisé plus d'une décennie de collaboration avec les pêcheurs dans un engagement commun de réduction des efforts de pêche.



[Télécharger la présentation](#)

COGESTION DE LA PÊCHE ARTISANALE DANS L'AMP DE TELAŠĆICA

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Speaker: Josipa Grbin, Telašćica Nature Park, Croatia - josipa.grbin@telascica.hr

Le manque d'influence des petits pêcheurs sur les processus de gestion des pêches les empêche de participer à l'élaboration des politiques de pêche, ce qui met souvent en danger leurs moyens de subsistance et l'utilisation durable des ressources halieutiques côtières. Au cours des 4 prochaines années, nous essaierons d'établir un nouveau modèle de cogestion plus fonctionnel pour la gestion et le contrôle des ressources halieutiques du parc naturel Telašćica. Les autorités de l'AMP seront en mesure d'établir un contrôle plus efficace des activités illégales concernant l'exploitation des ressources halieutiques dans l'aire protégée. D'autre part, la voix des pêcheurs, qui agissent maintenant de concert, deviendra beaucoup plus influente.



[Télécharger la présentation](#)

GESTION DE LA PÊCHE ARTISANALE À PROXIMITÉ DE L'AMP DE KARABURUN-SAZANI (ALBANIE), BASÉE SUR LA COLLABORATION ENTRE PÊCHEURS, GESTIONNAIRES ET SCIENTIFIQUES.

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Speaker: Rigers Bakiu, Albanian Center for Environmental Protection and Sustainable Development, Albania - bakiurigers@gmail.com

La pêche artisanale en Albanie s'est remarquablement développée depuis les années 1990. En 2010, la région de Karaburun et Sazani a été déclarée première AMP en Albanie. Bien que la pêche commerciale à grande échelle soit interdite dans l'AMP, l'impact actuel de l'effort de pêche produit par la pêche artisanale sur l'écosystème côtier et la communauté de poissons dans l'AMP devient important et doit être pris en compte avec les activités de pêche sportive. En nous basant sur les enquêtes des projets précédents et en cours, une caractérisation générale de la pêche artisanale à l'intérieur et à l'extérieur de l'AMP a été présentée, ainsi qu'une comparaison des taux de capture, de la composition des prises, des prises par unité d'effort (CPUE) des espèces les plus pertinentes, ainsi que des techniques de pêche dans deux pêcheries artisanales de Vlora, opérant dans et autour de l'AMP. Grâce à une approche de cogestion et à l'appui des gestionnaires et des scientifiques de l'AMP, la participation des pêcheurs devient aujourd'hui importante.



[Télécharger la présentation](#)

Conclusions et recommandations de la session

- Une condition préalable de base pour engager les pêcheurs dans la gestion de la AMP est que l'AMP puisse assurer un niveau acceptable de « contrôle » du territoire.
- Afin d'augmenter la disponibilité des pêcheurs à coopérer avec une AMP, leur intérêt spécifique pour le revenu doit être pris en compte depuis le début du processus.
- Les AMP doivent disposer d'une stratégie spécifique et d'outils concrets pour soutenir les pêcheurs artisanaux (locaux) s'ils acceptent de coopérer avec les AMP, notamment en relation avec les autres acteurs compétitifs (pêche industrielle et de loisir, tourisme, etc.).
- Les pêcheurs peuvent participer à des activités de surveillance si l'anonymat de leurs renseignements est assuré.
- La contribution des pêcheurs aux activités de surveillance de la AMP peut être importante, mais elle doit être compensée d'une certaine façon.
- L'un des principaux objectifs de la participation des pêcheurs est d'élaborer et d'adopter conjointement un plan de gestion spécifique de la pêche artisanale.

La cogestion de la pêche artisanale dans les AMP : contraintes, synergies et opportunités

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Coordinateur: Iuri Peri, Low Impact Fishers of Europe Italy - italy@lifeplatform.eu et Christian Decugis Low Impact Fishers of Europe Italy Med.

Reporter: Marta Sostres //Prise de note: Moira Bursic

es AMP sont un outil important pour la conservation des ressources et de la biodiversité et pour la gestion des activités humaines dans des zones définies. Dans le cadre des AMP, la pêche artisanale fournit un système productif local où les approches de gestion basées sur une collaboration stable et à long terme des parties prenantes peuvent contribuer positivement à l'identité du territoire tout en aidant à créer de nouvelles opportunités économiques - tant pour le secteur de la pêche que pour les autres secteurs comme le tourisme ou l'environnement.

A cet égard, la cogestion a le potentiel d'autonomiser les pêcheurs et de renforcer leurs capacités pour qu'ils deviennent des acteurs responsables et compétents dans la gestion des pêches. Il y a des synergies potentielles à construire et des avantages mutuels à obtenir en combinant les objectifs de conservation et les objectifs socio-économiques dans une zone ou une aire protégée définie.

Les AMP fournissent un outil permettant aux projets de cogestion relativement petits et localisés de rapprocher les acteurs étatiques et non étatiques et de faciliter le dialogue et la collaboration entre eux, établissant une base de co-responsabilité et une meilleure acceptation de réglementations juridiquement contraignantes, ce qui contribue à son tour à résoudre les problèmes de pratiques de pêche illicite, non déclarée et non réglementée et les conflits sociaux.

Les approches de cogestion offrent une alternative aux modèles de gestion traditionnels. Elles sont fondées sur des approches communautaires qui reconnaissent le rôle des pêcheurs en tant qu'acteurs clé dans la durabilité des ressources halieutiques et de l'environnement en général.

Cette session a présenté plusieurs études de cas, en décrivant à la fois les défis à relever et les résultats positifs. Au cours d'une table ronde, les panélistes et d'autres pêcheurs invités débattront des facteurs clé de succès, y compris les 8 principes d'Elinor Ostrom, la nécessité de renforcer les capacités de la pêche artisanale lors de la constitution de nouvelles AMP, et de rendre les AMP existantes plus efficaces et avec une meilleure gouvernance.



[Télécharger la présentation](#)

GESTION COMMUNAUTAIRE À PANTELLERIA : UNE RÉPONSE DES COLLECTIVITÉS LOCALES À UNE CRISE DE DIMENSION MÉDITERRANÉENNE

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Speaker: Federico Gelmi, fisher from Pantelleria, Italy

Pantelleria est une petite île volcanique principalement consacrée à l'agriculture où la pêche professionnelle est rarement pratiquée, probablement en raison de nombreux facteurs. Le déclin du poisson, l'apparition d'espèces envahissantes et bien d'autres défis ont poussé l'association locale des pêcheurs de l'île à chercher des solutions pour tenter de maintenir leur profession. Les pêcheurs ont partagé leur initiative pour mettre en place un système de gestion communautaire qui, ils l'espèrent, sera reconnu et respecté par les autorités et développé en un véritable système de cogestion. Ils ont également décrit les festivals qu'ils ont initiés pour promouvoir des espèces moins connues.

AMP ISOLA DEI CICLOPI ACICASTELLO, ITALY

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Speaker: Santo Castorina (Fisher at Ciclope islands)

Santo a présenté la situation où il pêche et le fait qu'il n'y a que 10 pêcheurs dans la communauté. Ils ont décidé par eux-mêmes de réduire le nombre d'heures en mer de 10 heures à 2 heures. Pendant ces 2 heures, ils prennent moins de poissons mais de meilleure qualité. C'est donc une décision qui n'a pas été prise par l'autorité et qui est bénéfique pour les pêcheurs et pour les poissons.



Conclusions et recommandations de la session

- Stimuler l'organisation sociale des pêcheurs pour créer un espace d'échange sur les problèmes communs et les solutions potentielles.
- Instaurer la confiance et la coopération avec les autorités nationales, régionales et locales. Donner aux pêcheurs un rôle actif, une responsabilité et un pouvoir dans la création et la gestion des AMP et tenir compte de leurs connaissances lors de l'établissement du zonage, des actions et du contrôle.
- Agissez MAINTENANT. Trouver un moyen d'accélérer le processus administratif pour que les mesures n'arrivent pas trop tard.
- Nécessité d'un soutien institutionnel et indépendant. Bien que certains soutiens devront être identifiés à un niveau agrégé.
- Besoin de formation : Le manque d'organisation et de temps empêche les pêcheurs de bénéficier des cours de formation, car ils n'ont aucun moyen d'y accéder.
- Étant donné que les AMP représentent un modèle de cogestion, afin d'évaluer la participation réelle des pêches artisanales, il est proposé d'entamer une consultation transparente entre les pêcheurs dans le but, d'une part, de vérifier leur participation réelle et leur rôle actif dans la gestion de l'AMP et, d'autre part, de surveiller et de renforcer le degré de sensibilisation et le potentiel de leur rôle.

Gestion communautaire de la pêche artisanale dans les AMP

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Coordinateur: Zafer Kızılkaya (Mediterranean Conservation Society, Turkey) - kizilkaya.zafer@gmail.com

Reporter: Marta Sostres / Note taker: Moira Bursic

Bien que les premières de notre histoire, les pêcheries méditerranéennes sont un exemple classique de stratégies de gestion des ressources communes qui ont échoué. L'exploitation des ressources qui ont une grande valeur économique a toujours entraîné une surpêche, ce qui prouve l'absence d'une bonne gestion. Dans de nombreuses régions, les pêcheries méditerranéennes sont gérées selon une méthode centralisée administrée par une approche descendante par des gestionnaires externes. Les populations locales, qui sont les plus affectées par la ressource gérée, ont peu de responsabilités.

La gestion communautaire des pêches (GCPC) confère aux collectivités côtières et aux pêcheurs la responsabilité première de la gestion de leurs ressources côtières. Cette forme de gestion est plus localisée et, par

conséquent, les techniques de gestion peuvent prendre de nombreuses formes différentes selon les particularités culturelles et régionales. Il n'existe pas d'ensemble écrit de règles pour la gestion communautaire des ressources en eau en Méditerranée, où les lois douces et le code de bonne conduite prévalent là où la participation des parties prenantes est la plus forte. La GFBC met l'accent sur la collaboration communautaire, et la participation locale peut se traduire par des moyens plus productifs et plus précis pour gérer, surveiller et entretenir les ressources côtières.

La GCBC exige de la volonté, de la coopération, de la participation et de la souplesse de la part des membres de la communauté pour travailler ensemble pour le bien commun. Il n'est pas facile de maintenir une communication continue au sein de l'ensemble de la communauté où l'esprit de compétition des pêcheurs bloque souvent la coopération. Il existe de nombreux exemples émergents de gestion durable des ressources halieutiques au sein des diverses pêcheries artisanales méditerranéennes.



[Télécharger la présentation](#)

GESTION COMMUNAUTAIRE DE LA PÊCHE ARTISANALE À GÖKOVA

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Speaker: Zafer Kizilkaya, Mediterranean Conservation Society, Turkey

Actuellement, il n'y a pas de base légale pour la gestion communautaire dans les AMP en Turquie comme dans beaucoup d'autres pays méditerranéens. Pourtant, les zones interdites et les zones de pêche restreinte de la baie de Gökova ont été établies par consensus par les membres de la communauté de pêcheurs. Ultérieurement, le système de gardes en mer mis en place par la Mediterranean Conservation Society a permis aux pêcheurs communautaires d'assurer la surveillance et l'application de la loi en étroite collaboration avec les Gardes Côtes et la Direction générale des pêches et de l'aquaculture.

Comme les " No-Take Zones " et l'application correcte de la loi par ces gardes communautaires ont apporté de avantages tangibles et solides à la pêche, une loi non contraignante de cogestion est naturellement apparue dans la baie de Gökova. Divers projets de suivi de la gestion des pêches, des activités de suivi et des réunions gouvernementales ont été organisés avec la participation de la communauté locale de pêcheurs, où les fonctionnaires ont pu obtenir les informations de première main. La prospérité économique permet aux coopératives de pêche de réaffirmer leur statut et leur rôle lorsqu'elles sont proactives dans tout processus décisionnel. Le processus de cogestion dans la baie de Gökova a été récompensé par la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée comme étant la meilleure pratique en matière de pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire. A l'avenir, le système pourrait facilement être évalué pour avoir une base légale avec le soutien du gouvernement.

INTÉGRER LE RÉTABLISSEMENT DES PÊCHES ET DES ÉCOSYSTÈMES MARINS À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DES AMP PAR L'ACTION COLLECTIVE ET LA SCIENCE CITOYENNE.

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Speaker: Inés López, COBI - community and biodiversity, Mexico - ilopez@cobi.org.mx

La participation des pêcheurs aux mesures de conservation a amélioré le rendement des AMP et la gestion des pêches. Mais il s'agit d'une voie à double sens, et la science et la gestion peuvent aussi - et doivent le faire - aborder la participation et le co-développement de solutions. Après 50 ans de paradigme de Hardin décrit dans «La tragédie des biens communs», les océans du monde entier sont toujours confrontés à la menace de savoir comment organiser, partager et protéger les biens communs d'une manière durable.

Le COBI a développé quatre composantes de base pour inverser la dégradation de l'environnement marin et trois éléments transversaux de notre travail (action collective, science citoyenne et égalité des sexes).



[Télécharger la présentation](#)

PREMIÈRE INITIATIVE D'ASSOCIATIONS POUR LA CRÉATION D'UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE À COLLO EN ALGÉRIE

Axe 2. Engagement et participation des intervenants au processus décisionnel en matière de gestion des pêches

Speaker: Mohamed Lamine Baaziz, AMP de Collo / association Rhummel Underwater, Algeria baazizlamine@gmail.com

La création d'une aire marine protégée à COLLO est l'initiative d'un collectif d'associations locales actives dans les domaines différents de la pêche artisanale, les activités sous-marines, du tourisme et de l'écologie. Cette initiative est considérée comme une première en Algérie et dans d'autres pays du bassin méditerranéen, puisque d'habitude, c'est l'administration (pêche, Forêts, environnement...) qui se charge de tout le processus, de création et de classement jusqu'à la classification.

Mais l'association de Collo se heurte à diverses difficultés : le statut de l'association comme porteur de projet et la cogestion de l'AMP avec les administrations partenaires y compris les principaux acteurs de la société civile.

Plusieurs actions ont été entreprises dans le souci de trouver des solutions avec un ancrage juridique : parmi ces actions préparatoires de communication et d'engagement, différentes rencontres (séminaires et ateliers...) ont été organisées depuis plus d'un an entre plusieurs administrations impliquées directement ou indirectement dans le processus de création de l'AMP (Direction générale de la pêche, Direction de l'Environnement...) et les associations initiatrices du projet de création, sans omettre l'inscription d'une opération d'élaboration du plan de gestion dans le cadre du programme DIVECO2, une convention de financement de 15 millions d'euros signée entre le gouvernement algérien et l'Union Européenne qui vise à augmenter la diversification économique du pays au travers le développement durable et l'amélioration des performances économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture.



[Télécharger la présentation](#)



Conclusions et recommandations de la session

- En Méditerranée, en raison de sa dimension culturelle, la cogestion communautaire devrait être appliquée, en adoptant une gouvernance participative entre la communauté, les ONG, la communauté scientifique et les gouvernements.
- Travailler ensemble pour résoudre les problèmes soulevés par la communauté des pêcheurs aide à renforcer la confiance mutuelle et les relations au sein des membres de la communauté et avec les autorités. En outre, cela facilite la mise en œuvre des futures mesures.
- Nous devrions considérer la pêche dans toute sa dimension et inclure toutes les personnes impliquées dans le système. Les femmes, qui représentent environ 50 % de la pêche, devraient être davantage reconnues par la promotion d'un leadership et de cadres juridiques favorisant l'intégration des femmes.
- Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche



Cadres juridiques pour la gestion des activités de pêche dans les AMP

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Coordinateur: Jorge E. Moreno (Balearic General Directorate for Protected Areas and Biodiversity, Spain) - jemoreno@dgmambie.caib.es

Reporter: Magali Mabari / Prise de note: Nawel KHELIL

De nombreuses AMP n'ont pas de réglementation spécifique pour la pêche à l'intérieur et autour de leurs limites et seules les lois générales sur la pêche s'appliquent. Cela peut parfois engendrer des problèmes lors de la mise en œuvre du contrôle des activités et de l'attribution des responsabilités. L'existence d'un règlement spécifique permet aux autorités des AMP de procéder à un contrôle spécial des activités et de la surveillance dans la zone. Nous avons partagé quelques exemples de ces outils (plans ou documents juridiques spécifiques) et analysé les possibilités de mise en œuvre dans différents scénarios afin de tenter d'offrir un large échantillon de solutions et de pratiques possibles réalisées ou prévues pour différents domaines et situations.



[Télécharger la présentation](#)



PLAN DE GESTION DES PÊCHES DU PARC NATIONAL DE CABRERA

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Jorge E. Moreno, Balearic General Directorate for Protected Areas and Biodiversity, Spain - jemoreno@dgmambie.caib.es

En 2001, le plan spécial pour la pêche dans le parc national de Cabrera a été approuvé par le gouvernement de l'État. Il a fallu plus de 10 ans pour élaborer et approuver ce plan spécial pour la pêche. En effet, il a été construit pas à pas, au cours d'un processus réglementaire intensif qui s'est appuyé sur tous les instruments juridiques qui constituent le vaste cadre juridique qui régit le parc. La création du Parc national de Cabrera en 1991 était en effet la première fois dans les îles Baléares qu'une zone protégée comprenait une zone marine et que la pêche professionnelle devait être réglementée pour la conservation des espèces.

Dix-sept ans plus tard, le plan fonctionne toujours avec l'acceptation des pêcheurs et demeure un modèle valide de gestion intégrée et efficace des activités de pêche professionnelle dans les AMP.

LA PÊCHE ARTISANALE COMME OUTIL DE PROTECTION DE LA RESSOURCE HALIEUTIQUE DANS LES AMP ET LES ZONES LIMITOPHES : CADRE JURIDIQUE ALGÉRIEN ET OBJECTIFS

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Nadia Ramdane, DPRH Jijel, Algeria - ramdane.nadia4@gmail.com

Révisé ces dernières années, le cadre juridique qui s'applique aux activités de pêche sur les 1 600 km de côtes algériennes est orienté vers la gestion durable des ressources biologiques, notamment des ressources halieutiques. Rappelons que 95% de la flotte de pêche en Algérie est constituée de petits métiers et que l'effort de pêche est principalement concentré sur la zone côtière. Les orientations de ce cadre juridique sont conformes à l'approche écosystémique et intersectorielle de la gestion intégrée des terres côtières dont le gouvernement a fait une priorité. Les activités écotouristiques liées à la pêche artisanale, telles que le Pescatourisme, la promotion des loisirs sous-marins ou la valorisation des produits de la pêche peu connus, s'inscrivent dans ce cadre.

Malgré les retards administratifs, la mise en œuvre de ces nouvelles orientations stratégiques et sectorielles doit se faire sur le terrain, notamment dans les ZMP et les zones de pêche protégées proposées par les pêcheurs, auxquelles s'appliquent des dispositions réglementaires plus strictes. Le contrôle et la surveillance du respect de la réglementation dans certains domaines demeurent également un défi majeur.



[Télécharger la présentation](#)

RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE DE LA PÊCHE EN CROATIE : LE CAS DU PARC NATIONAL DE KORNATI ET DU PARC NATUREL TELAŠĆICA

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Vladislav Mihelcic, Kornati National Park - vladislav.mihelcic@gmail.com & Milena Ramov, Telašćica Nature Park, Croatia - milena.ramov@telascica.hr

Le Parc national de Kornati a été proclamé en 1980. Le Parc national de Kornati a été proclamé en 1980. Il s'étend sur 217 km², dont ¾ sont en mer et comprend 89 îles, îlots et récifs. 620 propriétaires fonciers et environ 25 habitants permanents vivent dans le parc national. Ils s'occupent principalement de la culture de l'olivier et de l'élevage traditionnel des moutons, mais aussi du tourisme au cours des 50 dernières années. Ils pêchent pour se nourrir (principalement avec des filets de pêche) pendant leur séjour dans la région du parc. Depuis 2013, la pêche traditionnelle dans le parc national de Kornati est interdite et seule la pêche de loisir est autorisée.

Dans les parcs naturels Croate en revanche, les activités de pêche sont réglementées par la loi sur les pêches, sans différence de taille et de type d'engin de pêche à l'extérieur et à l'intérieur des zones protégées. Des règlements spécifiques sont en cours d'élaboration et d'adoption, et le meilleur moyen d'y parvenir est la cogestion avec les pêcheurs locaux et les autres parties prenantes concernées. Le parc naturel de Telašćica a créé un groupe de gouvernance locale et a adopté un projet de proposition pour la réglementation de la pêche artisanale dans l'aire protégée.



[Télécharger la présentation](#)



Conclusions et recommandations de la session

- De nombreuses AMP n'ont pas de réglementation spécifique en matière de pêche, tandis que les réglementations en dehors de la AMP sont prises par des autorités qui n'ont pas de compétences à l'intérieur. Il y a souvent un conflit de compétences entre le ministère de l'Agriculture/Pêche et le ministère de l'Environnement.
- La principale base qui semble utile pour éviter de tels conflits est de donner aux pêcheurs les moyens de devenir la voix de la zone ou de l'APM qui est présentée aux institutions/politiciens - une certaine forme de gestion est nécessaire pour assurer le succès et la durabilité à long terme de l'activité.
- La durabilité de l'activité de pêche est un objectif à la fois pour les pêcheurs artisanaux et pour les autorités du parc.
- Les projets de coopération régionale peuvent aider à mieux comprendre les problèmes et à trouver des solutions.
- Les pêcheurs et la société ont besoin d'aide pour comprendre les nouveaux règlements et s'y adapter, surtout lorsqu'ils arrivent rapidement dans les AMP nouvellement conçues.
- La disponibilité des données sur l'activité doit être améliorée afin de mieux informer les législateurs et de s'assurer que les lois sont adaptées.

Proposition d'un modèle de gouvernance pour la gestion de la pêche artisanale dans les AMP

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Coordinateur: Biljana Aljinovic & Alex Milden (IUCN Med) - Biljana.Aljinovic@iucn.org

Reporter: Irene Morell / Prise de note: Nawel KHELIL

Les cadres juridiques fournissent la base de la gestion des AMP, pour ce qui doit être préservé et comment, et comment les pêcheries à l'intérieur et autour des AMP doivent être gérées. Au cours de cette session, nous examinerons comment ces cadres juridiques peuvent permettre ou entraver la bonne gestion de la pêche artisanale dans les AMP.

Le projet FishMPABlue2, financé par Interreg Med, teste une boîte à outils de gouvernance pour la pêche artisanale. Les expériences de trois des sites pilotes seront présentées. Quels défis et obstacles ont-ils rencontrés en les testant ? Dans quelle mesure ces expériences sont-elles partagées ? Y a-t-il des thèmes communs ? Un nouveau modèle de gouvernance est proposé, basé sur ces expériences. Est-il largement transférable ? Quels obstacles juridiques et autres pourraient être rencontrés ? Comment peut-il être mis en oeuvre, et où ?



[Télécharger la présentation](#)

LE PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE : « SUCCESS STORY » EN CO-CONSTRUCTION ET PARTENARIAT AVEC LA PÊCHE ARTISANALE DEPUIS 35 ANS

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Eric Charbonnel, Parc Marin de la Côte Bleue, France - charbonnel.eric@parcmarincotebleue.fr

Le Parc marin de la Côte Bleue (PMCB) a été créé il y a 35 ans sur la base d'une co-construction avec les pêcheurs locaux et d'une approche « bottom-up ». Dans le cadre du projet FishMPABlue2, PMCB a choisi 3 outils de mise en œuvre :

- (i) Renforcer l'implication des pêcheurs dans la gestion des AMP en organisant des réunions régulières entre les administrations maritimes de l'Etat français, les représentants des pêcheurs (Comité Régional des Pêches CRPMEM PACA), les pêcheurs locaux du territoire de la Côte Bleue et le Parc, qui crée le lien entre tous ces acteurs ;
- (ii) Améliorer l'effort de surveillance dans toutes les AMP pendant 6 mois pendant l'hiver, en particulier la nuit et sur www.marinetraffic.com pour vérifier les activités « illégales » (comme une coupure du transpondeur AIS, une suspicion d'activité de chalutage) ;
- (iii) Incitations en faveur d'une pêche durable : valorisation des produits et des activités de pêche (édition de brochures, dépliants, homogénéisation des affichages de prix, etc.)



[Télécharger la présentation](#)



LE CANTONNEMENT DU CAP ROUX : UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE CRÉÉE ET GÉRÉE DIRECTEMENT PAR LES PÊCHEURS

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Leila Seddiki, ACPCR, France & Christian Decugis (AMPAM / LIFE Platform) - associationcaproux@gmail.com / christiandecugis@apampeche.eu

Le « Cantonnement de pêche du Cap Roux » (Cap Roux AMP) est une réserve marine de 450 hectares où toute forme de prélèvement est interdite. Sa particularité est qu'elle a été créée en 2003 à l'initiative des pêcheurs de la zone eux-mêmes, soucieux de préserver l'avenir de leur profession. Cette décision de la Prud'homie, autorité spécifique française regroupant tous les pêcheurs d'une zone, a été appuyée par un arrêté ministériel en 2004.

L'Association du Cap Roux (ACPCR) est en charge d'aider la Prud'homie à valoriser l'AMP du Cap Roux. En tant que site pilote du projet FishMPABlue2, il a été choisi de travailler sur 2 outils de gouvernance : faire respecter la réglementation en vigueur, avec notamment le projet de nommer un garde juré pour renforcer la surveillance, et renforcer l'engagement des pêcheurs. Si l'ensemble des mesures mises en œuvre ont été pour la plupart couronnées de succès, des difficultés juridiques et administratives n'ont pas permis jusqu'à présent de mener à bien le projet de garde juré. Néanmoins, les actions mises en place ont permis de remotiver les pêcheurs et de les fédérer autour de l'AMP. Cette collaboration doit perdurer.



[Télécharger la présentation](#)



Conclusions et recommandations de la session

- FishMPABlue2 a présenté une proposition de modèle de gouvernance, basée sur les expériences des projets. Cela suppose la participation des pêcheurs artisanaux à la gestion de la AMP, l'application rigoureuse des règles de pêche et une bonne surveillance pour fournir de l'information de gestion, le tout dans le contexte du plan de gestion de la AMP.
- Dans l'ensemble, le modèle de gouvernance a été approuvé. La discussion a porté sur les obstacles juridiques à l'application de la loi et les obstacles financiers à la surveillance, à l'application de la loi (p. ex. l'embauche et la formation de gardes locaux) et à diverses activités de mobilisation.
- Les obstacles juridiques à l'application de la législation se situaient à deux niveaux : la capacité des « gardes » locaux à infliger des amendes pour infraction aux règles et le manque de coordination entre les instruments juridiques pour la pêche, d'une part, et la protection de la nature, d'autre part. Les gouvernements nationaux devraient traiter ces questions en priorité.

Cadre juridique pour la gestion des activités de pêche dans les sites Natura 2000

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Coordinateur: Fotios Papoulias (European Commission – DG Environment) - Fotios.Papoulias@ec.europa.eu

Reporter: Melina Markou /Prise de note: Nawel KHELIL

La pêche et l'exploitation des ressources aquatiques marines ont été identifiées comme l'activité « à forte pression » la plus courante sur les habitats et les espèces des sites Natura 2000 en mer. Les directives « Oiseaux » et « Habitats » fixent des exigences pour la gestion des sites Natura 2000 et pour faire face à cette pression. Conformément à l'article 6 de la directive « Habitats » et à l'article 4 de la directive « Oiseaux », les États membres sont tenus d'établir des mesures de conservation pour les sites Natura 2000 désignés conformément à ces directives (zones spéciales de conservation et zones spéciales de protection) afin de prévenir la détérioration et la perturbation des habitats et espèces pour lesquels les sites ont été désignés et de contribuer à atteindre leur état favorable de conservation. Ces mesures consistent à réglementer les activités de pêche non durables, par exemple en restreignant certaines pêcheries ou certains engins. Toutes ces dispositions légales exigent un système de bonne gouvernance avec une coopération efficace entre les autorités de la nature et de la pêche, les gestionnaires d'AMP et les pêcheurs, les ONG et les autres parties concernées. Cette session passera en revue le cadre juridique de la gestion des activités de pêche dans les sites Natura 2000, l'expérience acquise à ce jour et les approches méthodologiques pour sa mise en œuvre pratique, en mettant l'accent sur la pêche artisanale dans les AMP Natura 2000.

En guise d'introduction, F. Papoulias présentera le cadre actuel de l'UE pour la gestion de la pêche dans les AMP/ Natura 2000 sur la base des dispositions des directives Oiseaux et Habitats et de la politique commune de la pêche. Il s'agira notamment d'un aperçu de l'état d'avancement de la préparation des mesures de gestion de la pêche pour les sites, des orientations et autres documents techniques connexes disponibles auprès des services de la Commission et de certains nouveaux développements et propositions politiques dans le domaine du financement et du contrôle de la pêche qui concernent la pêche artisanale dans les AMP.



[Télécharger la présentation](#)

PRISE EN COMPTE DES ACTIVITÉS DE PÊCHE PROFESSIONNELLE DANS LES SITES NATURA 2000

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker; Sandra Runde-Cariou, French Biodiversity Agency, France - Sandra.runde-cariou@afbiodiversite.fr

Le Museum National d'Histoire Naturelle a développé en lien avec l'Agence française pour la biodiversité une méthode nationale pour déterminer le risque de non atteinte des objectifs de conservation des sites Natura 2000 par les activités de pêche professionnelle. Cette méthode a été réalisée en concertation avec l'AFB, la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture, et la DEB. La méthode permet de croiser les lieux de pêche avec la présence des habitats d'intérêt communautaire et ainsi déterminer le niveau de risque. Selon le niveau de risque des mesures de gestion seront élaborées en concertation avec les pêcheurs professionnels.



[Télécharger la présentation](#)

LE NOUVEAU CADRE JURIDIQUE (2018) POUR LES AMP GRECQUES ET SES CONSÉQUENCES SUR LA GESTION DE LA PÊCHE DANS LES SITES MARINS NATURA 2000

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Laurent Sourbès, Zakynthos National Marine Park, Greece - lsourbes@nmp-zak.org

La récente loi 4519/2018 relative aux agences de gestion des aires protégées en Grèce, combinée à la récente extension de sites Natura 2000 déjà existants et à la création de nouveaux sites (décembre 2017), a pour conséquence immédiate l'extension des compétences territoriales de toutes les agences de gestion à tous les sites Natura 2000 en Grèce. En ce qui concerne la gestion de la pêche dans les sites marins Natura 2000, elle implique de nouvelles responsabilités pour les agences de gestion qui devraient être compatibles à la fois avec la législation générale sur la pêche et la législation environnementale, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la directive Habitat, de la directive-cadre relative à la stratégie pour le milieu marin et de la directive «Planification marine». Par conséquent, les principaux défis de la gestion des AMP en Grèce consistent maintenant à aborder immédiatement des questions telles que la gouvernance, les ressources matérielles et humaines nécessaires ainsi que la planification et la mise en œuvre immédiates de mesures de gestion efficaces.



[Télécharger la présentation](#)

MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE CANAL DE MINORQUE CONCERNANT LA PÊCHE ARTISANALE

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Sandra Mallol, David Díaz and Raquel Goñi, Instituto Español de Oceanografía, Spain - sandra.mallol@ieo.es

En 2009 - 2014, le projet LIFE+ INDEMARES a analysé les utilisations humaines dans le canal de Minorque (Baléares, Espagne) pour identifier les chevauchements entre les habitats et la pêche. Les activités de pêche et leurs impacts potentiels sur les communautés benthiques ont été étudiés, en tenant compte des pêches artisanales et au chalut de fond ciblant les espèces démersales.

Les connaissances scientifiques compilées ont permis de formuler des recommandations pour la gestion du chalutage de fond dans la zone, ce qui a entraîné la mise en œuvre de deux zones fermées au chalutage.

Ce règlement a été adopté en raison de la présence d'habitats sensibles et de l'obligation qui en découle de se conformer à l'article 4 du règlement (CE) n° 1967/2006 du Conseil (21 décembre 2006) concernant des mesures de gestion pour l'exploitation durable des ressources halieutiques en mer Méditerranée.

A l'heure actuelle, aucune réglementation n'est appliquée pour la pêche artisanale, mais le IEO a mené des études visant à améliorer la sélectivité de la pêche au trémail ciblant la langouste et à minimiser ses impacts potentiels. La plupart des recommandations scientifiques ont été adoptées volontairement par la communauté des pêcheurs artisanaux. Ces mesures étaient axées sur la modification des matériaux utilisés dans les trémails et sur la réduction des calées.



[Télécharger la présentation](#)



PROJET DACOR (DONNÉES HALIEUTIQUES CORSES) MESURE 28 DU FEAMP (AVRIL 2017-MARS 2020).

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Marie-Catherine Santoni & Jean-Michel Culioli Bonifacio Strait Nature Reserve, France) - Marie-Catherine.Santoni@oec.fr

Le projet DACOR, porté par l'Office de l'Environnement de la Corse est basé sur un consortium local (OEC, Université de Corse et CRPME de Corse). Il a pour objectif la mise en place d'un partenariat entre les pêcheurs artisans, les scientifiques et les gestionnaires des espaces protégés intégrant les sites Natura 2000 en mer. Une stratégie de collecte de données halieutiques répondant aux caractéristiques de la petite pêche côtière, intégrant les interactions avec les espèces d'intérêt communautaire et compatible avec les protocoles et bases de données halieutiques utilisées dans le cadre des appels à données européennes. La pérennisation de ce suivi scientifique mutualisé des pêches maritimes insulaires permettra une meilleure connaissance de la ressource, des enjeux de conservation et un soutien pour la reconnaissance de la spécificité des pêcheries artisanales méditerranéennes.

Financement : FEAMP Article 28, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à travers la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) et la Direction InterRégionale de la Mer Méditerranée (DIRM-Med).



[Télécharger la présentation](#)



Conclusions et recommandations de la session

- Coopération : l'établissement de la confiance est absolument nécessaire à toutes les étapes de la gestion des AMP (collecte des données, évaluation des risques...etc.).
- L'absence de données ou de plans de gestion « optimaux » de la AMP ne devrait pas être une raison de retarder l'adoption de mesures pour contrer les menaces imminentes.
- Mettre en place une approche systématique et progressive afin d'avoir une bonne compréhension de la valeur écologique de la ZPM et conduire à son acceptation.
- Appliquer largement une approche fondée sur le risque bien établie.
- Une bonne connaissance et une bonne compréhension des objectifs de conservation de Natura 2000, ainsi qu'une bonne connaissance du cadre de la politique de la pêche de l'UE et des possibilités de financement sont cruciales pour les gestionnaires des AMP et les communautés de pêcheurs.

Stratégies de lutte contre le braconnage dans les Aires Marines Protégées

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Coordinateur: Laurent SOURBÈS, Zakynthos National Marine Park, Greece - lsourbes@nmp-zak.org & Pierre VIGNES, MedPAN Secretariat, France - pierre.vignes@medpan.org

Reporter: Susan Gallon - Chloë Webster -/ Prise de note: Marta Sostres

La pêche illégale fragilise les parcs marins et peut menacer les espèces surexploitées de façon chronique. La pêche illégale constitue également une grave menace pour la pêche artisanale dans de nombreuses parties du bassin. Dans l'enquête diffusée cette année par MedPAN auprès de la communauté méditerranéenne des AMP, 67% des personnes interrogées ont indiqué que l'amélioration de la surveillance et du contrôle de la vente des captures de la pêche illégale est en tête de leurs priorités, tandis que 65% d'entre elles ont déclaré manquer d'expérience pour traiter efficacement ce problème. Basée sur la présentation d'études de cas présentant des stratégies réussies, cette session vise à identifier et à partager des approches et des outils pour combattre la pêche illégale dans les AMP.



[Télécharger la présentation](#)

DU PROJET MEDPAN À STAMM : 4 ANS DE SURVEILLANCE, DE CONTRÔLE ET DE PRÉVENTION DE LA PÊCHE ILLÉGALE DANS LE PARC SOUS-MARIN DE GAIOLA

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker; Luca Appolloni, Gaiola Interdisciplinary Study Center, Italy - luca.appolloni81@gmail.com / m.simeone@areamarinaprotettagaiola.it

Le parc sous-marin de Gaiola est une petite Aire Marine Protégée située à Naples (Italie), financée en 2002 afin de préserver le patrimoine biologique et archéologique. En effet, en raison du contexte métropolitain dans lequel elle s'intègre, la zone est soumise à une pression anthropique constante, ce qui entraîne souvent des activités illégales, notamment dans le secteur de la pêche.

Cette présentation témoignera des résultats de 4 ans de surveillance et de contrôle de la pêche illégale dans l'AMP. Cette recherche a eu une impulsion importante en 2015, grâce aux données collectées et à la méthodologie développée dans le cadre du Petit Projet MedPAN de Gaiola. L'expérience acquise au cours de ces années a permis de financer le projet StAMM, une station permanente de surveillance, de contrôle et de prévention des infractions environnementales dans l'AMP.



[Télécharger la présentation](#)

LA GESTION PARTAGÉE DU TERRITOIRE : UN FACTEUR ESSENTIEL DE RÉUSSITE POUR LA LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLICITE DANS LE PARC NATIONAL DES CALANQUES

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Patrick Bonhomme - patrick.bonhomme@calanques-parcnational.fr & Sébastien Mabile sma-bile@seattle-avocats.fr, Calanques National Park, France

En 2017, une affaire de pêche illicite hors norme, était révélée. Les captures, écoulées auprès de restaurateurs et poissonniers marseillais, provenaient majoritairement de zones de non pêche. Ce « coup de filet » constitue la résultante des actions de gestion engagées sur le territoire depuis plusieurs années

- une dynamique de travail collective construite avec les pêcheurs professionnels et les pêcheurs de loisir,
- l'élaboration d'une stratégie globale de contrôle sur le terrain articulée à une politique pénale claire et efficace

- le renforcement des compétences et spécialisation des acteurs de la chaîne pénale.

Les peines pénales prononcées constituent un signal fort sur la prise en considération de la biodiversité dans les affaires judiciaires. Le préjudice écologique, évalué à 450 303 euros, sera jugé prochainement, en impliquant les revendeurs. Le succès de telles opérations est aujourd'hui rendu possible par la dynamique générée par le Parc national des Calanques.



[Télécharger la présentation](#)

Conclusions et recommandations de la session

- L'utilisation des technologies de suivi et de surveillance (vidéosurveillance, drones...) est un élément clé des stratégies de lutte contre le braconnage (notamment dans les grandes AMP). Cependant, la présence d'équipes sur le terrain reste essentielle.
- La coopération avec les autorités et les parties prenantes (pêcheurs, clubs de plongée...) est essentielle pour détecter les activités illégales et assurer une réponse rapide aux infractions.
- Les gardes des AMP devraient être dotés de compétences policières afin de ne pas dépendre uniquement des autorités extérieures. En tout état de cause, une coopération étroite entre la MPA et les autres autorités (patrouilles conjointes, échange d'informations, création d'un groupe opérationnel...) est essentielle pour garantir une réponse efficace aux activités illégales en tirant le meilleur parti de la complémentarité des compétences.
- Outre les braconniers, prendre en compte tous les protagonistes (complices) impliqués dans les activités illégales et en bénéficiant (restaurants, poissonniers...).
- Communiquer et faire connaître dans les médias les opérations policières ou judiciaires emblématiques de succès.
- Sensibiliser les procureurs et les impliquer activement dans la mise en place d'une stratégie pénale pour apporter des réponses proportionnées et opportunes aux activités illégales et aux infractions environnementales (en fonction de la gravité de l'infraction).
- Coordonner les activités de contrôle en mer et à terre.
- Veiller à ce que les pénalités / sanctions soient suffisamment dissuasives.
- La lutte contre le braconnage est un processus à long terme / sans fin.
- Assurer un suivi afin de caractériser le préjudice environnemental et de calculer le prix de l'amende (pour les cas graves).



© MedPAN



© MedPAN

Vers 2% de zones de non-prélèvement en Méditerranée: agir à différents niveaux

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Coordinateur: Laurent Sourbès (Zakynthos National Marine Park, Greece) & Pierre Vignes (MedPAN Secretariat)

Contact: lsourbes@nmp-zak.org / pierre.vignes@medpan.org

Reporter: Susan Gallon - Chloë Webster / Prise de note: Reda Neveu

Les participants au Forum des Aires Marines Protégées en Méditerranée de 2016 (Tanger 2016) ont mis à jour la feuille de route des AMP méditerranéennes avec des recommandations clé opérationnelles et orientées vers l'action. L'une de ces recommandations est d'accroître la couverture et la mise en œuvre de zones de nonaccès, de non-prélèvement et de non-pêche, dans les AMP existantes ou futures, à partir de la couverture actuelle de 0,04% de la mer Méditerranée pour atteindre au moins 2% d'ici 2020, notamment dans les principales zones fonctionnelles.

Cette session permettra d'échanger des points de vue et des idées sur la manière dont le réseau MedPAN peut dans son ensemble et à tous les niveaux contribuer à la réalisation de cet objectif.



[Télécharger la présentation](#)

UNE ZONE SAISONNIÈRE D'INTERDICTION DE PRÉLÈVEMENT PEUT-ELLE ASSURER UNE PROTECTION EFFICACE DES POISSONS DANS UNE AMP ?

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Charalampos Dimitriadis, Zakynthos National Marine Park, Greece - xdimitriadis@marine.aegean.gr

La mise en œuvre de zones saisonnières de non-prélèvement dans le cadre d'un programme de gestion des pêches dans les AMP est largement méconnue malgré leur rôle tampon entre usage humains et objectifs de conservation. À cette fin, les effets du niveau de protection et du type d'habitat sur les paramètres de la communauté, la structure trophique et la diversité fonctionnelle des populations de poissons ont été évalués sur des sites de différents niveaux de protection en ce qui concerne les pêches (de la zone d'interdiction saisonnière à des zones complètement ouvertes à la pêche) à l'intérieur et en dehors de l'AMP du parc national marin de Zakynthos.



[Télécharger la présentation](#)

RÉSERVES MARINES MÉDITERRANÉENNES ESPAGNOLES - ETUDE DE CAS DE LA RÉSERVE MARINE DES ISLAS COLUMBRETES

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Raquel Goñi, Instituto Español de Oceanografía, Spain - raquel.goni@ieo.es

La Méditerranée espagnole abrite 21 réserves marines (RM), dont 17 avec des no-take, qui ont été désignées en vertu de diverses lois nationales et régionales. La première a été créée en 1980 et la plus récente en 2016. La zone marine couverte par les RM est de 993 km², dont 142 km², soit 14 % du total, sont no-take. La fraction de la surface du plateau continental méditerranéen espagnol qui est protégée dans les RM à moins de 100 m est de 2,3 %, et la fraction protégée dans les zones de no-take est de 0,3 %.

La RM des îles Columbretes, désignée en 1990, couvre 55 km² et dispose d'une variété de réglementations très restrictives qui rendent l'ensemble de la RM de facto no-take. Elle abrite des habitats rocheux et coralligènes et des zones de pêche contiguës de 60 m à 100 m. Parmi les pêcheries artisanales opérant en dehors

de la RM, celle de la langouste rouge (*Palinurus elephas*) est la plus courante et la mieux connue, puisque les zones de pêche traditionnelles de cette espèce sont protégées dans la RM. Des études menées au cours des 20 dernières années dans la RM de Columbretes ont documenté la concentration de l'effort de pêche autour des limites et ont démontré que le homard capturé en bordure, qui compense la perte de rendement résultant de la réduction des zones de pêche dans la RM, produit un bénéfice net annuel moyen de 10% du poids de la prise.



[Télécharger la présentation](#)



CONSOLIDATION ET EXPANSION DES ZONES DE NON-PÊCHE EN TURQUIE

Axe.3 Cadres juridiques, réglementation et contrôle des activités de pêche

Speaker: Zafer Kizilkaya, Mediterranean Conservation Society, Turkey - kizilkaya.zafer@gmail.com

Le site actuel de la SEPA de la baie de Gökova, d'une superficie de 30 400 ha, est situé dans le sud-ouest de la Turquie. Le chalutage y est totalement interdit. Le site comprend 6 zones de non-pêche pour une surface de 3 000 ha et une zone de 27 600 ha où la senne tournante est interdite. La Société Méditerranéenne de Conservation (MCS) en est la cheville ouvrière, fournissant à la fois l'essentiel de la mise en application et le lien principal avec les acteurs locaux.

S'appuyant sur le succès des désignations de zones de non-pêche à Gökova, la récente manifestation d'intérêt du gouvernement à travailler avec MCS pour améliorer la gestion marine par la désignation de zones de non-pêche supplémentaires est une opportunité importante.

Soutenu par le « Endangered Landscape Programme », le nouveau projet vise à établir un réseau de zones de non-pêche de la baie de Gokova au cap Gelidonya. Elle s'étend sur 1 720 km de côtes et possède d'importantes ressources côtières et marines.

Supported by the Endangered Landscape Programme, the new project aims at establishing a network of No Fishing Zones from Gokova Bay to Cape Gelidonya. It covers 1,720 km of coastline with important coastal and marine resources.



[Télécharger la présentation](#)

Conclusions et recommandations de la session

- Cibler les domaines fonctionnels clés pour établir des réseaux de zones de non-prélèvement : les zones de non-prélèvement doivent se concentrer sur l'écosystème et non sur les espèces.
- Les zones de non-prélèvement permanente sont essentielles et peuvent être complétées par d'autres mesures telles que des fermetures saisonnières ou temporaires dans les zones adjacentes d'une zone tampon.
- Une taille minimale (par exemple 4 Km²) doit être définie afin d'assurer l'efficacité de la zone de non-prélèvement (voir document de référence [ici](#)).
- Ne manquez pas les occasions de désigner de nouvelles zones de non-prélèvement, même si la capacité d'application n'est pas encore garantie.
- L'application de la loi et une surveillance efficace sont toutefois essentielles pour garantir l'efficacité des zones de non-prélèvement.

Enjeux et solutions pour l'éco-labellisation des pêcheries artisanales méditerranéennes

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Coordinateur: Yassine Skandrani (Plateforme Maghrébine de la Pêche Artisanale, Tunisia) - skandra-niyassine1@gmail.com & Julio Agujetas (Marine Stewardship Council, Spain) - julio.agujetas@msc.org

Reporter: Lola Canizares / Prise de note: Aymen ABIDI

La pêche artisanale a un rôle important dans la préservation de l'héritage culturel et celle des ressources aquatiques, et ce en raison des techniques de pêche sélectives, ancestrales et passives adaptées aux habitats marins. La pêche artisanale est créatrice de valeur ajoutée en matière de développement local, de durabilité sociale et environnementale grâce à sa capacité à créer des circuits de distribution courts et à fournir aux consommateurs un produit de qualité avec plus de confiance et de facilité. En Méditerranée, la pêche artisanale est confrontée à des défis liés aux faibles moyens d'action, à la rentabilité, à la compétitivité et aux difficultés d'accès aux marchés face aux produits de la pêche industrielle et aquacole. L'objectif de cette session est d'échanger et discuter des initiatives de labellisation des méthodes et des produits de la pêche afin de favoriser les mécanismes, les procédures de certification et les coûts appropriés à la pêche artisanale.

PROJET MEDFISH : UNE APPROCHE PARTICIPATIVE MULTI-PÊCHES POUR TENDRE VERS UNE PÊCHE DURABLE EN MÉDITERRANÉE

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Julio Agujetas, Marine Stewardship Council, Spain

Le programme de certification et d'écocertification des pêches du Marine Stewardship Council (MSC) est un mécanisme de reconnaissance et de récompense de la pêche durable tout en encourageant les améliorations. Lorsqu'elles tentent de faire reconnaître ses pratiques durables, la pêche artisanale fait face à des défis spécifiques. Le MSC a donc mis au point une série d'outils, comme des projets de pré-évaluation tels que Medfish, pour assurer l'accès de la pêche artisanale à son programme mondial et aux avantages connexes. Medfish utilise les outils de pré-certification du MSC d'une manière stratégique pour s'engager avec de multiples pêcheries à petite et grande échelle en même temps, en sensibilisant et en rassemblant les principaux acteurs impliqués dans le secteur de la pêche en Méditerranée pour concevoir une approche ascendante qui aide à améliorer les pratiques de pêche dans la région.



[Télécharger la présentation](#)

LA PÊCHE ARTISANALE DU POULPE AU POT DANS L'OUEST DES ASTURIES : UNE EXPÉRIENCE DE CERTIFICATION MSC SUR UNE PÊCHERIE ARTISANALE

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Germán Campal, Ceder Navia-Porcía, Spain

Le processus et les réalisations de cette initiative seront présentés. Elle est née d'un petit groupe de pêcheurs artisanaux de l'ouest des Asturies avec le soutien d'un GALPA (Groupe d'Action Locale Pêche Acquaculture) et est en train de devenir une référence dans la gestion durable de la pêche artisanale. L'amélioration des pratiques de pêche durable grâce à la certification MSC a augmenté les revenus des pêcheurs et amélioré le contrôle de l'effort de pêche. Mais le fait de travailler avec les normes de certification du MSC a également davantage sensibilisé les pêcheurs à l'environnement. L'amélioration de la gouvernance passe par l'implication du secteur dans la gestion des pêches et sa participation active à des campagnes scientifiques.



[Télécharger la présentation](#)

CLUB BLEU ARTISANAL : PROCÉDURES ET TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE APPROPRIÉES POUR LA LABELLISATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE ARTISANALE

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Yassine Skandrani, Maghreb Platform for Small Scale Fishing, Tunisia

Le label «Club Bleu Artisanal» est une initiative destinée à promouvoir la pêche artisanale durable, la qualité sur la quantité, à valoriser le patrimoine culturel, et est une opportunité pour avoir de meilleurs prix de vente. Elle permet également de s'organiser collectivement face au marché et de sensibiliser les consommateurs à privilégier une gastronomie traditionnelle « bonne, propre et juste ». L'association Club Bleu Artisanal a développé des procédures et des mécanismes de certification simple, à faible coût et adaptés à la pêche artisanale avec une assistance «help desk» et l'accès aux nouvelles technologies («journal de pêche électronique», réseaux sociaux et application Android).



[Télécharger la présentation](#)

LA CHARFIA, PÊCHERIE FIXE TYPIQUE DES ÎLES KERKENNAH

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Hafedh Ben Moussa, Slow Food/cherfia association, Tunisia - benmoussahafedh@gmail.com

Les activités économiques principales de l'archipel de Kerkennah sont des activités de subsistance. La première d'entre elles est la pêche qui se pratique sur un mode extensif et selon des traditions séculaires. La « charfia » est la méthode de pêche la plus employée à Kerkennah. Paysans de la mer, les kerkenniens utilisent cette technique de pêcherie fixe adaptée aux particularités du milieu: un piège à poissons déjà utilisé il y a 2500 ans par les Phéniciens. Face aux menaces pesant sur l'écosystème (pêche illicite, diminution de la ressource, utilisation de matières synthétiques en polyamide, tubes pvc, matériaux ferreux en remplacement des matériaux traditionnels), des pêcheurs se sont engagés dans la démarche du réseau Slow Food afin de sensibiliser la communauté de pêche locale à ces menaces. Sur le principe d'un engagement moral, un protocole d'accord a été établi pour sauvegarder le savoir faire traditionnel et l'écosystème.



[Télécharger la présentation](#)

PÊCHEURS D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN : L'HISTOIRE RÉCENTE DE LA LAGUNE D'ORBETELLO

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Francesco de Franco - francescodefranco@gmail.com

La lagune d'Orbetello est l'une des zones humides les plus importantes du monde et est reconnue par la convention RAMSAR. La pêche dans le lagon est une tradition ancestrale qui respecte les rythmes saisonniers et climatiques. Les pêcheurs d'Orbetello qui pêchent et élèvent des dorades, des bars, des mulets et des anguilles ont leurs racines non seulement dans l'histoire et les traditions locales, mais aussi dans un lien étroit avec le lagon et sa valeur naturelle. Fruit de siècles d'évolutions gastronomiques, le nom «Orbetello fish» est un label de qualité qui est né avant les certifications actuelles. Les techniques de conservation du poisson, les recettes traditionnelles, l'attention portée à chaque phase, de la transformation à l'emballage, et les bonnes pratiques des pêcheries Orbetello ont été reconnues par l'association internationale Slow Food.



[Télécharger la présentation](#)



Conclusions et recommandations de la session

- La communauté de pêcheurs doit être chef de projet, le protagoniste de la certification. Une bonne organisation est nécessaire pour promouvoir la création d'organisations de pêcheurs afin de faciliter l'étiquetage des produits de la pêche artisanale.
- Il est important de se fixer des objectifs à long terme.
- En ce qui concerne la cogestion, un espace de gouvernance dans lequel les pêcheurs peuvent travailler avec l'administration doit être créé afin de faciliter le travail des pêcheurs et de développer un sentiment d'appropriation du système de gestion et de ses mesures spécifiques (favorisant ainsi la conformité).
- Sur la base des expériences passées, le travail de durabilité et de certification environnementales peut grandement bénéficier de l'aide de techniciens (par exemple, des travaillant soit comme membres du personnel des associations de pêcheurs, soit comme consultants externes) et de la collaboration avec des ONG environnementales locales.
- Il est nécessaire de travailler sur le marketing, sur le support financier, technique et managérial depuis le début du projet. Les pêcheurs pourraient avoir des problèmes avec ces thématiques et il est donc nécessaire de les aider à accéder aux subventions par exemple. Ils devraient travailler avec les ONG pour identifier les fonds et, en outre, pour identifier les acteurs locaux du marché qui pourraient également participer au lancement du projet et contribuer à son avancement et à son soutien.
- Les pêcheurs doivent connaître les pratiques de la pêche artisanale: connaître l'histoire de cette pêche, son évolution, les matériaux naturels qui peuvent être utilisés, l'impact sur le stock de poissons.... L'objectif est de les sensibiliser à l'importance de leurs méthodes et pratiques de pêche, ainsi qu'à l'importance de les maintenir et de les transmettre aux générations futures. Ils seront alors en mesure de l'évaluer.
- Accroître la valeur des produits de la pêche artisanale.
- La promotion de l'échange d'expériences est nécessaire. Cela permettra aux pêcheurs de partager leur expérience sur : l'aspect financier (comment / où trouver les fonds, quels sont les coûts de certification par an), le type d'écolabel qu'ils ont choisi et pourquoi, les difficultés qu'ils ont rencontrées, les avantages d'avoir ce label écologique, etc. En fin de compte, il s'agit de faciliter le processus de certification du label écologique pour les autres pêcheurs.
- L'engagement avec les institutions de recherche est essentiel pour analyser et compléter l'information sur les impacts sur l'écosystème, la durabilité des activités de pêche et leur évolution dans le temps.
- Le contrôle et la surveillance doivent être consolidés pour s'assurer que tout est en ordre, que toutes les règles sont respectées et que le label écologique est maintenu.
- Une amélioration continue est nécessaire.

Les principes d'un pescatourisme durable

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Coordinatrice: Marina Gomei (WWF Mediterranean) - mgomei@wwfmedpo.org

Prise de note: Lola Canizares

L'idée de relier les secteurs de la pêche et du tourisme pour parvenir à des pratiques de pêche durable grâce à un tourisme de pêche durable (ou pescatourisme/pêche tourisme) a été testée dans plusieurs pays méditerranéens. La philosophie de base du tourisme de pêche durable est basée sur 1) la contribution à la récupération de la biodiversité et de la ressources halieutique, 2) la promotion du patrimoine culturel de la pêche artisanale et 3) la garantie de revenus à long terme par la diversification des activités. Toutefois, ces principes n'ont pas été pleinement pris en compte. Trop souvent, les objectifs commerciaux ont été promus au détriment de l'état des ressources marines (comme la promotion de la pêche au gros entraînant une augmentation de l'effort de pêche). Cette session vise à partager avec la communauté des AMP les principes du WWF sur le tourisme de pêche durable, à partager les meilleures pratiques en cours dans les AMP méditerranéennes, à discuter des leçons apprises sur la réplication et l'amplification et à contribuer à une vision partagée sur comment promouvoir la durabilité du Pescatourisme.



[Télécharger la présentation](#)

RÉVOLUTION : TOURISME DE PÊCHE

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Giusy Donato & Giuseppe Potenzzone, Società Cooperativa I Mancuso, Italy - imancusomes-sina@gmail.com

Deux sœurs qui décident d'être pêcheurs et un jour comprennent que si elles amènent avec elles des gens pour montrer la beauté de la nature et les méthodes de pêche traditionnelles, cela peut changer leur vie. C'est ce que nous faisons depuis 6 ans. Nous avons choisi la durabilité.



[Télécharger la présentation](#)

LANCEMENT DU TOURISME DE PÊCHE EN CROATIE - DE L'ABSENCE D'INTÉRÊT À L'ADOPTION EN 3 ANS

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Mosor Prvan, WWF Adria, Croatia - mprvan@wwfadria.org

Comment réduire l'effort de pêche et soutenir les moyens de subsistance des pêcheurs est la question à un million de dollars. Le tourisme de pêche est une bonne idée, mais comment cela fonctionne-t-il dans la réalité ? Ceci l'histoire de l'essor, du développement et du potentiel du tourisme de pêche en Croatie avec un zoom sur la communauté des pêcheurs de l'AMP des îles Lastovo et leur attitude envers cette activité.



[Télécharger la présentation](#)



Photos: M. Mabari / MedPAN

L'EXPÉRIENCE DES VISITES GUIDÉES DE LA TONNARELLA DE CAMOGLI ET DU TOURISME DE PÊCHE DANS LA AMP DE PORTOFINO

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Valentina Cappanera, Portofino MPA, Italy - v.cappanera@portofinoamp.it

La côte ligurienne n'est pas célèbre pour un tourisme de pêche typique ; l'âge moyen élevé des pêcheurs et les mentalités peu ouvertes ont rendu difficile le développement de cette activité. Seuls les jeunes pêcheurs pratiquent occasionnellement des activités avec les touristes. Dans ce contexte, l'exemple des visites guidées de la Tonnarella de Camogli apparaît comme une activité d'écotourisme ainsi qu'un signe de bonne collaboration entre l'AMP de Portofino et les pêcheurs.



[Télécharger la présentation](#)

LE PESCATOURISME ENTRE LE DÉFI DU SERVICE TOURISTIQUE ET LA PERSPECTIVE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE EN ALGÉRIE

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Nadia Ramdane, DPRH Jijel, Algeria - ramdane.nadia4@gmail.com

À la demande des professionnels, le Pescatourisme constitue l'un des objectifs de création de l'AMP de Taza à Jijel, au même titre que l'objectif de préservation de l'activité de la pêche artisanale. La procédure de mise en place a abouti au décret exécutif N° 203-2016 du 25 juillet 2016 qui reconnaît officiellement cette activité en Algérie. L'activité de Pescatourisme doit faire l'objet de demandes d'agrément auprès des commissions du transport maritime. Mais les procédures sont longues. A ce jour, 4 demandes d'agrément ont été traitées sur les 8 déposées.

Entre-temps, des travaux de réflexion et de recherche ont été lancés en partenariat avec l'université de Jijel, WWF, l'organisation Marco Polo, la direction de la Pêche de la wilaya de Jijel, la direction générale de la pêche et de l'aquaculture, le Ministère de l'agriculture et le Parc National de l'AMP de Taza pour étudier les perspectives de cette activité en gardant en point de mire son principal objectif: la réduction de l'effort de pêche compensée par une nouvelle source de revenu pour les professionnels. Enfin, des études marketing sont aussi lancées pour la promotion de ce nouveau service éco-touristique qui doit jouer son rôle dans le développement socioéconomique des territoires.



[Télécharger la présentation](#)

Conclusions et recommandations de la session

Définition du pescatourisme d'après WWF : «Le Pescatourisme consiste en une activité économique gérée par des pêcheurs professionnels avec des touristes à bord, comme diversification des activités de pêche. Cette activité alternative de revenu devrait réduire l'effort de pêche, parvenir à une gestion durable des ressources halieutiques et promouvoir le patrimoine culturel de la pêche». Elle repose sur les trois principes suivants : 1) contribution à la biodiversité/rétablissement de la pêche, 2) promotion du patrimoine culturel de la pêche artisanale, et 3) garantie de revenus à long terme par la diversification des activités.

Des recommandations pour réaliser ces principes ont été formulées à l'issue de cette session :

- Définir des normes de Pescatourisme pour les AMP, des procédures administratives faciles et clarifier la différence entre le Pescatourisme et le taxi-boating.
- Utiliser le Pescatourisme comme outil de mise en place de la cogestion et de mise en conformité avec l'AMP.
- Investir dans les nouvelles générations de pêcheurs et réduire les conflits potentiels au sein de la communauté des pêcheurs.

- Renforcer les compétences des pêcheurs, en particulier en matière de marketing et de communication.
- Élaborer un plan d'affaires solide pour réaliser des revenus économiques à long terme et établir des liens solides avec le secteur du tourisme durable.

AMP et récifs artificiels, des outils de gestion complémentaires ?

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Coordinateur: Eric Charbonnel - Parc Marin de la Côte Bleue - charbonnel.eric@parcmarincotebleue.fr

Reporter: Susan Gallon - MedPAN - Chloë Webster / Prise de note: Lola Canizares

Les aires marines protégées (AMP) et les récifs artificiels (RA) sont de plus en plus considérés comme des mesures de gestion intéressantes, dans la mesure où ils contribuent à la conservation des écosystèmes, à la gestion durable des ressources halieutiques et peuvent aider à planification des zones côtières afin de réduire les conflits entre utilisateurs. Les récifs artificiels, par exemple, peuvent réduire les conflits entre différentes activités de pêche, principalement le chalutage illégal et la pêche artisanale, tout en contribuant à renforcer les stocks de poissons surexploités. Au-delà de ces avantages attendus, il est important de déterminer si les AMP et les RA répondent aux objectifs des gestionnaires.

Cette session a pour but de partager les expériences au sein du réseau MedPAN sur la manière dont les RA peuvent avoir contribué à la durabilité des pêches artisanales et à l'efficacité des AMP.

PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE : RÉCIFS ARTIFICIELS ET RÉSERVES PROTÉGÉES AU CŒUR D'UN DISPOSITIF DE GESTION DEPUIS 35 ANS

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Eric Charbonnel, Parc Marin de la Côte Bleue, France - charbonnel.eric@parcmarincotebleue.fr

Le Parc marin de la Côte Bleue (PMCB) a été l'un des précurseurs en Méditerranée en ce qui concerne le déploiement des récifs artificiels (4.884 m³ d'AR), couplé à 2 réserves protégées de 295 ha, où toute activité de pêche, plongée sous-marine et mouillage est interdite. Pendant 35 ans, le Parc a utilisé à la fois des récifs de production (7 types d'architecture) et des récifs de protection (5 types de 326 obstacles lourds) répartis sur 17,5 km, créant des barrières contre le chalutage illégal dans la limite des 3 milles nautiques. Le déploiement des AR et des réserves a été utilisé comme outils complémentaires qui ont contribué à soutenir les pêches traditionnelles artisanales et à protéger les ressources et les habitats.



[Télécharger la présentation](#)

PROJET LIFE REEF TECHNOLOGIES À PORT DE LA SELVA (CAP DE CREUS, EPAGNE)

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Marc García-Durán Huet, Underwater Gardens International, Spain - marc@underwater-gardens.com

Port de la Selva (Girona, Spain) hosts one of the two Small Scale Fishing communities around the Natural Park of Creus Cap which includes a Marine Protected Area. A local fishers association (Confraria) is currently working with Life Reefs Technologies and ICTA-UAB (Autonomous University of Barcelona) to develop 1000m² of artificial reefs designed with Reefhopper technology. The aims of the reefs are to increase local marine biomass, develop new research related to fisheries and recovery of endangered species and habitats, as well as host recreational diving. Additional land facilities will host Biolab and Aquademy to raise awareness about marine life and MPAs.



[Télécharger la présentation](#)

BILAN DE 30 ANS D'IMMERSIONS DE RÉCIFS ARTIFICIELS SUR LA CÔTE AGATHOISE (AGDE, HÉRAULT)

Axe 4. Durabilité économique de la pêche artisanale

Speaker: Reda Neveu, au nom de Renaud Dupuy de la Grandrive (City of Agde - MPA of the Agathoise Coast, France) - renaud.dupuy@ville-agde.fr

Dans un contexte de grande station balnéaire (le Cap d'Agde), d'une activité de pêche soutenue (chalutiers et petits métiers côtiers et du large) et de la présence de nombreuses activités récréatives en mer, la ville d'Agde a procédé pendant plus de 30 ans, depuis 1985, à l'immersion de plusieurs types de récifs artificiels dans l'Aire marine protégée de la côte agathoise, site Natura 2000 marin.

L'objectif principal était au départ de trouver des solutions à la diminution de la ressource halieutique locale et de soutenir la pêche côtière.

A cet objectif socio-économique premier se sont progressivement ajoutés des objectifs de résolution des conflits d'usages / acteurs maritimes et des objectifs écologiques pour préserver la biodiversité marine, créer de nouveaux habitats et des corridors avec la roche naturelle.

Entre 1985 et 2009 un total de 429 modules soit 4 500 m³ ont été immergés pour un total de 2,4 millions d'euros.

Un suivi scientifique rigoureux a été engagé sur les paramètres physiques et biologiques (en plongée) ainsi que par des pêches expérimentales avec le soutien de la profession, sur la base de secteurs témoins naturels et de secteurs avec différents types de récifs artificiels (buses, buses tapis, double buses, paniers).

Les objectifs des premières immersions en 1985 et 1995) par le système des buses ont été atteints pour la protection contre le chalutage mais un fort enfouissement a été constaté.

Pour l'immersion de 2009, la plus importante en termes de volume et de nouveaux récifs type paniers et qui différencie les récifs de protection et de production, l'objectif de soutien de la pêche professionnelle a été atteint et le rendement est meilleur avec le système paniers.

L'objectif de résolution des conflits d'usage est atteint en partie avec une meilleure relation entre pêcheurs professionnels mais une relation à renforcer avec les activités récréatives (pêche de loisirs notamment) qui nécessiterait un plan de gestion approprié.

L'objectif de préservation et de restauration de la biodiversité est en partie atteint avec notamment la création de nouveaux habitats artificiels, avec un concrétionnement très important, avec un effet de production important sur la langouste, espèce commerciale ainsi qu'avec la création de corridors écologiques dans l'Aire marine protégée.

Cependant une meilleure gestion et protection des récifs artificiels contribueraient au soutien de la pêche professionnelle côtière du littoral agathois.

Les résultats font apparaître que les habitats naturels restent cependant les principales zones de production et qu'il est nécessaire de considérer les habitats naturels pour l'efficacité d'une immersion. Les récifs artificiels ne constituent pas un système isolé.



[Télécharger la présentation](#)





Conclusions et recommandations de la session

- La conservation devrait être considérée comme une priorité par rapport à la restauration écologique, car les zones naturelles restent les plus importantes à protéger.
- Dans la plupart des cas, les impacts négatifs possibles des récifs artificiels peuvent être atténués par une planification soignée et une sélection appropriée des sites, une conception et des matériaux de construction appropriés basés à la fois sur l'objectif du récif et sur les conditions océanographiques et écologiques du site proposé.
- Nécessité d'une planification minutieuse pour assurer le succès de l'étude d'impact sur l'environnement au cas par cas tout au long du processus et de la surveillance des récifs après leur déploiement.
- Les récifs artificiels peuvent produire de la biomasse, avec des rendements plus élevés que les meilleurs habitats naturels, mais ils ne sont pas des «fontaines à poissons», et nécessitent un plan de gestion.
- Les récifs artificiels ne sont qu'un outil et doivent être intégrés dans la stratégie globale de l'AMP (Communication et sensibilisation en relation avec les parties prenantes) et la gestion globale des pêches.
- Nécessité de diffuser largement les lignes directrices mises à jour.

Réseaux nationaux : une valeur ajoutée pour la gestion de la pêche artisanale dans et autour des AMP: Réseau espagnol de réserves marines et autres AMP en Méditerranée

Axe 5. La valeur ajoutée des réseaux des AMPs

Coordinatrice: Silvia Revenga Martínez de Pazos, Juan Carlos Jorquera Gámez & Purificacio Canals

Contacts: srevenga@mapama.es / jcggamez@mapama.es / pcanals@tinet.org

Reporter: Robert Turk / Prise de note: Reda Neveu

Les systèmes et réseaux nationaux d'AMP sont très divers et souvent inconnus. Cependant, ils jouent un rôle crucial dans la gestion de la grande majorité des AMP en Méditerranée et à l'étranger. Cette session abordera deux des systèmes espagnols traitant des AMP et leurs liens avec l'activité de la pêche artisanale :

Les Réserves Marines gérées par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation sont un outil de protection de la pêche, dont les principaux objectifs sont la protection, la régénération et la valorisation des ressources halieutiques afin de maintenir la pêche artisanale traditionnelle pour que les pêcheurs de la région puissent préserver leur mode de vie traditionnel.

L'Agence Autonome Espagnole des Parcs - qui abrite entre autres le Parc National de Cabrera qui sera bientôt agrandi - a un rôle important dans la promotion et l'harmonisation de la recherche scientifique dans les AMP pour soutenir une meilleure gestion ; certaines de leurs études sont liées aux activités de pêche dans les AMP.



[Télécharger la présentation](#)

LE RÉSEAU DES RÉSERVES MARINES D'ESPAGNE

Axe 5. La valeur ajoutée des réseaux des AMPs

Speaker: Silvia Revenga Martínez de Pazos, Juan Carlos Jorquera Gámez, Secretaría General de Pesca, Spain

Les réserves marines espagnoles pour la pêche font partie d'un réseau administratif mis en place par la politique sectorielle de la pêche il y a 32 ans. L'expérience a montré que le soutien de la pêche artisanale par cette protection zonale profite non seulement à l'amélioration des ressources halieutiques, mais aussi à de nombreux autres aspects : conditions socio-économiques, recherche, ainsi que programmes de gouvernance vers une planification spatiale marine saine visant à maintenir un bon état écologique où différentes activités, dont la pêche artisanale, sont réglementées. Deux études de cas de réserves marines, Levante de Mallorca - Cala Ratjada et Cabo de Palos - Islas Hormigas, porteront sur les relations étroites entre pêcheurs et gestionnaires. Les réserves marines présentent également des avantages allant au-delà de la gestion des ressources halieutiques : elles jouent un rôle dans la sensibilisation aux impacts globaux en mer et peuvent être considérées comme des sentinelles du changement climatique.

Le réseau a été appelé à promouvoir les réserves marines espagnoles au niveau international dans le cadre d'événements et de projets tels que : le Comité de pilotage de MedMPAnet, la session d'ouverture du Forum des AMP de Méditerranée de 2016, des vidéos produites par la CGPM ou le CAR/ASP, ou des projets européens tels que CoCoNet, 4 INTERREG, MMMPA.

LE RÉSEAU DES PARCS NATIONAUX ESPAGNOLS : SON RÔLE ET SES NOEUDS MARINS EN MÉDITERRANÉE

Axe 5. La valeur ajoutée des réseaux des AMPs

Speaker: Pep Amengual, OAPN, Spain - pamengual@oapn.es

L'OAPN, le réseau des parcs national espagnol, comprend un nœud méditerranéen - le parc national de Cabrera - et gère directement une autre AMP méditerranéenne, la réserve de chasse de Chafarinas. Le rôle de l'OAPN est d'agir en tant que cadre de soutien aux parcs nationaux en Espagne. Il n'est pas directement impliqué dans leur gestion - les parcs nationaux sont directement gérés par les gouvernements des régions - mais il soutient des aspects du parc national liés à l'importance nationale. L'OAPN travaille sur la cohérence interne du réseau dans ses aspects formels ainsi que sur les questions de gestion communes, la recherche scientifique, les activités avec les volontaires et l'image internationale du réseau ; il apporte également un soutien financier en temps de crise ou couvre des investissements particuliers concernant le réseau dans son ensemble. A titre d'exemple, cette présentation mettra en évidence les projets scientifiques que l'OAPN a financés jusqu'à présent pour Cabrera, et le projet actuel de surveillance écologique des parcs nationaux marins, qui pour Cabrera, par exemple, a produit une carte bionomique de la zone marine.



Conclusions et recommandations de la session

- Le réseau devrait assurer une base de référence commune pour l'élaboration des plans de gestion, y compris les principes de zonage, la surveillance, la législation, etc.
- Le réseau devrait assurer la participation de toutes les parties prenantes au processus d'élaboration des plans de gestion, au développement des différentes activités dans la zone et à la résolution des conflits entre les différents utilisateurs.

Réseaux régionaux de gestionnaires d'AMP. Une valeur ajoutée pour la gestion de la pêche artisanale.

Axe 5. La valeur ajoutée des réseaux des AMPs

Coordinatrice: Purificació CANALS (MedPAN and EU Transatlantic MPA Cooperation Project) - pcanals@tinet.org

Reporter: Fabio VALLAROLA / Prise de note: Irene Morell

Speakers: Georgina Bustamante CaMPAM, USA-Cuba, Marie Romani, MedPAN, France, Laurel Wenzel NAMPAN, Network, Canada – Mexico – USA, Fabio Vallarola, Torre del Cerrano, AdriaPAN/AdrionPAN, Italy, Phénia AFB, France

La session montrera la valeur et le rôle des réseaux régionaux de gestionnaires d'AMP et leur coordination avec d'autres réseaux à différentes échelles (sous-régionale, nationale, thématique, etc.) pour accélérer les progrès vers l'objectif 11 d'Aichi, concernant la gestion efficace des AMP et les liens avec la pêche artisanale. Mettre l'accent sur la «Stratégie commune aux différents réseaux régionaux et nationaux au niveau transatlantique» et sur la possibilité d'élargir cette approche de mise en réseau au niveau mondial.

1. Un échantillon d'actions et d'activités mises en œuvre par les réseaux sera présenté en ce qui concerne les outils de renforcement des capacités et de gestion, les outils d'évaluation technique et scientifique, les protocoles de suivi harmonisés, le financement de petits projets, l'appui à l'application des politiques nationales, etc.

2. «Appel à une action conjointe des réseaux de gestionnaires d'AMP» lancé lors d'IMPAC4 au Chili en 2017 ; et le projet de réseaux transatlantiques d'AMP de l'Union Européenne. Expériences de partenariat d'AMP dans l'Atlantique autour de la protection des mammifères marins, de la résilience côtière et de la stratégie commune entre les réseaux de gestionnaires d'AMP.

Participants : CaMPAM, MedPAN, AdriaPAN, NAMPAN, RAMPAN, AFB, Fundación Biodiversidad.

• CaMPAM

Le CaMPAM est le réseau des gestionnaires d'AMP dans les Caraïbes. Le CaMPAM a démarré il y a 10 ans par une initiative du PNUE pour soutenir le renforcement des capacités des AMP et développer de petites subventions. Il y a beaucoup d'expérience en matière de gestion de la pêche artisanale au sein du réseau. Il est également intéressant de noter que les pays ont lancé l'initiative Caribbean Challenge pour protéger et gérer 20 % des écosystèmes marins et côtiers d'ici 2020. Les échanges avec MedPAN ont commencé depuis IMPAC3 et se sont poursuivis dans le cadre de l'Initiative de partenariat transatlantique. A l'avenir, des échanges, entre gestionnaires d'AMP en Méditerranée et dans les Caraïbes, pourraient être organisés, notamment sur la gestion des pêches.

• MedPAN

MedPAN est le réseau des gestionnaires d'AMP en Méditerranée. Le réseau est formalisé dans le cadre d'une association de droit français avec des membres (gestionnaires d'AMP) et des partenaires (autres organisations contribuant aux AMP) et une équipe de Secrétariat. En ce qui concerne la pêche artisanale, MedPAN a adopté différentes approches : amélioration des lignes directrices, promotion du partage de l'information scientifique, élaboration de recommandations conjointes des pêcheurs et des gestionnaires des AMP pour informer les organes décisionnels... MedPAN cherche à développer certains outils à fort impact tels que des outils de communication sur les avantages des zones de non-prise ; ceci pourrait être développé avec d'autres réseaux (réseaux régionaux, sous-régionaux et nationaux) pour avoir plus de poids et pour diffuser le message à différents niveaux.

• NAMPAN

NAMPAN est le réseau nord-américain des gestionnaires des AMP. Il s'agit d'un réseau d'organismes d'exploitation des ressources, de gestionnaires de aires marines protégées et d'autres experts pertinents des États-Unis, du Canada et du Mexique. Le réseau a commencé comme un projet au sein de la Commission de coopération environnementale entre les trois pays. Le réseau est géré par la NOAA. L'un des principaux défis relevés par le réseau est le changement climatique et ils ont développé des outils ad hoc pour mieux comprendre le changement climatique. Ils ont également travaillé sur la participation des autochtones, ce qui implique des questions juridiques liées à l'accès aux ressources.

- AdriaPAN

AdriaPAN est un réseau sous-régional composé de 34 aires marines et côtières protégées en Adriatique. C'est un réseau ascendant et ils ont célébré leurs 10 ans. Ils ont commencé comme un moyen de présenter des propositions de projets européens. Torre del Cerrano a lancé l'initiative ; la coordination des gestionnaires se fait sans institutionnalisation formelle du réseau. Ils travaillent avec une approche par projet : ils partagent l'information et les aires protégées expriment leurs intérêts et leurs besoins spécifiques dans certains projets et certains d'entre eux prennent alors la direction du projet. Ils sont en train d'élargir le réseau à la mer Ionienne pour mieux l'adapter à la macrorégion européenne. Le réseau s'appelle maintenant ADRIAN-PAN. Ils agissent sous l'égide de MedPAN.

- AFB

L'AFB, l'Agence Française de la Biodiversité, intervient au niveau national en France ; elle est en charge des sites marins Natura 2000 et assure également la promotion des parcs naturels marins. L'agence apporte également son soutien aux gestionnaires des AMP et favorise les échanges. L'Agence soutient des réseaux comme MedPAN et le Forum français des AMP. Ils ont créé la base de données des AMP dans l'Atlantique Nord en collaboration avec la Convention OSPAR. Ils soutiennent la dynamique du Congrès du PPCG et les échanges entre les réseaux régionaux d'AMP. Ils soutiennent également l'ICMMPA5 de 2019.



[Télécharger la présentation](#)

LE PROJET TRANSATLANTIQUE DE L'UE : «VERS UN PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE DES AMP»

Axe 5. La valeur ajoutée des réseaux des AMPs

Ce projet vise à rassembler les gestionnaires des AMP et les réseaux régionaux d'AMP au niveau transatlantique. Le projet est conçu pour stimuler l'échange et le partage des meilleures pratiques afin d'améliorer la gestion efficace des AMP dans les zones côtières et offshore de l'Atlantique. La collaboration s'est construite autour de trois thèmes : les mammifères marins, la résilience, les réseaux. Une forte mobilisation a été lancée lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN à Hawaii (2016) et du Congrès IMPAC4 au Chili (2017), avec notamment un appel à une action commune. En ce qui concerne la collaboration entre les réseaux, une stratégie commune a été élaborée et les principaux domaines de collaboration ont été identifiés :

- Partager l'information, les connaissances et les outils
- Renforcement des capacités des AMP et des réseaux
- Influencer les politiques internationales
- Gestionnaires d'AMP et financement des réseaux (une deuxième étape du projet se concentrera sur la stratégie financière des réseaux).



Conclusions et recommandations de la session

- Les réseaux régionaux et le réseautage au niveau transatlantique permettent aux gestionnaires des AMP de travailler au-delà des frontières sur les questions de conservation écologique et des écosystèmes. Il est important de convaincre les décideurs de s'engager à travailler sur les problèmes écologiques transfrontaliers et que les réseaux sont un bon moyen d'aborder ces questions.
- En unissant leurs forces, les réseaux régionaux d'AMP rassemblent leurs voix et peuvent transmettre les messages de l'AMP à des niveaux plus élevés et surtout au niveau international.
- Lorsque le message parvient aux gouvernements locaux d'en haut, il aide les gestionnaires des AMP.

- Le fait de recevoir le message des deux parties (au niveau local et à un niveau supérieur) donne plus de crédibilité aux besoins soulevés par les gestionnaires. Il est important d'identifier les messages clés et de les diffuser à travers les réseaux (au niveau national, sous-régional, régional, transatlantique) et à travers les gestionnaires locaux des AMP, afin que ces messages puissent atteindre les couches politiques à tous les niveaux (du local au international).
- Les synergies entre les réseaux régionaux / sous-régionaux / nationaux et entre les réseaux régionaux d'AMP sont mutuellement bénéfiques et seront explorées dans un avenir proche pour continuer à améliorer leur efficacité (partage des données et des informations, messages de communication, partage des bonnes pratiques, collecte de fonds...).

Financement durable des AMP

Axe 5. La valeur ajoutée des réseaux des AMPs

Coordinatrice: Purificació CANALS, MedPAN and EU Transatlantic MPA Cooperation

Project (pcanals@tinet.org),

Speakers : Charles Besançon, Conservation Finance Alliance (CFA) ; Aniol ESTEBAN, Marilles Foundation, Spain (aniol.esteban@marilles.org), Romain Renoux, Association pour le financement durable des AMP de Méditerranée (rrenoux@m2pa.org)

Reporter: Georges Boulos / Prise de note: Irene Morell

Assurer un financement fiable à long terme est l'un des principaux défis auxquels les AMP sont aujourd'hui confrontées. Pour relever ce défi et faire en sorte que les AMP réalisent leur potentiel écologique, une coordination aux niveaux local, national et régional est nécessaire. Elle nécessitera également la participation de multiples acteurs des secteurs public et privé ainsi que l'élaboration de mécanismes de financement novateurs. Cette session donnera un aperçu des défis de financement auxquels sont confrontées les AMP en Méditerranée et à l'étranger ; un examen des sources de financement traditionnelles sera proposé ; la session explorera également le potentiel des nouveaux mécanismes de financement. Elle mettra particulièrement l'accent sur la nécessité d'une approche coordonnée au niveau local et régional pour mobiliser des ressources au niveau international et sur le rôle que les réseaux de gestionnaires des AMP jouent dans ce domaine. Les conclusions de la session seront prises en compte dans la stratégie commune des réseaux d'AMP au niveau transatlantique ainsi que dans la nouvelle stratégie financière de MedPAN.



[Télécharger la présentation](#)

SOURCES INTERNATIONALES DE FINANCEMENT POUR LA GESTION DES AMP (CFA)

Axe 5. La valeur ajoutée des réseaux des AMPs

Speaker: Charles Besançon, Conservation Finance Alliance (CFA)

60 à 80 % du financement des AMP provient de ressources publiques à l'échelle mondiale. Dans la région méditerranéenne, il représente jusqu'à 89 % des fonds publics, principalement des fonds européens, du FEM et du FFEM. Globalement, d'autres sources de financement intéressantes pour les AMP sont les Fonds fiduciaires pour la conservation qui sont des institutions privées juridiquement indépendantes ; en Méditerranée, l'Association pour le financement durable des AMP méditerranéennes récemment créée vise à jouer ce rôle.



[Télécharger la présentation](#)

ASSOCIATION POUR LE FINANCEMENT DURABLE DES AMP MÉDITERRANÉENNES

Axe 5. La valeur ajoutée des réseaux des AMPs

Speaker: Romain Renoux, Association pour le financement durable des AMP de Méditerranée (rrenoux@m2pa.org)

Cette association prépare un nouveau mécanisme de financement. L'idée de l'initiative est de passer d'une approche à court terme à une approche à long terme et de fournir un financement durable aux AMP pour qu'elles soient fonctionnelles. L'association a commencé à soutenir les AMP en Afrique du Nord et continuera à s'étendre à d'autres AMP en Méditerranée.

Certains des partenaires sont la France, Monaco, la Tunisie, l'Espagne, le Maroc, le CAR/ASP, la Fondation Prince Albert II, l'Institut Océanique de Monaco, MedPAN, le WWF, l'UICN, le Conservatoire du Littoral, l'association PIM, le FFEM, GEF, Zoo Basel, Leonardo di Caprio Foundation, Palma Aquarium Fondation.



[Télécharger la présentation](#)

MARILLES FOUNDATION

Axe 5. La valeur ajoutée des réseaux des AMPs

Speaker: Aniol ESTEBAN, Marilles Foundation, Spain (aniol.esteban@marilles.org)

La Fondation Marilles a démarré récemment en 2017. La Fondation vise à faire des Baléares un exemple à suivre en matière de conservation marine, en atteignant un bon état de conservation malgré les 15 millions de visiteurs chaque année.

Ils veulent créer un dialogue entre les parties prenantes et servir de fonds pour les îles Baléares.

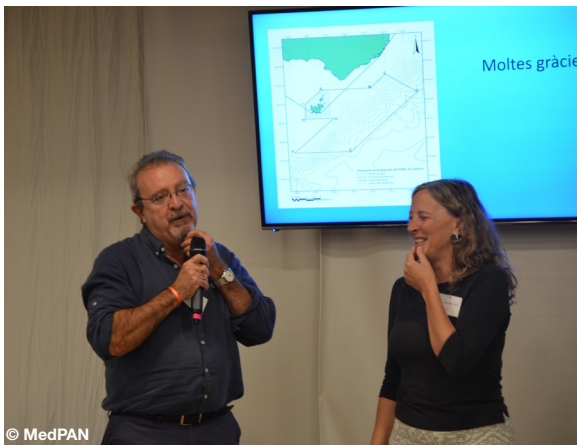
Leur défi est d'augmenter le financement public et de mobiliser le financement privé pour la conservation marine des Baléares.

Ils tentent également de démontrer comment les AMP contribuent aux avantages socio-économiques pour convaincre l'investissement dans la gestion des AMP.



Conclusions et recommandations de la session

- Il est nécessaire d'équilibrer l'approche par projet (et de faciliter l'accès des AMP à ces projets comme les projets européens, par le biais d'AMP multiples et d'approches collaboratives) et la nécessité de trouver des sources de financement durables pour les AMP afin d'assurer les coûts de maintenance au fil du temps.
- Les mécanismes de financement durable (tels que l'association pour le financement durable des AMP) doivent être soutenus à tous les niveaux ; des exemples de tels mécanismes peuvent être trouvés en Amérique latine (RedLAC). Il est possible d'établir un fonds de dotation, où différents pays ou institutions bloquent une importante somme d'argent et où les intérêts peuvent être utilisés pour couvrir les coûts de plusieurs AMP.
- Les AMP doivent trouver de nouveaux modes de financement, non seulement par le biais d'une approche par projet, notamment en explorant les mécanismes possibles et en mobilisant les gens pour attirer des fonds du gouvernement national mais aussi des touristes et du secteur privé (voir aussi le potentiel lié à la responsabilité sociale des entreprises privées).
- Promouvoir et soutenir l'évaluation des besoins de financement des AMP, la planification des activités (en particulier en utilisant l'outil MedPLAN développé en 2014) et la collecte de fonds. MedPAN pourrait mettre en place un groupe de travail sur le financement des AMP afin de fournir un soutien continu aux AMP sur la question cruciale du financement. La collaboration entre les réseaux régionaux d'AMP pourrait également contribuer à augmenter l'échelle de financement des AMP.





Session de clôture

Comme la session de clôture était prévue cette année juste après les séances de discussion, les résultats de l'atelier ont été présentés très brièvement, sous la forme de nuages de mots-clés montrant les idées récurrentes qui ont émergé des sessions de discussions.

Susan Gallon (Secrétariat MedPAN) a profité de cette séance de clôture pour partager avec les responsables des AMP du réseau un certain nombre de problématiques, y compris la mortalité massive de *Pinna nobilis* et le nodavirus qui affecte les mérours. Elle a également annoncé le thème du prochain atelier, qui portera sur les espèces mobiles.

Jorge E. Moreno Pérez (Aires Naturelles Protégées du Gouvernement des Baléares) et María Francisca López cortés (Parc National de Cabrera) ont présenté aux participants la visite du Parc National de Cabrera prévue le dernier jour de l'atelier.

Christel Georges (Ville de Marseille) et Biljana Aljinovic (IUCN Med) ont pris la parole pour une communication sur le prochain Congrès mondial de la nature 2020 qui se tiendra à Marseille, France.

Le président de MedPAN, Purificacio Canals, a clôturé l'atelier en rappelant aux participants le défi de rester mobilisés et de poursuivre le travail entrepris sur la pêche au niveau du réseau.



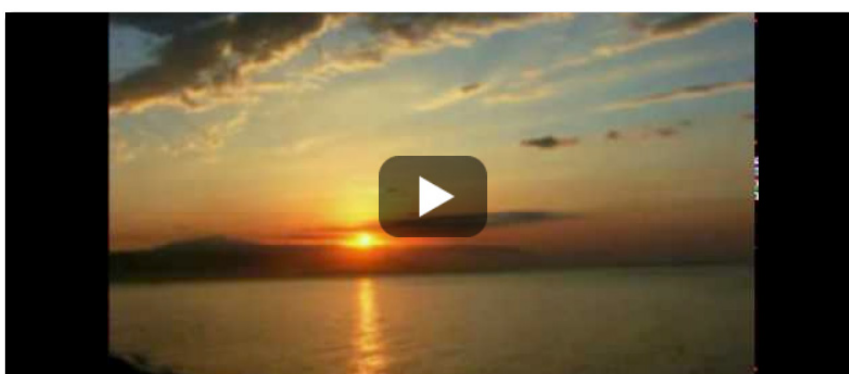
M. Mabari / MedPAN



Après avoir remercié les participants pour leur engagement dans les discussions, Purificacio Canals a clôturé la session en musique avec la chanson «Mediterráneo» de Joan Manuel Serrat



<https://m.youtube.com/watch?v=YNkcAUA1kw>



Joan Manuel Serrat - Mediterraneo - YouTube

<https://www.youtube.com/watch?v=YNkcAUA1kw>



**Visite de terrain
au Parc national
de Cabrera**



Photos: M. Mabari / MedPAN

Une visite de terrain au **Parc national de Cabrera**, le seul Parc national espagnol avec une partie marine en Méditerranée, a été organisée le 3ème jour de l'atelier. La visite du Parc National de Cabrera, situé à une heure de Palma de Majorque, a été l'occasion de discuter in situ de la gestion des activités de pêche dans le parc, ainsi que d'autres sujets tels que la gestion des visiteurs et de la capacité de charge et les mouillages écologiques.

Une fois à Cabrera, les participants ont eu le temps avant le déjeuner d'aller explorer le territoire avec un guide. Cinq itinéraires de randonnée ont été proposés. Les participants se sont répartis en groupes et ont découvert le château, le phare, le musée.

2 tortues marines ont également été relâchées de l'Aquarium de Palma où elles ont été guéries.



Photos: M. Mabari / MedPAN

Annexe 1 - Liste des participants

Prénom	Nom	Organisation	Pays	Email
Mouna	ABAAB	WWF North Africa	TUNISIA	mabaab@wwfna.org
Abdennadi	ABARKACH	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification	MOROCCO	abdennadi@yahoo.fr
Aymen	ABIDI	Centre de Formation professionnelle à la pêche de Tabarka	TUNISIA	aymabidi@yahoo.fr
Thomas	ABIVEN	PNPC	FRANCE	thomas.abiven@portcros-parcnational.fr
Julio	AGUJETAS	MSC	SPAIN	julio.agujetas@msc.org
Biljana	ALJINOVIC	IUCN Med	SPAIN	Biljana.Aljinovic@iucn.org
Diego	ALVAREZ-BERASTEGUI	SOCIB	SPAIN	dalvarez@socib.es
Esteban	ANIOL	Marilles	SPAIN	aniol.esteban@marilles.org
Luca	APPOLLONI	Centro Studi Interdisciplinare Gaiola onlus	ITALY	luca.appolloni81@gmail.com
Yaprak	ARDA	WWF Turkey	TURKEY	yarda@wwf.org.tr
Jordi	ARMENGOL MAS	MedPAN	SPAIN	jordiarmengolmas95@gmail.com
Giannis	AUGOUSTINOS	National Marine Park of Zakynthos	GREECE	xdimitriadis@marine.aegean.gr
Anita	BABAČIĆ AJDUK	Public Institution for Management of protected areas in Šibenik-Knin County	CROATIA	ababacic@zpv-sibenik.hr
Rigers	BAKIU	Albanian Center for Environmental Protection and Sustainable Development	ALBANIA	bakiurigers@gmail.com
Marcial	BARDOLET RICHTER	IBANAT	SPAIN	marcialbardolet@gmail.com
Asma	BECHINIA	Parc National d'EL KALA	ALGERIA	asmabe_08@yahoo.fr
Sami	BEN HAJ	Association PIM	TUNISIA	samibenhaj@yahoo.com
Hafedh	BEN MOUSSA	slow food/association cherfia	TUNISIA	benmoussahafedh@gmail.com
Sajmir	BEQIRAJ	Association for Protection of Aquatic Wildlife of Albania (APAWA)	ALBANIA	s_beqiraj@yahoo.com
Daniela	BERGALLO	Freelance	ITALY	daniela.bergallo@alice.it
Charles	BESANCON	Conservation Finance Alliance	US	charles.besancon@gmail.com
Jean-Eudes	BEURET	Laboratoire Agricultures Durables et Développement Territorial	FRANCE	jeaneudesbeuret@gmail.com
Patrick	BONHOMME	Parc national des Calanques	FRANCE	patrick.bonhomme@calanques-parcnational.fr

Maria	BORDOY AMENGUAL		SPAIN	
Djamal	BOUKHÉNIFRA	Prud'homie de Cassis	FRANCE	mjpna@yahoo.fr / sayaoctave@gmail.com
Georges	BOULOS	MedPAN Secretariat	FRANCE	georges.boulos@medpan.org
Filip	BUKŠA	WWF Adria	CROATIA	fbuksa@wwfadria.org
Moira	BURSIC	Juraj Dobrila University of Pula	CROATIA	moira.bursic@gmail.com
Georgina	BUSTAMANTE	CaMPAM	USA	gbustamante09@gmail.com
Lylia	BÉDOUHÈNE WASSILA	Parc national de Taza	ALGERIA	bedouhenewassila@yahoo.com
Antonio	CALÒ	Université de Nice	FRANCE	antonicalo.es@gmail.com
German	CAMPAL	Centro de Desarrollo Navia-Porcía	SPAIN	julio.agujetas@msc.org
Purificacio	CANALS	MedPAN	SPAIN	pcanals@tinet.org
Maddy	CANCEMI			madeleine.cancemi@afbiodiversite.fr
Lola	CANIZARES	MedPAN	FRANCE	lola.canizares@medpan.org
Valentina	CAPPANERA	Consortium of Management of Portofino MPA	ITALY	v.cappanera@portofinoamp.it
Maria Pilar	CARABÚS	Montgrí, Illes Medes i el Baix Ter	SPAIN	mcarabus@gencat.cat
Santo	CASTORINA	LIFE	ITALY	italy@lifeplatform.eu
Carlo	CATTANO	CONISMA	ITALY	cattancarlo@gmail.com
Agnès	CERDAN	GEG2A	FRANCE	agnes.cerdan@geg2a.org
Eric	CHARBONNEL	Parc Marin de la Côte Bleue	FRANCE	charbonnel.eric@parcmarincotebleue.fr
Josep	COLL	Tragsatec	SPAIN	jcoll@tragsa.es
Constance	CORBIER-BARTHAUX	Fonds Français pour l'Environnement Mondial	FRANCE	corbier@afd.fr
Jean-Michel	CULIOLI	Office de l'Environnement de Corse / Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio	FRANCE	culioli@oec.fr
Mohammad	DAHER	Tyre Coast Nature Reserve	LEBANON	mohammad.daher@regie.com.lb
Céline	DAMERY	Conservatoire du Littoral	FRANCE	c.damery@conservatoire-du-littoral.fr
Francesco	DE FRANCO	Consortium of Management of Torre Guaceto	ITALY	francescodefranco@gmail.com
Gabriel	DE LABRA	Programme DIVECO2	ALGERIA	glabra@aceconsultants.eu
Christian	DECUGIS	LIFE / MedArtnet	FRANCE	christiandecugis@apampeche.eu
Antonio	DI FRANCO	Université de Nice	FRANCE	difry@libero.it
Manfredi	DI LORENZO	National Research Council (CNR)	ITALY	manfredi.dilorenzo@libero.it
Giusy	DONATO	Società Cooperativa I Mancuso	ITALY	imancusomessina@gmail.com
Tina	DRAGUTIN BURIĆ	Public Institution for Management of protected areas in Šibenik-Knin County	CROATIA	tdragutin@zpv-sibenik.hr
Sandro	DUJMOVIC	Brijuni National Park	CROATIA	s.dujmovic@np-brijuni.hr

Renaud	DUPUY DE LA GRANDRIVE	City of Agde - MPA of the Agathoise Coast	FRANCE	renaud.dupuy@ville-agde.fr
Elodie	DURAND	Port Cros National Park	FRANCE	elodie.durand@portcros-parcnational.fr
David	DÍAZ VIÑOLAS	Instituto Español de Oceanografía	SPAIN	david.diaz@ieo.es
Marti	ESCUDERO		SPAIN	
Oscar	ESPARZA	WWF	SPAIN	oesparza@wwf.es
Margarita	ESTAPÉ		SPAIN	marga@interpreting.cat
Carlo	FRANZOSINI	SHORELINE	ITALY	carlo.franzosini@gmail.com
Susan	GALLON	MedPAN Secretariat	FRANCE	susan.gallon@medpan.org
Marc	GARCÍA-DURÁN HUET			marc@underwatergardens.com
Jacqueline	GAUTIER DEBERNARDI	AMPN	MONACO	ampn.monaco@gmail.com
Federico	GELMI DI CAPORIACCO	Pantelleria - Associazione pescatori Pantelleria	ITALY	federicogelmi3@hotmail.it
Christel	GEORGES	Ville de Marseille	FRANCE	cgeorges@marseille.fr
Marina	GOMEI	WWF Mediterranean	ITALY	MGomei@wwfmedpo.org
Can	GORGUN	Akyaka Fishery Cooperative in Gökova	TURKEY	gorgun.akyaka@gmail.com
Raquel	GOÑI	Instituto Español de Oceanografía	SPAIN	raquel.goni@ieo.es
Antonio Maria	GRAU JOFRE	Es Freus Marine Reserve	SPAIN	agrau@dgpesca.caib.es
Josipa	GRBIN	Telaščica Nature Park	CROATIA	josipa.grbin@telascica.hr
Emilie	GRIMAUD	MedPAN Secretariat	FRANCE	emilie.grimaud@medpan.org
Samir	GRIMES	Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ENSSMAL)	ALGERIA	samirgrimes@yahoo.fr
IVAN	GUALA			
Saba	GUELLOUZ	SPA/RAC	TUNISIA	saba.guellouz@spa-rac.org
Julie	GUERY	Ville de Marseille	FRANCE	jguery@marseille.fr
Agnés	GUITTET		SPAIN	agnesguittet@yahoo.fr
Jalal	HALAWANI	Palm Islands Nature Reserve	LEBANON	jhalwani@ul.edu.lb
Amber	HIMES-CORNELL	FAO / Fisheries and Aquaculture Policy and Resources Division	ITALY	Amber.HimesCornell@fao.org
Kate	HOGG	WWF Mediterranean	ITALY	khogg@wwfmedpo.org
Hanoch	ILSAR	Yad Hanadiv	ISRAEL	Hanoch@yadhanadiv.org.il
Mohamed	ISSOUAL	Directeur Régional de la région du Haut Atlas Marakech	MOROCCO	issoual2002@yahoo.fr
Coraline	JABOUIN	Parc naturel marin du golfe du Lion / Agence Française pour la Biodiversité	FRANCE	coraline.jabouin@afbiodiversite.fr

Juan Carlos	JORQUERA GAMEZ	Ministry of Agriculture, Food and Environment - General Secretariat of Fisheries	SPAIN	jcjgamez@mapama.es
Messabih	KADA	association peche artisanal "vagues d'or" oran	ALGERIA	messabihkada@yahoo.com
Rezart	KAPEDANI	National Agency of Protected Areas	ALBANIA	r.kapedani@gmail.com
Charikleia	KARGIOLAKI	Management Agency Karpathos & Saria	GREECE	harkargio@gmail.com
Luka	KASTELIC	Public Institute Landscape Park Strunjan	SLOVENIA	luka.kastelic@gov.si
Tayeb	KERRIS	Parc National de Gouraya	ALGERIA	pngouraya06@gmail.com
Nawel	KHELIL	ENSSMAL	ALGERIA	nawkheil@gmail.com
Zafer	KIZILKAYA	Mediterranean Conservation Society	TURKEY	kizilkaya.zafer@gmail.com
Jerina	KOLITARI	Aquaculture and Fishery Laboratory	ALBANIA	j.kolitari@gmail.com
Patrik	KRSTINIĆ	WWF Adria	CROATIA	pkrstinic@wwfadria.org
Mohamed	LAMINE BAAZIZ	AMP de Collo / association RHUMMEL UNDERWATER	ALGERIA	baazizlamine@gmail.com
Clementine	LAURENT	WWF		claurent@wwfmedpo.org
Asllan	LAZEMETAJ	Fishereman's representative (vlora bay)	ALBANIA	anilazemetaj51@gmail.com
Javier	LLORENTE PALAO	TRAGSATEC	SPAIN	rmcalaratjada@tragsa.es
Inés	LÓPEZ	COBI (community and biodiversity)	MEXICO	ilopez@cobi.org.mx
María Francisca	LÓPEZ CORTÉS		SPAIN	
Arturo	LÓPEZ ORNAT		SPAIN	arturo@makiwi.net
Faouzi	MAAMOURI	WWF North Africa	TUNISIA	fmaamouri@wwfna.org
Magali	MABARI	MedPAN Secretariat	FRANCE	magali.mabari@medpan.org
Sébastien	MABILE	Seattle Avocats	FRANCE	smabile@seattle-avocats.fr
Samanta	MAKOVAC	Strunjan Landscape Park	SLOVENIA	samanta.makovac@gov.si
Sandra	MALLOL MARTINEZ	Instituto Español de Oceanografía	SPAIN	sandra.mallol@ieo.es
Maria	MANIPOULOU	HCMR/ Greece	GREECE	mairi.maniopoulou@gmail.com
Melina	MARKOU	Department of Fisheries and Marine Research (DFMR) – Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment	CYPRUS	m.melina82@gmail.com
Phenia	MARRAS - AÏT RAZOUK	Agence Française pour la Biodiversité	FRANCE	phenia.marras@afbiodiversite.fr
Joan	MAYOL	Association PIM	FRANCE	jmayol@dgcpea.caib.es
Sahar Fahmy	MEHANNA	National Institute of Oceanography & Fisheries	EGYPT	sahar_mehanna@yahoo.com

Tatjana	MEHILLAJ	Regional Administration of Protected Areas, Vlore / Karaburun-Sazani MPA	ALBANIA	tatjanamehillaj@gmail.com
Kada	MESSABIH	Association dauphin		
Alex	MIDLEN			alex.midlen@gmail.com
Vladislav	MIHELICIC	Kornati National Park	CROATIA	vladislav.mihelcic@gmail.com
Marco	MILAZZO	CONISMA	ITALY	marco.milazzo@unipa.it
Eyal	MILLER	Israel Parks and Nature Authority (INPA)	ISRAEL	ruthy@npa.org.il
Antoni	MIRA SÁN-CHEZ	Direcció General de Pesca i Medi Mari	SPAIN	amira@dgpesca.caib.es
Irene	MORELL	MedPAN Secretariat	FRANCE	irene.morell@medpan.org
Rebeca	MORENO BAILÉN		SPAIN	
Jorge	MORENO PEREZ	Balearic Government Natural Protected Areas. National Park of Cabrera and Natural Park of Eivissa and Formentera salines	SPAIN	jemoreno@dgmambie.caib.es
Gabriel	MOREY	TRAGSATEC	SPAIN	morey.gabriel@gmail.com
Deborah	MORRISON	Palma Aquarium	SPAIN	
Oliver	NAVARRO GIL	SEMILLA. GOVERN DE LES ILLES BALEARS	SPAIN	onavarro@semilla-caib.es
Reda	NEVEU	MedPAN Secretariat	FRANCE	reda.neveu@medpan.org
Houssine	NIBANI	AGIR (association de gestion intégrée des ressources)	MOROCCO	agirnibani@gmail.com
Maria Del Mar	OTERO	IUCN - Mediterranean Center for Cooperation	SPAIN	mariadelmar.otero@iucn.org
Ahmedou	OULD HAMADI	Parc National du Banc d'Arguin	MAURITANIA	ahmedou.ouldhamadi@yahoo.fr
Christos	PAPADAS	WWF Greece	GREECE	c.papadas@wwf.gr
Fotios	PAPOULIAS	DG Environnement Belgique		Fotios.Papoulias@ec.europa.eu
Xavier	PASTOR		SPAIN	xavierpastor50@gmail.com
Iuri	PERI	LIFE	ITALY	italy@lifeplatform.eu
Miguel	PETERSSEN FERNANDEZ	Ministry of Agriculture, Food and Environment - General Secretariat of Fisheries	SPAIN	bec_sgprp23@mapama.es
Antonis	PETROU	fishermen representative & scientist (marine biologist)	CYPRUS	apmarine@valicom.com.cy
Catherine	PIANTE	WWF France	FRANCE	cpiante@wwf.fr
Giuseppe	POTENZONE	Società Cooperativa I Mancuso	ITALY	imancusomessina@gmail.com
Javier	PULIDO	Medarnet ESPAÑA	SPAIN	j.pulido@icab.cat
Mosor	PVRAN	WWF Adria	CROATIA	mprvan@wwfadria.org
Léa	QUITTET	Cepralmar	FRANCE	quittet@cepralmar.org
Sebastian	RALJEVIĆ	fisherman from Telaščica Nature Park	CROATIA	pkrstinic@wwfadria.org
Nadia	RAMDANE	DPRH Jijel	ALGERIA	ramdane.nadia4@gmail.com

Milena	RAMOV	Nature Park Telascica Public Institution	CROATIA	milena.ramov@telascica.hr
Romain	RENOUX	Association pour le financement durable des AMP de Méditerranée	MONACO	rrenoux@m2pa.org
Silvia	REVENGA MARTINEZ DE PAZOS	Ministry of Agriculture, Food and Environment - General Secretariat of Fisheries	SPAIN	srevenga@mapama.es
Maéva	RINCÉ	Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez	FRANCE	mrince@cc-golfedesainttropez.fr
Marie	ROMANI	MedPAN Secretariat	FRANCE	marie.romani@medpan.org
Marta	ROMEU	University Centre of the Westfjords, Iceland	SPAIN	marta.romeu72@gmail.com
Sandra	RUNDE-CARIOU	Agence Française pour la Biodiversité	FRANCE	Sandra.runde-cariou@afbiodiversite.fr
Rotem	SADE	Israel Nature and Parks Authority	ISRAEL	rotems@npa.org.il
Tatiana	SALAET		SPAIN	tatianasalaet@gmail.com
Sonsoles	SAN ROMAN	University of Malaga - European Topic Centre (ETC-UMA)	SPAIN	sonsolessanroman@uma.es
Luca	SANTAROSSA	Federparchi	ITALY	luca.santarossa@parks.it
Marie-Catherine	SANTONI	Office de l'Environnement de Corse / Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio	FRANCE	Marie-Catherine.Santoni@oec.fr
Leïla	SEDDIKI	ACPCR - Association du Cantonement de Pêche du Cap Roux	FRANCE	associationcaproux@gmail.com
Julien	SEMELIN	MAVA Foundation	SWITZERLAND	julien.semelin@fondationmava.org
Belén	SIMARRO		SPAIN	bsimarro@telefonica.net
Maurizio	SIMEONE	AMP Parco Sommerso di Gaiola	ITALY	m.simeone@areamarinaprotettaiola.it
Sonja	SISIC	Public Institution "Priroda"	CROATIA	sonja.sisic@ju-priroda.hr
Yassine	SKANDRANI	Plateforme Maghrébine de la Pêche Artisanale	TUNISIA	skandraniyassine1@gmail.com
Francisco Gonzalo	SOBRADO LLOMPART	Es Freus Marine Reserve / Gen-DOB Eivissa	SPAIN	fransobrado33@hotmail.com
Susanna	SOGLIA	Freelance	ITALY	susannasoglia@tin.it
Marta	SOSTRES	MedPAN	FRANCE	sostres.marta@gmail.com
Ahmed	SOUKI	Notre Grand Bleu	TUNISIA	ahmed.soukingb@gmail.com
Laurent	SOURBES	Zakynthos National Marine Park	GREECE	lsourbes@nmp-zak.org
Marko	STARMAN	Landscape park Debeli Rtič	SLOVENIA	marko.d.starman@gmail.com
Karlijn	STEINBUSCH	Adessium Foundation	NETHERLANDS	kpws@adessium.org
Togay	TANYOLAC	WWF leadership program	TURKEY	caloynat@gmail.com
Robert	TURK	Institute of the Republic of Slovenia for Nature Conservation	SLOVENIA	robert.turk@zrsvn.si

Fabio	VALLAROLA	MPA of Torre del Cerrano / ADRIAPAN	ITALY	fabiovallarola@gmail.com
Dusan	VARDA	Mediterranean Center for Environmental Monitoring (MEDCEM)	MONTENEGRO	vardad@yahoo.com
Stella	VARELTZIDOU	Axios - Loudias - Aliakmonas Management Authority	GREECE	stella.vareltzidou@gmail.com
Pierre	VIGNES	MedPAN Secretariat	FRANCE	pierre.vignes@medpan.org
Chloë	WEBSTER	Independent consultant	FRANCE	vahaolana@gmail.com
Lauren	WENZEL	NOAA Marine Protected Areas Center	US	Lauren.Wenzel@noaa.gov
Dimitriadis	XARALAMBOS	National Marine Park of Zakynthos	GREECE	xdimitriadis@marine.aegean.gr
Javier	ZAPATA	Organismo Autónomo Parques Nacionales	SPAIN	jzapata@oapn.es
Samah	ZEILAA	Environment Protection Committee	LEBANON	samahzaylaa@gmail.com

Annexe 2 : Programme de la semaine

Lundi 12 novembre

9h00-18h00: Assemblée Générale MedPAN - Salle A / Alaró (sur invitation)
19h30-21h00: Apéro des terroirs et célébration des 10 ans de MedPAN - Salle A / Alaró

Mardi 13 novembre

8h00 - 8h45	Accueil des participants	Plénière
Cérémonie d'ouverture conjointe		<small>Cette session bénéficie du service d'interprétariat</small>  <small>Une pièce d'identité sera demandée pour emprunter un casque</small>
9h00 - 9h30	Bienvenue et introduction officielles Session animée par Purificacio Canals, Présidente de MedPAN Francina ARMENGOL, Presidente du gouvernement des Baléares - Vicenç VIDAL MATAS, Minister Régional de l'Environnement - Sonia CASTAÑEDA, Directrice de la Fundacion Biodiversidad, Ministère de la transition écologique - Fotios PAPOULIAS, DG ENV, Commission Européenne	Plénière
9h30 - 10h30	Gouvernement des Iles Baléares <ul style="list-style-type: none"> Nouvelle législation pour la conservation des herbiers de posidonies dans les îles Baléares. Miquel Mir, Directeur Général des Aires Protégées et de la Biodiversité Campagnes d'information, de sensibilisation et de contrôle de l'activité nautique sur la posidonie aux Baléares 2017/18. Marcial BARDOLET RICHTER. Directeur du projet Résultats de l'atelier international sur les prises accessoires de <i>Puffinus mauretanicus</i> et d'autres oiseaux marins. Joan MAYOL SERRA, chef de la direction du Service de la faune des Baléares 	
10h30 - 10h45	Projet LIFE IP INTEMARES , Ignacio TORRES, Fundacion Biodiversidad	
10h45 - 11h05	Les Aires Marines Protégées et la pêche artisanale en Méditerranée. Jean-Michel CULIOLI, Responsable Scientifique de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio / OEC, France	
11h05 - 11h25	Le réseau Natura 2000 en mer en perspective. Vedran NIKOLIC, DG ENV, Commission Européenne	
12h30 - 14h00	<i>Déjeuner</i>	Restaurant de l'hôtel
Sessions d'échange d'expérience de l'atelier MedPAN et de la conférence FishMPABlue2		<small>Toutes les sessions bénéficient du service d'interprétariat</small>  <small>Une pièce d'identité sera demandée pour emprunter un casque</small>
14h00 - 15h00	Introduction Presentation of the Leadership Forum, Kate HOGG, WWF Mediterranean, Italy - Introduction aux sessions de discussion, Pierre VIGNES, MedPAN, France - Présentation du projet FishMPABlue2, Luca SANTAROSSA, Federparchi, Italie	Plénière
15h00 - 16h30	Sessions de discussion - 3 sessions en parallèle	Salles A, B, C
16h30 - 17h00	<i>Pause café</i>	
17h00 - 18h30	Sessions de discussion - 3 sessions en parallèle	Salles A, B, C
18:30 - 20:00	FishMPABlue2 Partners Steering Committee (sur invitation)	Salle C
19h30 - 22h00	Dîner de Gala avec le séminaire Natura 2000 en mer	Aquarium de Palma

Mercredi 14 novembre

09:00 - 10:30	Sessions de discussion - 3 sessions en parallèle	Salles A, B, C
10h30 - 11h00	<i>Pause café</i>	
11h00 - 12h30	Sessions de discussion - 3 sessions en parallèle	
12h30 - 14h00	<i>Déjeuner</i>	Restaurant de l'hôtel
14:00 - 15:30	Sessions de discussion - 3 sessions en parallèle	Salles A, B, C
15h30 - 16h00	<i>Pause café</i>	
16:00 - 17:30	Sessions de discussion - 3 sessions en parallèle	
17:30 - 18:30	Clôture de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • Conclusions à chaud - Pierre Vignes et Susan Gallon, MedPAN • Perspectives de travail pour le réseau MedPAN - Pierre Vignes et Susan Gallon, MedPAN • Congrès mondial de l'UICN en 2020 - Christel Georges, Ville de Marseille, France • Allocution de clôture - Purificacio Canals, MedPAN 	Plénière
20:00	<i>Dîner</i>	Hotel restaurant
21:00	Projection de films	Salle A

Jeudi 15 novembre

Visite terrain du Parc national de Cabrera		9h00-13h00 : (sur invitation seulement) Comité de pilotage du projet COGITO - Iberostar Cristina Salle Costix
08:30	Départ de l'Iberostar Cristina en bus	
16:00	Retour à l'hôtel Iberostar Cristina	
19:00	Pour les participants à la visite d'échange à Es Freus seulement - Départ de l'Iberostar Cristina pour l'aéroport de Palma de Majorque	
20:00	Dîner	

Vendredi 16 novembre - sur invitation seulement

Visite d'échange à la Réserve Marine de Es Freus	
08:30 - 10:00	Rencontre avec les pêcheurs
10:00	Départ en ferry d'Ibiza à La Sabina
12:00 - 13:30	Rencontre avec l'équipe de la Réserve Marine et un représentant des pêcheries de Formentera
13:30 - 15:00	Déjeuner sur le port et rencontre avec les membres de l'association Vellmari.
15:00 - 17:30	Excursion en bateau

Annexe 3 - Processus d'élaboration du programme

Début 2018, un questionnaire et un appel à communication ont été diffusés auprès des AMP méditerranéennes **pour évaluer les enjeux prioritaires des AMP et l'expérience en matière de gestion des activités de pêche.**

* Which of these fishing related topics (all types of fishing activities) do you consider as priorities for your MPA? In which of these topics is your MPA experienced?

	PRIORITY LEVEL			MPA EXPERIENCE IN THE TOPIC		
	not a priority or low	medium	high	no experience	some experience	good experience
Knowledge and monitoring of fishing activities in your MPA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Stakeholders' participation in the fisheries management decision-making process	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Regulation and control of fishing activities	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Economic sustainability of small-scale fisheries	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Capacity building and awareness raising of key stakeholders on the management of fishing activities	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Priority issues and experience assessed under 5 main topic areas.

REGULATION AND CONTROL OF FISHING ACTIVITIES

* Which priority actions would need to be implemented in your MPA(s) to improve the regulation and control of fishing activities? Has your MPA(s) some experience already in implementing such actions?

	PRIORITY LEVEL OF ACTIONS TO IMPLEMENT			MPA EXPERIENCE IN IMPLEMENTING SUCH ACTIONS	
	not a priority or low	medium	high	some actions already implemented	no experience
Clarify the governance structures (i.e. roles and responsibilities of different authorities and organizations)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Set limits and quota for fishing licenses (all types) in order to reduce fishing effort inside the MPA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Establish territorial rights to safeguard the fishing efforts of local fishers and limit the entrance of new fishers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Increase the time and perimeter of surveillance in the MPA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Involve the local fishers in the surveillance activities	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Improve the surveillance and control of illegal trawling in coastal waters	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Improve the surveillance and control of illegal sale of recreational fishing catches	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectively address poaching and destructive practices affecting marine ecosystems (e.g. dynamite)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Develop specific regulations to support inter-sectoral income-generating activities (e.g. pesca-tourism)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Foster the coordination of national and regional legislation on conservation, fishery and tourism	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Other (please specify)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

For each of the 5 main topic areas, priority issues and experience assessed under a number of key management measures.

Le comité de pilotage s'est fondé sur les 80 réponses et les 43 propositions d'études de cas reçues pour élaborer les séances de discussion de l'atelier.

CALL FOR COMMUNICATIONS

★ Would you like to propose a case study on the management of fishing activities in Marine Protected Areas for presentation in the forthcoming experience-sharing events of the MedPAN network?



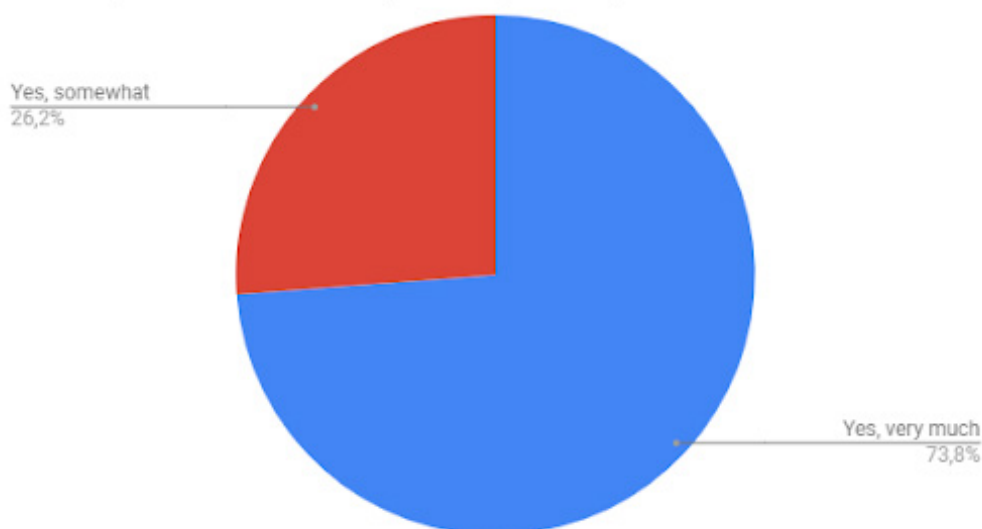
Case studies can highlight lessons learned from the viewpoint of successes and/or difficulties experienced in the management of fishing activities in MPAs. The case studies submitted via this call for communications will be reviewed for selection by a Steering Committee.

MedPAN 2018 experience-sharing activities include an exchange visit in Torre Guaceto MPA (Italy) in June, a Regional training workshop in Telašćica Nature Park (Croatia) in October, as well as the MedPAN Regional experience-sharing workshop in November (location to be confirmed).

Annexe 4 - Questionnaire de satisfaction

Un questionnaire de satisfaction anonyme a été envoyé à 170 participants, mais seulement 42 y ont répondu. Le taux de réponse (24,7%) étant très faible, les résultats partagés suivants ne sont donc pas nécessairement représentatifs.

Overall, did this workshop meet your expectations?

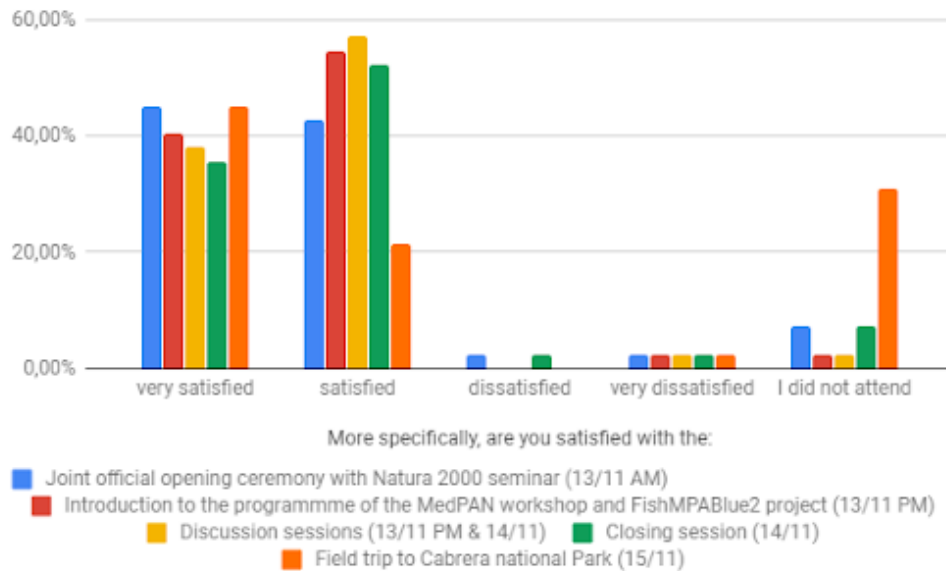


Cette évaluation globale de l'atelier est exactement la même que celle de l'atelier de 2017 (73% / 27%). Il est important de noter qu'aucun des participants n'a indiqué que l'atelier n'avait pas répondu à ses attentes (0% pour « non, pas beaucoup » et « non, pas du tout »).

En approfondissant l'évaluation du contenu, les résultats sont plus nuancés, comme le montre le tableau ci-dessous. Là encore, presque tous les répondants sont satisfaits ou très satisfaits des différents contenus de l'ordre du jour. Toutefois, les séances de discussion de cette année ont été moins bien accueillies qu'en 2017, puisque 38 % se sont dits très satisfaits (65 % en 2017) et 57 % satisfaits (34 % en 2017).

D'après les commentaires reçus dans le cadre de cette enquête de satisfaction, cette opinion mitigée peut s'expliquer par la forte participation cette année, qui a limité le temps d'interaction et n'a pas permis d'approfondir suffisamment certains sujets.

De plus, contrairement au sujet de l'atelier de 2017, qui était assez nouveau pour les AMP (la pollution), le sujet de l'atelier de cette année est mieux connu et mieux compris des gestionnaires des AMP. La nature inévitablement répétitive de certaines conclusions et recommandations peut créer un sentiment de frustration.



Plusieurs commentaires ont également souligné la nécessité de mieux partager les résultats des différentes sessions, ce qui n'a pas été fait cette année en raison de contraintes de calendrier pour la session de clôture.

Cependant, il est important de noter que, bien que la pêche soit un sujet familier pour les gestionnaires des AMP, tous les répondants estiment que l'atelier leur a fourni de nouvelles connaissances (71 % oui, 29 % plutôt). La moitié des répondants précise que l'atelier leur avait donné l'occasion de trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent (un peu pour l'autre moitié).

En ce qui concerne les aspects organisationnels et logistiques, le niveau de satisfaction des participants est clairement en hausse par rapport à celui enregistré en 2017. Il ne fait aucun doute que le recrutement d'un poste spécifique au sein du secrétariat MedPAN explique ce résultat très positif.



La collection MedPAN

La collection MedPAN est une série de publications destinées aux gestionnaires d'Aires Marines Protégées et aux autres acteurs en Méditerranée. Elle vise à partager des recommandations, des informations pratiques, des retours d'expérience et des synthèses sur les thèmes clé relatifs aux AMP.

La collection MedPAN est adaptée au contexte méditerranéen. Elle regroupe des publications développées par différents acteurs de la communauté des AMP méditerranéenne sous une charte graphique commune.

La collection MedPAN est une initiative de l'association MedPAN et de plusieurs partenaires dont le CAR/ASP, le WWF, l'UICN Méditerranée, ACCOBAMS, l'Agence Française des Aires Marines Protégées et le Conservatoire du Littoral. Elle est éditée par MedPAN, le réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée.



Le réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée

www.medpan.org